



# RAPPORT 2020

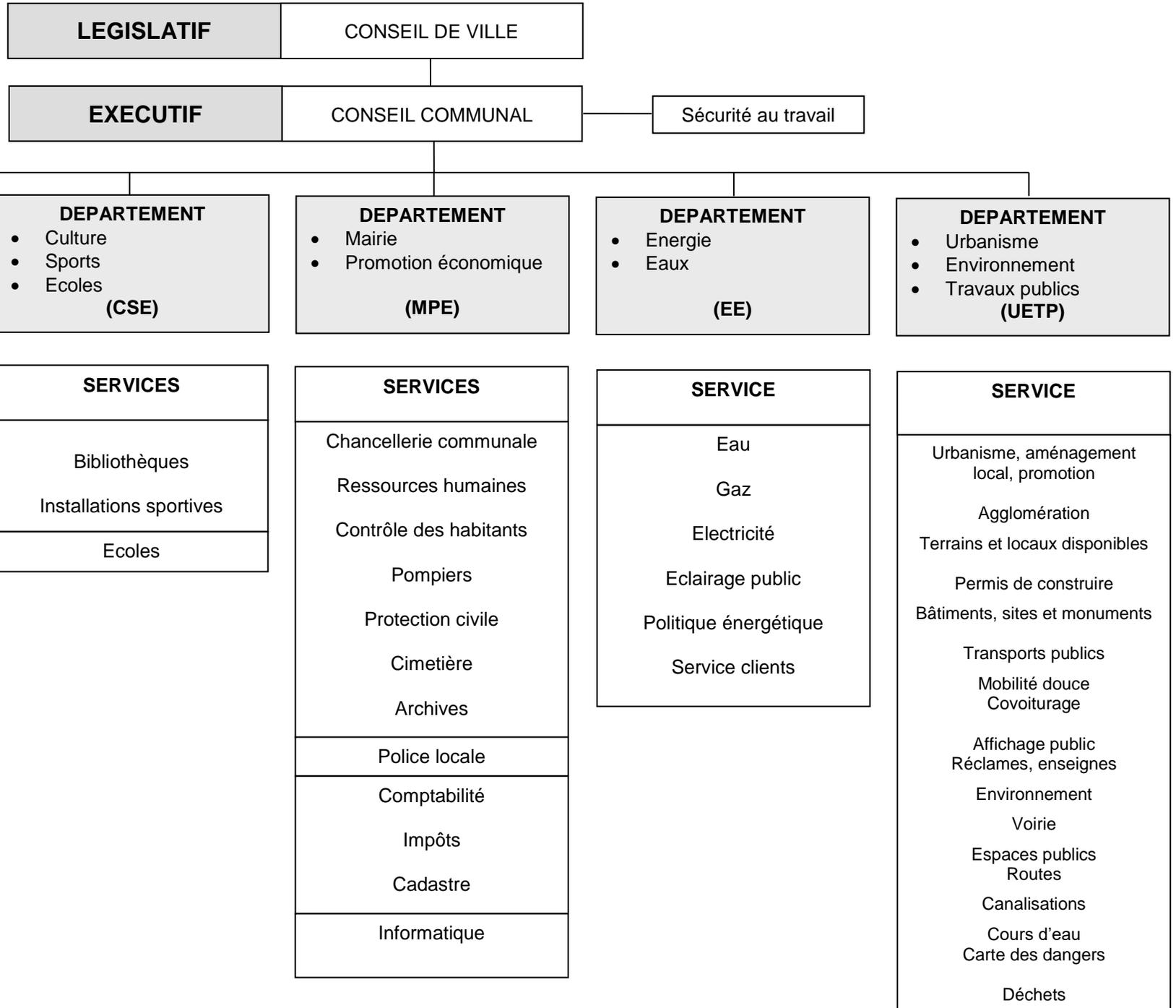
## du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale



N.B : dans le présent rapport, afin d'alléger le texte, les termes utilisés s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin.

Les chiffres entre () concernent l'année 2019.

# Organigramme



---

## **Préambule : une année marquée par la crise sanitaire du Coronavirus**

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire du coronavirus, qualifiée ensuite de pandémie, et qui perdure à l'heure où le présent rapport est rédigé.

En effet, personne ne pensait vivre un jour une telle situation et le Conseil communal a tout mis en œuvre pour trouver des solutions pragmatiques adaptées à une évolution constante et rapide de la situation internationale, nationale, cantonale et locale. L'objectif premier de l'Exécutif a été de protéger ses concitoyennes et concitoyens et de maintenir le personnel communal en santé, notamment pour répondre aux besoins de la population delémontaine, à moyen et long termes, et assurer la mission du service public.

Le Conseil communal remercie chacune et chacun, citoyennes et citoyens mais également le personnel de la fonction publique, d'avoir fait en sorte, également au niveau de leur vie privée et familiale, de préserver leur santé et solidairement celle des plus vulnérables.

Dans ce contexte, en conformité avec les décisions des autorités supérieures de fermer les infrastructures et commerces jugés non essentiels, le Conseil communal a temporairement supprimé l'accès aux guichets de l'administration, tout en offrant la possibilité de prendre rendez-vous avec le personnel communal, dans le respect des règles sanitaires édictées. Le service public a donc été garanti à la population delémontaine même au pic de la crise.

Après une année de périodes de semi-confinement, sans prédiction claire quant à un retour à une situation normale, on constate des répercussions négatives au niveau du moral mais également au niveau physique, et l'on peut craindre d'importants dommages financiers non encore exactement chiffrés. En effet des pans entiers de l'économie ont été fermés des mois durant, mettant en danger leur pérennité, malgré les aides financières apportées.

Le Conseil communal espère vivement que la situation reviendra à la normale dans les meilleurs délais et il remercie chacune et chacun de participer à la lutte contre cette pandémie, avec bienveillance et dans le respect des règles sanitaires préconisées.

# 1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE ET DE LA PROMOTION ECONOMIQUE

---

(Responsable : M. Damien Chappuis, maire)

## **Préambule**

L'année 2020, outre le flux de travail géré par le département, a été marquée par la pandémie de Covid-19, annoncée comme telle à la mi-mars 2020.

Ainsi, en toute urgence, dès les mesures décrétées par le Conseil fédéral, le vendredi 13 mars 2020, la Chancellerie communale a pris en charge la gestion de la crise. Réunis en urgence, Autorités et cadres de la Municipalité ont défini la stratégie communale à appliquer, dans le respect des mesures préconisées par les autorités supérieures.

Face à cette situation grave et inédite, l'information à la population a été jugée primordiale et la Chancellerie a voué un soin particulier à la communication, via notamment des communiqués de presse, des tout-ménage traduits dans les principales langues étrangères, des articles dans le journal d'information de la Ville *Delémont.ch*, des affiches, et autres.

D'autre part, étant donné que les rassemblements de personnes n'étaient plus autorisés, que ni les bâtiments publics ni les espaces extérieurs publics étaient accessibles à la population, des affiches ont été réalisées et placardées à de nombreux endroits du territoire communal et sur les différents bâtiments administratifs concernés.

Par ailleurs, vu le sentiment d'insécurité grandissant au sein de la population, pour répondre aux nombreux appels téléphoniques et demandes de renseignements arrivant à la Chancellerie communale, une équipe ad hoc de collaboratrices et collaborateurs a été mise sur pied. Dans un deuxième temps, celle-ci a été chargée d'appeler tous les citoyennes et citoyens de plus de 65 ans, population qui avait été jugée particulièrement à risque. Ainsi, sur plus de 2'000 appels, une assistance a pu être apportée aux personnes qui le souhaitaient, que ce soit par un soutien moral sporadique ou une aide matérielle, pour les courses notamment. De plus, pour entretenir les contacts humains tout en respectant les règles sanitaires, le Conseil communal a décidé d'organiser un concours d'idées en vue de favoriser les échanges intergénérationnels pour concevoir un projet privilégiant les liens entre la population et dynamisant la vie commerçante delémontaine. Celui-ci a été financé par la Ville et doté de prix à hauteur de Fr. 50'000.- uniquement sous forme de bons dans les commerces de la ville. C'est ainsi que le jury a réceptionné sept projets dans les délais requis, tous recevables. Les délibérations du jury se dérouleront dans le premier trimestre 2021, la crise n'ayant pas permis la tenue de séances plus tôt. Par ailleurs, constatant que le « vivre ensemble » s'est trouvé fortement malmené par la crise sanitaire, à quoi s'ajoutent les dégâts économiques non encore connus actuellement et qui en découlent, le Conseil communal a procédé à un inventaire de mesures possibles, touchant une dizaine de domaines. Toutes ont un point commun, celui de favoriser la vie en communauté afin de promouvoir le mieux vivre ensemble à Delémont et de lutter contre les incivilités et le sentiment d'insécurité. Le Conseil communal soumettra ces mesures au Conseil de Ville en 2021.

## **1.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département**

### **Etat d'avancement des motions et postulats**

<b>Interventions</b>	<b>N°</b>	<b>Titre</b>	<b>Suivi</b>
Motion	5.04/20	Mettons les parcs à vélos de la place de la gare à disposition des vrais pendulaires	Une ordonnance autorisant la Ville à évacuer les deux-roues encombrant le territoire delémontain entrera en vigueur en 2021.
Motion	5.10/20	Egalité salariale au sein de la Municipalité, pour une procédure exemplaire	En cours

## 1.2. Votations – Elections

Le Corps électoral s'est rendu une fois aux urnes pour se prononcer sur un objet de compétence communale, comme indiqué ci-dessous.

### Votation du 27 septembre 2020

- Demande d'un crédit d'études de Fr. 770'000.- pour la réalisation des études en vue des constructions sur le secteur MDa « Les Arquebusiers », en particulier un nouveau bâtiment scolaire - Accepté par 2'797 voix contre 1'238 (participation : 47,8%).

### Vote par correspondance

De près de 30% du total des votants à l'introduction du vote par correspondance en 1999, ces chiffres se situent actuellement à 75%, suivant les scrutins.

## 1.3. Conseil de Ville

**Président :** **M. Rémy Meury**, Alternative de gauche  
**1<sup>ère</sup> vice-présidente :** Mme Florine Jardin, PCSI  
**2<sup>e</sup> vice-présidente :** Mme Gaëlle Frossard, PS  
**Scrutateurs :** M. Khelaf Kerkour, PDC-JDC  
M. Pascal Domont, PLR  
**Chancelière :** Mme Edith Cuttat Gyger

Autres membres du Conseil de Ville au 1<sup>er</sup> janvier :

**PS :** Iskander Ali, Christophe Badertscher, Pierre Brulhart, Laurent Crevoisier, Carole Frossard, Thierry Kamber, Besim Hoxha, Agnès Maeder, Grégoire Monin, Marc Ribeaud, Jude Schindelholz, Annie Schneider, Mehmet Suvat  
Suppléants : Jeanne Boillat, Maël Bourquard, Diego Tomaselli

**Alternative de gauche :** Théo Burri, Jérôme Corbat, Célien Milani, Céline Robert-Charrue Linder, Magali Rohner, Tania Schindelholz, Gabriel Villemin  
Suppléants : Vincent Nicoulin, Chloé Parrat

**PDC-JDC :** Camille Borruat, Patrick Claude, Gaëtan Farron, Pierre-Alain Fleury, Patrick Frein, Olivier Montavon, Claude Noirjean  
Suppléants : Grégoire Mertenat, Jean-François Gigon

**PCSI :** Marie Blandino, Sophie Chevrey-Schaller, Alexandre Kaiser, Suzanne Maitre-Schindelholz, siège vacant  
Suppléants : Thérèse Schindelholz, siège vacant

**PLR :** Pierre Chételat, Michel Friche, Christophe Günter  
Suppléant : Olivier Etique

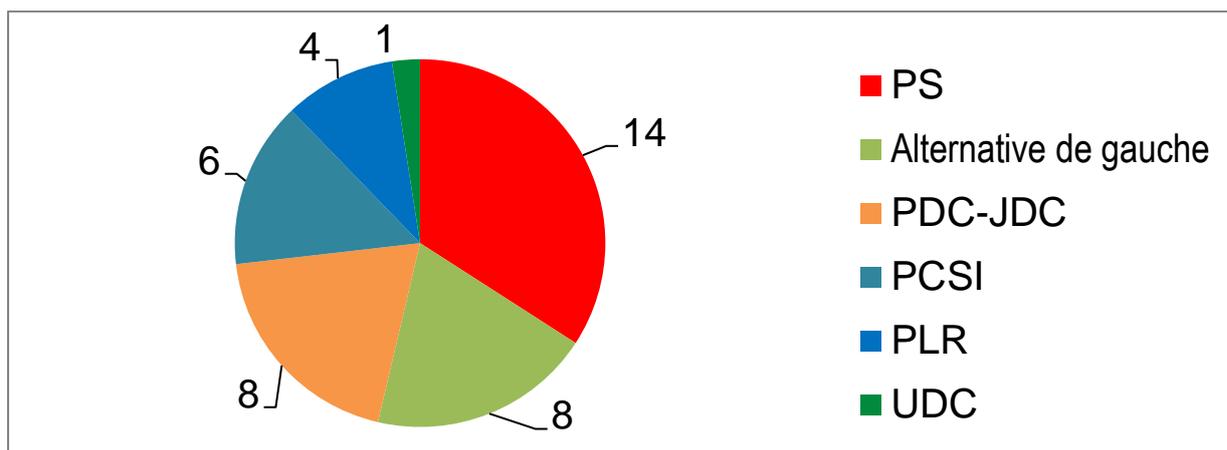
**UDC :** Laurence Studer  
Suppléant : Michel Rottet

Trois membres ont quitté le Conseil de Ville :

Mme Carole Frossard, remplacée par Mme Jeanne Boillat. Suppléante : Mme Clarisse Lvet Michel  
M. Rémy Meury, remplacé par M. Vincent Nicoulin. Suppléant : M. Payman Khandouzi  
M. Olivier Etique, suppléant, remplacé par M. Pierre Xavier Meury

De plus, Mme Pauline Rais a été nommée suppléante pour le groupe PCSI.

## Répartition des 41 sièges au Conseil de Ville



Le Conseil de Ville a tenu 8 séances (trois ayant été annulées en raison de la crise sanitaire) alors que le Bureau s'est réuni à 19 reprises.

Au cours de l'année, 12 questions écrites, 2 interpellations, 4 postulats et 13 motions ont été déposés.

## Récapitulatifs des différentes interventions

Chaque intervention déposée par le Conseil de Ville est consultable sur [www.delemont.ch](http://www.delemont.ch). Des récapitulatifs des résolutions, questions orales et écrites, interpellations, postulats et motions sont également disponibles sur le site de la Ville.

## Objets soumis au Conseil de Ville par le Conseil communal

Le Conseil de Ville a accepté les 72 objets soumis par le Conseil communal.

### 1.4. Conseil communal

**Président :** M. Damien Chappuis, PCSI, Mairie et promotion économique

**Vice-maire :** M. Claude Schluchter, PS, Culture, sports et écoles

**Membres :** M. Ernest Borruat, PDC-JDC, Urbanisme, environnement et travaux publics

Mme Esther Gelso, Alternative de gauche, Cohésion sociale, jeunesse et logement

Mme Murielle Macchi-Berdat, PS, Energie et eau

**Secrétaire :** Mme Edith Cuttat Gyger, chancelière communale

En 2020, le Conseil communal a tenu 42 séances, lesquelles ont eu lieu le lundi matin.

## Délégations et représentations du Conseil communal

A la demande du Législatif qui a souhaité disposer de la liste des délégations et représentations du Conseil communal, voici le document dont il est question :

<b>Agglomération delémontaine</b>		
<b>-Commission aménagement et énergie</b>	UETP	E. Borruat, président / M. Macchi / M. Hirtzlin / H. Jaquier
<b>- Conseil</b>	MPE	D. Chappuis, président / E. Borruat/ H. Jaquier
<b>AJECA</b>	MPE	J. Froidevaux / D. Comte
<b>Ancrage TGV-A16 « Développement territorial »</b>	UETP	H. Jaquier
<b>Ancrage TGV-A16 « Représentants politiques-Intérêts régionaux »</b>	MPE	D. Chappuis
<b>Association Cap'tain Park (Skatepark), comité</b>	CSJL	P. Mazzarini
<b>Association Phil Steulet</b>	CSE	Cl. Schluchter

<b>Association des Fonctionnaires communaux du district de Delémont</b>	MPE	D. Comte, E. Cuttat, J. Froidevaux, (2 sièges à repourvoir)
<b>Association pour la formation commerciale initiale pour le canton du Jura (AFCI-JU Branche services &amp; administration S&amp;A)</b>	MPE	Service du personnel
<b>Association jurassienne des communes (AJC)</b>	MPE	D. Chappuis
<b>Association des maires du district de Delémont (AMDD)</b>	MPE	D. Chappuis, président
<b>Association suisse des services des sports</b>	CSE	J. Monnerat, membre
<b>Association suisse pour des quartiers durables</b>	UETP	
<b>BPA</b>	MPE /UETP	D. Pascarella / G. Meusy
<b>CCRD</b>	CSE	C. Schluchter
<b>Centre puériculture, vérif. comptes 2017</b>	MPE	J. Froidevaux
<b>Centre renfort CRISD</b>	MPE	D. Chappuis
<b>La Charte, Comité stratégique</b>	EE	M. Macchi-Berdat (remplaçant : M. Hirtzlin)
<b>La Charte, Comité opérationnel</b>	EE	M. Hirtzlin (remplaçant : O. Jost)
<b>Clair-Logis, Conseil de fondation</b>	CSJL	E. Gelso, pde / P. Mazzarini / J. Froidevaux (SF) / C. Gagnebin, secr.
<b>Comité ASPAN-SO</b>	UETP	H. Jaquier
<b>Comité Creux-des-Biches, Fondation</b>	CSJL	P. Mazzarini / W. Tahar Beghidja (comptabilité)
<b>Comité des Espaces d'art de l'Arsenal et de la Galerie Paul-Bovée</b>	CCRD	Sans représentant (11.02.19)
<b>Commission AIF (allocations aide formation)</b>	CSJL	P. Mazzarini
<b>Commission cantonale d'action sociale</b>	CSJL	P. Mazzarini
<b>Commission cantonale des bibliothèques jurassiennes</b>	CSE	A. Donadei
<b>Commission cantonale consultative pour l'aménagement du territoire (CCAT)</b>	UETP	H. Jaquier
<b>Commission cantonale d'intégration des étrangers et de la lutte contre le racisme</b>	CSJL	B. Hoxha
<b>Commission cantonale de coordination des mesures cantonales pour les demandeurs d'emploi – Législature 2021-2025</b>	CSJL	P. Mazzarini
<b>Commission cantonale de nomenclature</b>	UETP	E. Borruat (proposé à AJC ; quid confirmation de celle-ci ?)
<b>Commission Energie du Réseau des villes de l'Arc jurassien</b>	EE	Dissoute, att. proposition Comité du RVAJ
<b>Commission technique des transports publics jurassiens</b>	UETP	C. Wermeille
<b>Communauté du Collège, Ass. délégués</b>	CSE	C. Schluchter, président / E. Borruat / L. Cortat
<b>Comptoir delémontain SA</b>	--	--
<b>Conférence cantonale des transports + Comité de pilotage</b>	UETP	E. Borruat
<b>Conf. des villes suisses en matière culturelle</b>	CSE	J. Monnerat, délégué
<b>Coopérative delémontaine d'habitation</b>	CSJL	E. Gelso / E. Borruat
<b>Coopérative immobilière cartel syndical</b>	CSJL	E. Gelso
<b>Coordination des Villes de Suisse romande</b>	MPE	D. Chappuis
<b>Crèche à domicile (CAD)</b>	CSJL	E. Gelso / P. Mazzarini
<b>Cyberadministration Canton-Communes 2019-20</b>	MPE	D. Chappuis Comité de pilotage D. Comte Groupe de travail
<b>EJCM, Conseil de fondation</b>	CSE	C. Schluchter
<b>Délégation intercommunale à l'énergie</b>	EE	M. Macchi-Berdat, (présidence tournante tous les 3 ans)
<b>Energie du Jura SA (EDJ SA)</b>	EE	M. Macchi-Berdat
<b>FARB</b>	CSE	E. Fornerod
<b>Féd. cantonale des fonctionnaires communaux</b>	MPE/SFi	D. Comte, E. Cuttat Gyger, Jean Froidevaux
<b>FICD</b>	CSJL	P. Mazzarini
<b>Fondation Delémont'BD</b>	MPE	D. Chappuis, pdt, J. Monnerat, A. Donadei
<b>Fondation du Musée jurassien d'art et d'histoire (MJAH)</b>	CSE	C. Schluchter (Mme Seydoux présidente, MM. P. Ackermann, A. Laurent, J. Monnerat)

<b>Fondation Rosinski</b>	MPE	D. Chappuis – Fondation dissoute en 01.2021
<b>Fondation pour le Théâtre du Jura (CREA)</b>	MPE	D. Chappuis
<b>FRED</b>	MPE	D. Chappuis, pdt / E. Gelso
<b>Groupe de travail chargé de la révision du Plan directeur cantonal</b>	UETP	H. Jaquier
<b>Groupement des villes en faveur de l'accueil des réfugiés du camp de Moria (Grèce)</b>	CSJL	P. Mazzarini
<b>Innodel SA, Conseil d'administration</b>	MPE	D. Chappuis (H. Jaquier)
<b>Institut St-Germain, Comité de l'association</b>	UETP	E. Borruat
<b>Institut St-Germain, Comité de la fondation</b>	CSJL	P. Mazzarini
<b>Interligne TGV Belfort-Bienne, Association</b>	UETP	E. Borruat
<b>Jura Tourisme</b>	CSE	C. Schluchter
<b>Jura &amp; Trois Lacs</b>	CSE	C. Schluchter
Multidis	EE	M. Hirtzlin
<b>Parc Eolien Delémont SA</b> COFIL HBB	EE	M. Macchi-Berdat, présidente M. Macchi-Berdat/M. Hirtzlin/P. Mazzarini
<b>Patinoire régionale SA</b>	CSE	C. Schluchter
<b>PROPAJ</b>	CSJL	J. Paratte (comité) / M. Theiler (membre)
<b>Régiogaz SA</b>	EE	M. Macchi-Berdat / O. Jost
<b>Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ)</b>	MPE	D. Chappuis, pdt
<b>Sacen SA</b> Direction	EE	M. Macchi-Berdat M. Hirtzlin
<b>SED</b>	MPE	A. Kaiser
<b>SEDE, Ass. délégués = 1 mbre CC et 1 suppléant</b>	UETP/EE/MPE	M. Macchi-Berdat, présidente de l'AD; M. Maire suppléant E. Borruat
<b>SEDE, comité = 1 mbre CC (pas de suppl.)</b>		
<b>SEOD, Ass. délégués = 1 mbre CC+1 suppl.</b>		
<b>SEOD, comité = 1 mbre CC (pas de suppl.)</b>	UETP	M. Macchi-Berdat, M. Chappuis (suppl.) E. Borruat
<b>SEOD, GT Déchèterie = 1 mbre CC+1 techn.</b>		E. Borruat, M. Jaquier, M. Neukomm
<b>Synagogue, Conseil de fondation</b>	CSE	K. Crelier
<b>Université d'été du cinéma suisse (Del-Hollywood)</b>	CSE	C. Schluchter (président) / J. Monnerat (vice-président)

### Mutations

Il n'y a pas eu de mutation en 2020.

## **1.5. Administration générale et Chancellerie communale**

La Chancellerie communale est le service principal et central de l'Administration communale delémontaine et est responsable de l'information à l'externe et à l'égard du corps électoral.

La Chancellerie est également en charge d'un nombre élevé de tâches institutionnelles (Conseil de Ville, Conseil communal, élections, votations, relations avec d'autres communes, jumelages, archives officielles, etc.) ainsi que de l'administration générale. Comme pour d'autres secteurs, on constate des tâches en constant développement, ainsi qu'un volume croissant de dossiers à traiter. Les efforts consentis par le personnel du service ont permis à la Ville de Delémont de faire face à ses diverses tâches et de répondre aux nombreuses attentes.

De son côté, la Chancelière communale, en plus de ses attributions propres et liées au service, assure dans ce cadre la liaison entre le Conseil communal, le Conseil de Ville et les services communaux, et en coordonne les très nombreuses activités.

Par ailleurs, depuis août 2020, un mandat de chargée de communication a été attribué à Mme Lorélie Lehmann, à qui il a été confié, en priorité, la refonte totale du *Delémont.ch*. Il est également prévu de revoir complètement le site internet de la Ville qui ne répond plus aux attentes actuelles et d'autres tâches en lien avec la communication lui seront encore confiées.

Par ailleurs, à l'annonce du départ en retraite de la téléphoniste-réceptionniste de l'Hôtel de Ville, le Conseil communal a décidé, à l'été 2020, d'attribuer un mandat externe afin d'effectuer une « photo organisationnelle, fonctionnelle et humaine » de la Chancellerie communale, le but visé étant de définir la Chancellerie 4.0 par une réorganisation et une optimisation du service. Les résultats sont attendus courant 2021.

## **1.6. Développement de la communication de la Ville**

Dès son entrée en fonction en août, la chargée de communication a travaillé à la refonte de la maquette du journal officiel de la Ville, le *Delémont.ch*, en vue de reprendre à l'interne la gestion dudit journal à partir de 2021. De plus, elle a entrepris le travail de refonte du site internet. Ce dernier nécessite un remaniement complet, afin de présenter l'information de manière plus claire, de gagner en visibilité et en attractivité. La maquette générale sera revue, de même que le contenu, avec l'objectif d'une mise en ligne au premier semestre 2021.

Dans le cadre du mandat, la communication presse a également été retravaillée avec la centralisation des communications des différents services. Cela a permis une certaine uniformisation des messages et un gain en cohérence avec l'établissement d'un calendrier des communications à la presse ainsi qu'une systématique de publication des messages sur le site internet.

Enfin, la chargée de communication a également débuté l'élaboration d'une stratégie de communication générale pour la Ville, afin de poser les jalons pour les futurs développements dans le domaine et avoir ainsi une vision cohérente et étayée des actions de communications à entreprendre.

## **1.7. Service du personnel**

L'année 2020 s'est traduite par une reprise complète de la gestion du personnel et un pilotage renforcé de toutes les tâches et processus RH au sein du Service du personnel, dans le but notamment de libérer le Conseil communal de la conduite purement opérationnelle. Les divers travaux entrepris ont également permis de mettre en place de nouvelles modalités de fonctionnement et de développer une collaboration plus étroite avec les autres services : des directives ont été définies pour assurer la gestion du temps de travail et réduire de façon significative le nombre d'heures supplémentaires résiduelles, le système d'enregistrement du temps de travail a également été optimisé pour faciliter les tâches de gestion administratives des collaborateurs et des services, des travaux de révision de certaines directives et ordonnances ont été menés, l'établissement du budget du personnel communal a été repris par le Service du personnel en collaboration avec le Service financier, divers travaux de mise à jour ont été menés en collaboration avec les responsables de service (révisions de certains cahiers des charges, directives internes, etc.).

Le Service du personnel a également été fortement sollicité pour faire face à la crise sanitaire liée au coronavirus et à ses répercussions sur le fonctionnement des unités et sur les conditions de travail des collaborateurs. Cette situation de crise inédite a impliqué un volume de travail important afin d'établir les directives relatives à l'organisation du travail dans le cadre de la pandémie (dispositifs de protection et mesures de sécurité, clarification des questions liées au droit du travail et définition des directives ad hoc, gestion des quarantaines, droit au salaire, indemnités perte de gain, etc.). Dans un contexte en continuelle évolution, il a notamment fallu en permanence procéder aux réajustements nécessaires afin de garantir l'adéquation entre des dispositions internes et les directives fédérales et cantonales. Les divers plans de protection et autres mesures organisationnelles ont été appliqués de façon stricte afin de garantir la sécurité des collaborateurs mais également avec le souci de maintenir le volume de ressources suffisant pour assurer la capacité productive et garantir les prestations de base des services.

Avec l'arrivée, à fin 2019, d'un nouveau responsable RH, le Service du personnel a fonctionné en 2020 sous sa nouvelle organisation avec un effectif de 3 personnes représentant 2,3 équivalents plein temps (EPT). Cette nouvelle organisation s'est accompagnée d'une réflexion quant au mode de fonctionnement du service et à la répartition interne des tâches, qui a abouti à une redéfinition de nombreux processus internes liés à la gestion administrative du personnel.

### **Effectif du personnel communal**

Suite à la création des nouveaux postes lors du processus Reflecta, quelques postes encore provisoirement vacants ont pu être mis au concours et attribués en 2020. Il s'agit des postes suivants :

- chef du Service CSE à 100%
- informaticien à 100%
- chargé de communication à 80% (sous la forme d'un mandat à durée déterminée, conformément aux indications du Conseil de Ville)

Deux autres postes ont également été l'objet d'une procédure de recrutement en cours d'année 2020, qui a permis d'aboutir à la sélection et à la nomination des futurs titulaires. Leur entrée en fonction effective a toutefois été définie pour le début de l'année 2021. Il s'agit des postes suivants :

- chef du Service CSJL (100%)
- responsable des manifestations et chargé de projet CSE (80%)

A fin 2020, seul le poste de chef-adjoint au Service CSJL (30%) reste donc à pourvoir parmi les postes nouvellement créés. Il convient toutefois de préciser que ce poste a volontairement été maintenu vacant dans l'attente de l'entrée en fonction du chef de service CSJL.

En 2020, l'effectif du personnel communal régulier de la Commune municipale représentait un total de 176,25 équivalents plein temps (contre 174,04 en 2019) sur un maximum autorisé de 185,44 EPT (selon la liste des emplois validée par le Conseil de Ville). La répartition des postes est détaillée dans le tableau ci-dessous.

Département	Effectif théorique (dotation maximale autorisée par le CV selon liste des emplois)	Effectif réel des titulaires fonctionnaires en 2020
Mairie et promotion économique	<b>37.4</b>	34.8
Culture, sports, écoles	<b>17</b>	15.65
Cohésion sociale, jeunesse et logement	<b>46.96</b>	42.95
Energie et eaux	<b>32.5</b>	31.5
Urbanisme, environnement et travaux publics	<b>51.58</b>	51.35
<b>Total</b>	<b>185.44</b>	<b>176.25</b>

Les différences constatées entre l'effectif théorique et l'effectif réel au sein des départements de la Municipalité s'expliquent de la façon suivante :

- **Mairie et promotion économique (différentiel de 2.6 EPT)**  
1.7 poste reste vacant dans l'attente des ajustements de fonctionnement prévus entre la Chancellerie et le Service du personnel (en 2021). Cette réorganisation est nécessaire, suite notamment à l'entrée en fonction d'un nouveau responsable RH et d'une nouvelle chargée de communication. Le différentiel résiduel de 0.9 EPT s'explique par une occupation de 3 postes à taux partiel (travail à temps partiel).
- **Culture, sport et écoles (différentiel de 1.35 EPT)**  
Le poste de responsable des manifestations et gestion de projet (0,8 EPT) est resté vacant en 2020 mais le processus de recrutement, mené au deuxième trimestre, a abouti à la nomination du nouveau titulaire, avec une entrée en fonction prévue en janvier 2021. Au Centre sportif, 0,4 EPT est occupé par du personnel auxiliaire. Le différentiel résiduel de 0,15 EPT s'explique par une occupation d'un poste à taux partiel.
- **Cohésion sociale, jeunesse et logement (différentiel de 4 EPT)**  
Le poste de chef de service (1 EPT), pourvu en 2019, est devenu vacant suite à la non-confirmation du titulaire dans ses fonctions début 2020. Le processus de recrutement a été mené courant 2020 et a abouti à la nomination du nouveau chef de service dont l'entrée en fonction a pu être déterminée, toutefois seulement pour le début d'année 2021. Le poste d'adjoint au chef de service (0.3 EPT) n'a pas été attribué, dans l'attente de la nomination préalable du chef de service. Dans le cadre des mesures particulières d'optimisation de fonctionnement de la Maison de l'Enfance, 2,4 postes n'ont pas été repourvus courant 2020 au sein du personnel éducatif mais ont été occupés à titre provisoire par du personnel auxiliaire. Le différentiel résiduel de 0.3 EPT s'explique par des réductions volontaires du taux de travail.
- **Energie et eaux (différentiel de 1.0 EPT)**  
Le poste de chef d'équipe du réseau électrique (1 EPT) est resté vacant en 2020 en raison de la difficulté de trouver le profil requis. Les procédures de recrutement successives ont toutefois permis d'aboutir à la nomination du nouveau chef d'équipe, avec une entrée en fonction définie pour début 2021.
- **Urbanisme, environnement et travaux publics (différentiel de 0.5 EPT)**  
La différence provient du souhait de plusieurs collaborateurs de travailler à temps partiel et également d'un faible pourcentage des postes de concierge occupés par du personnel auxiliaire (situation préexistante depuis plusieurs années).

#### Départs et arrivées de collaborateurs

En 2020, 11 collaborateurs ont cessé leur activité au sein de la Municipalité (démissions ou départs en retraites). 10 postes de fonctionnaires ont été mis au concours et ont permis d'accueillir 10 nouveaux collaborateurs en qualité de fonctionnaire (1 poste n'a pas été remis au concours en 2020 dans un premier temps).

## **Personnel auxiliaire**

Le nombre total d'auxiliaires engagés durant l'année s'est élevé à 135 personnes, contre 224 en 2019, respectivement 229 en 2018. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 37 (40 en 2019) auxiliaires permanents à faible taux (p. ex. animateurs CDJ, concierges, concierges des écoles, gardiens au Centre sportif)
- 47 (121) personnes ont été engagées pour des travaux saisonniers
- 38 (47) personnes engagées à durée déterminée pour des travaux ou projets spécifiques à durée limitée
- 13 (21) personnes engagées pour des remplacements nécessaires en cas de maladie et accidents (absences de longue durée)

Cette réduction significative du volume de personnel auxiliaire s'explique en grande partie par une forte limitation des travaux saisonniers en raison de la crise sanitaire. D'autre part, les remplacements en cas de maladie ont pu être sensiblement réduits.

## **Jubilaires**

Le Conseil communal a eu l'opportunité de remercier et de féliciter plusieurs personnes pour leur longue collaboration au sein de l'Administration municipale : 5 personnes ont fêté 20 ans de service, 3 personnes ont fêté 25 ans de service, 6 personnes ont fêté 30 ans de service, 1 personne a fêté 40 ans de service.

## **Mesures de flexibilisation du travail**

Comme cela est le cas depuis plusieurs années, le Conseil communal s'engage pour développer des mesures visant à favoriser l'équilibre entre vie de famille et vie professionnelle. Parmi celles-ci, on note l'encouragement du travail à temps partiel et le partage de poste ou encore la possibilité d'une réduction, sur une base volontaire et réversible, du taux d'activité entre 2 et 8% en échange de l'attribution de vacances supplémentaires. Ces mesures sont systématiquement convenues avec les chefs de service et avec le souci de garantir la bonne marche de l'unité concernée. En 2020, une dizaine de personnes ont émis le souhait de pouvoir travailler à temps partiel de façon durable et 13 personnes ont souhaité bénéficier d'une réduction momentanée de leur taux de travail afin de bénéficier de davantage de congés pour faciliter leur organisation personnelle et familiale.

Dans le cadre de la pandémie COVID, le télétravail a tour à tour été recommandé puis rendu obligatoire dans tous les services où cela était possible. Grâce aux bonnes infrastructures mises à disposition (accès et connexions réseaux, ordinateurs portables, etc.), un important nombre de personnes a pu assumer ses tâches professionnelles depuis le domicile. Cette période a pu démontrer que le travail à distance permet, moyennant quelques ajustements organisationnels, d'assurer la bonne coordination des équipes et le fonctionnement adéquat du service. Au-delà de l'objectif de prévention, cette mesure de travail à distance a permis de faciliter l'organisation familiale de nombreux collaborateurs durant les phases de semi-confinement (garde d'enfants, présence à domicile). L'expérience positive qui en résulte offre une base de réflexion qui devrait permettre d'institutionnaliser formellement le télétravail et de l'ancrer de façon durable dans les modes de travail usuels de la Municipalité, comme cela se pratique déjà de façon régulière dans de nombreuses autres administrations publiques.

## **Perfectionnement professionnel et formation continue**

Le perfectionnement professionnel fait chaque année l'objet d'une attention particulière au sein de l'Administration communale, avec une offre de cours variée et correspondant aux besoins spécifiques de la fonction publique.

En raison de la crise sanitaire, un nombre important de cours n'ont pas pu être maintenus en 2020 et ont été annulés ou reportés à l'année suivante. Par conséquent, seules 7 personnes ont finalement pu suivre les différents cours proposés dans l'offre de formation de la République et Canton du Jura, des cours de formation pour adultes ou des cours de langue. 13 autres personnes ont suivi un cours de formation en matière de sécurité au travail et protection de la santé (cours de base ou cours de répétition Secouriste).

Le personnel de l'administration se voit également offrir la possibilité de soumettre des demandes de perfectionnement pour des formations plus conséquentes, impliquant une participation financière plus importante de la Municipalité, lorsque celles-ci correspondent à des besoins de développement liés à leur domaine d'activité. Le Service du personnel définit les modalités de prise en charge financière par le biais de conventions de formation. En 2020, 2 collaborateurs ont été concernés par une telle convention pour des formations spécifiques à leurs domaines d'activité.

## **Formation professionnelle**

En qualité d'entreprise formatrice, l'Administration municipale s'engage activement afin d'offrir les conditions d'encadrement optimales à 34 personnes engagées dans un cursus de formation en 2020. A ce titre, la Municipalité peut compter sur la collaboration d'une vingtaine de collaborateurs au bénéfice de la formation de formateur en entreprise, qui s'engagent activement pour assurer le développement optimal des compétences des apprentis et stagiaires et leur permettre d'achever leur formation avec succès.

## **Apprentissage / préapprentissage**

En 2020, 5 apprentis ont débuté leur formation au sein de la Municipalité. Au total, ce sont 14 (17 en 2019) apprentis qui sont accompagnés dans les différents services de l'administration. Ils se répartissent de la manière suivante : 7 employés de commerce, 4 agents en information, 2 agents d'exploitation et 1 électricien de réseau. La Municipalité a également ouvert 6 places de préapprentissage en 2020 (1 préapprenti employé de commerce, 1 préapprenti agent en information documentaire et 4 préapprentis assistants socio-éducatifs). 8 apprentis ont achevé avec succès leur formation en 2020. Ils ont obtenu leur CFC dans les professions suivantes : 4 employés de commerce, 2 agents en information documentaire, 1 agent d'exploitation et 1 électricien de réseau.

## **Stages en entreprise**

En 2020, trois personnes ont débuté un stage post-CFC (d'une durée de 2 ans) ou HEG (d'une durée de 4 ans) à la Municipalité. Au total, ce sont 8 stagiaires de ce type qui sont actifs dans les services de l'Administration municipale (2 stagiaires post-CFC et 6 stagiaires HEG). Une dizaine de personnes ont également effectué des stages au sein de la Maison de l'Enfance (6 personnes en stage post-CFC de six mois, 4 personnes en stage dans le cadre de leur formation d'éducateur de l'enfance). La Municipalité accueille également régulièrement des personnes issues de formations supérieures (HES, UNI, EPF) pour des stages 1<sup>er</sup> emploi, des stages en lien avec le programme d'occupation cantonal ou des programmes d'insertion professionnelle. En 2020, 5 personnes au total ont bénéficié de tels stages professionnels.

## **Statistiques des absences du personnel**

La répartition des absences 2020 est détaillée dans les tableaux ci-dessous :

### **- Absences globales du personnel :**

<b>Absences du personnel communal pour cause de maladie, accident</b>				
<i>(Entre parenthèses : chiffres 2019)</i>				
Durée de l'absence*	Maladie	Accident professionnel	Accident non professionnel	Total des jours d'absence
Absences de courte durée (2 jours)	182 (203)	4 (2)	4 (5)	190 (210)
Absences de 3 à 30 jours	676 (574)	0 (46)	112 (110)	788 (730)
Absences supérieures à 30 jours	602 (623)	73 (62)	438 (452)	1'113 (1'137)
<b>TOTAL</b>	<b>1'460 (1'400)</b>	<b>77 (110)</b>	<b>554 (567)</b>	<b>2'091 (2'077)</b>

\*Les chiffres sont exprimés en jours par personne occupée à 100%.

### **- Détail des absences de longue durée (2016-2020):**

<b>Absences supérieures à 30 jours</b>					
Durée de l'absence*	2016	2017	2018	2019	2020
Maladie	655	379	304	623	602
Accident professionnel	0	0	92	62	73
Accident non professionnel	69	398	487	452	438
<b>TOTAL</b>	<b>724</b>	<b>777</b>	<b>883</b>	<b>1'137</b>	<b>1'113</b>

### **Commentaires concernant les chiffres d'absences :**

- le volume total d'absences 2020 (2'091 j.) est globalement resté stable par rapport à 2019 (2077 j.)
- pour 2020, il faut tenir compte des absences « quarantaine COVID ». Ces absences ont été imposées à titre préventif, mais sans que des symptômes ou une maladie n'aient forcément été constatés médicalement. Le nombre de jours d'absence liés à ces situations représente 187 jours. Si l'on excepte les absences « quarantaine », on peut donc noter une baisse au niveau des absences de moyenne durée par rapport à 2019
- les cas de longue durée ont concerné un total de 25 personnes en 2020, parmi lesquelles 5 personnes ont été concernées par l'ouverture d'un dossier APG ou AI et pour lesquelles des indemnités journalières ont été versées par les assurances concernées. Pour ces 5 personnes, concernées par une problématique de maladie grave et de longue durée, on relève un nombre de 259 jours d'absence (soit plus d'1/3 des absences de plus de 30 jours), ce qui a impacté de façon sensible le nombre total de jours d'absence pour tous les collaborateurs de la Municipalité en 2020
- le Service du personnel a mis en place des mesures d'accompagnement ciblées (adaptation provisoire du taux de travail et du cahiers des charges, collaboration avec le médecin, collaboration accrue avec l'AI pour bénéficier de mesures de réinsertion, etc.) afin de soutenir les personnes en arrêt de longue durée et faciliter leur réintégration au poste de travail
- une annonce à l'assurance perte de gain a été faite pour les 5 personnes concernées et une indemnisation a été versée pour les jours d'absence pour une somme totale d'environ Fr. 80'000.-
- des dédommagements financiers ont pu être sollicités en raison de la crise COVID-19 : la Caisse de compensation cantonale jurassienne a versé des indemnités journalières pour 17 personnes répondant aux critères liés aux demandes d'un montant d'un peu plus de Fr. 20'000.-
- sur la base des chiffres 2020, les statistiques suivantes peuvent être établies (en tenant compte d'un effectif équivalent à 249 EPT, auxiliaires et personnes en formation compris) :
  - o taux d'absentéisme total : 8.4 j./an par EPT  
(maladie, accidents, APG/AI)
  - o taux d'absence maladie : 5.1 j./an par EPT  
(hors quarantaines préventives COVID)
  - o taux d'absence maladie hors cas particuliers APG/AI : 4.8 j./an par EPT

### **Sécurité au travail**

Les activités en lien avec la sécurité au travail ont été principalement influencées par la crise sanitaire COVID-19. Les tâches principales du chargé de sécurité ont consisté en l'élaboration de directives de sécurité conformes aux décisions des Autorités fédérales et cantonales (mesures et plans de protection), l'acquisition du matériel de protection conforme aux normes de sécurité (liquide de désinfection et distributeurs, masques de protection, plexiglas, etc.), le soutien aux services municipaux concernant les dispositifs de protection spécifiques (analyse des directives techniques et de l'application des plans de protection au sein des unités de l'administration), la prise de contacts réguliers avec les autorités sanitaires (Inspection cantonale du travail, Médecin cantonal) pour clarifier la mise en application de certaines directives.

Concernant les autres activités liées à la sécurité au travail, elles ont continué à être mises en œuvre conformément aux directives MSST et par le biais de la solution de branche en vigueur

## **1.8. Archives.**

### **Généralités**

En 2020, l'archiviste a pu continuer le reconditionnement d'une partie des fonds anciens. Elle a pu intégrer le dernier don de l'Amicale des contemporains 1938, mettre à jour le répertoire des archives accessible au public ainsi que cataloguer, indexer, coter et étiqueter 230 comptes communaux de 1902 à 1995. Elle s'est également chargée de la vérification et de la signalétique des permis de construire de 1955 à 1985 versés en 2019, ainsi que du reclassement ou de l'intégration de mémoires et de la signalétique des compactus. Enfin, elle a continué son action de soutien auprès des services communaux pour leur archivage et a effectué des recherches sur les différentes possibilités de scannage des documents et sur les scans existants.

## Renseignements / Recherches / Consultation des archives / Prêts

Le Service des archives voit une augmentation significative depuis deux ans du nombre de demandes et d'usagers en consultation sur place, quasiment multiplié par deux. L'archiviste a effectué 48 recherches sur des sujets généalogiques ou cadastraux, la Laiterie Maurer au début du XX<sup>e</sup> siècle, les arbres de la place Brûlée, le Café de l'Espagne, le « château de Domont », les salaires des années 1950, les Juifs durant la seconde guerre mondiale, les commissions d'école des années 1950, François Verdan, maire de Delémont durant la période française, les protocoles du Conseil communal début XVIII<sup>e</sup>, l'entreprise Tekalenit fin XIX<sup>e</sup>, la marbrerie Kaiser, les jardins du Château, le Vorbourg au XIX<sup>e</sup>, etc. De manière conséquente, l'archiviste s'est également chargée de recherches en lien avec la naturalisation des personnes. Il y a encore eu 25 consultations concernant notamment les guets de nuit, la télévision delémontaine, l'Hôtel de Ville et l'église Saint-Marcel, les milices et leurs costumes, la vieille ville dans les années 1960, etc. Les Archives n'ont enfin réalisé qu'un prêt de documents et un versement.

### **1.9. Commission de conciliation en matière de bail**

Durant l'exercice 2020, la Commission de conciliation en matière de bail a traité 65 dossiers, ce qui représente une baisse par rapport à l'année précédente qui avait comptabilisé 74 dossiers.

La commission a siégé régulièrement – sauf durant la période de crise sanitaire au printemps – traitant 46 dossiers en séance de conciliation, dont 22 ont abouti à une conciliation et 24 à un échec.

Les affaires les plus fréquentes portaient sur des contestations relatives à la résiliation du bail, à des défauts de la chose louée et à des créances de paiement.

A noter que la période de crise sanitaire n'a pas augmenté mais plutôt fait diminuer le nombre d'affaires. La commission n'a eu que peu de demandes, au sujet des loyers commerciaux, durant la période de fermeture obligatoire pour certains établissements.

### **1.10. Contrôle des habitants**

(chiffres entre parenthèses = 2019)

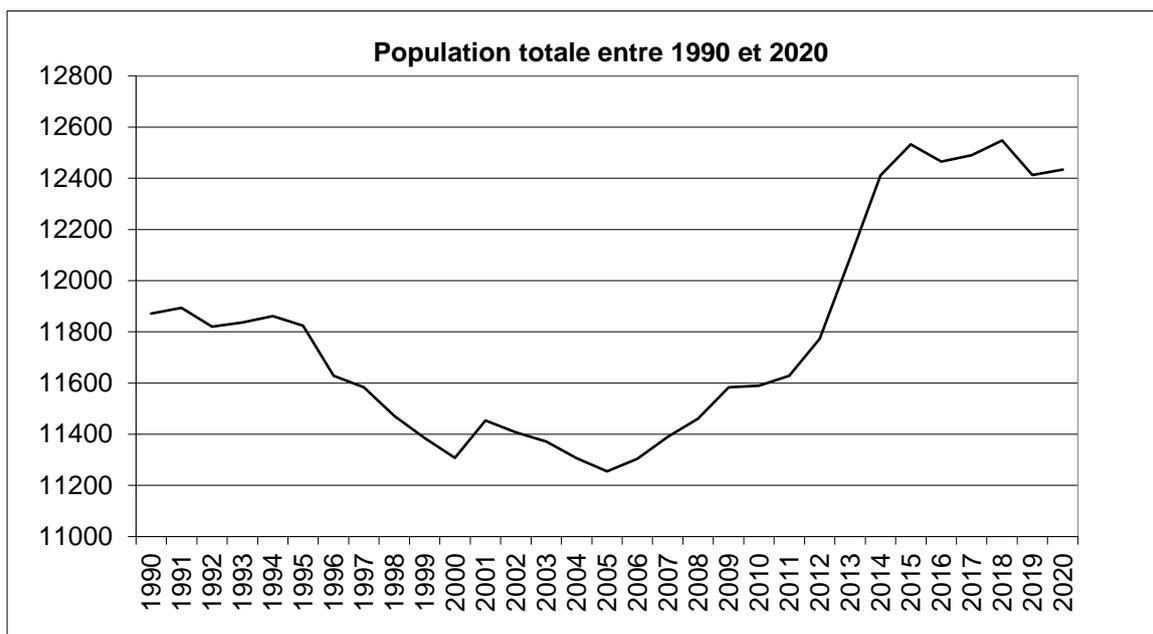
#### **Evolution de la population**

Naissances.....	141	(108)	Divorces .....	62	(67)
Décès .....	147	(135)	Naturalisations .....	49	(54)
Mariages .....	71	(108)			

<b>Etat de la population</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>Différence</b>
<b>Suisses</b>	<b>8'961</b>	<b>8'966</b>	<b>- 5</b>
Hommes	4'231	4'209	+ 22
Femmes	4'730	4'757	- 27
<b>Etrangers</b>	<b>3'473</b>	<b>3'447</b>	<b>+ 26</b>
Hommes	1'810	1'807	+ 3
Femmes	1'663	1'640	+ 23
<b>Au total</b>	<b>12'434</b>	<b>12'413</b>	<b>+ 21</b>
Hommes	6'041	6'016	+ 25
Femmes	6'393	6'397	- 4

#### **Historique de la population**

<b>Année</b>	<b>Population totale</b>	<b>Suisses</b>	<b>Etrangers</b>
31.12.2020	12'434	8'961	3'473
31.12.2019	12'413	8'966	3'447
31.12.2018	12'548	9'102	3'446
31.12.2017	12'491	9'097	3'394
31.12.2016	12'465	9'037	3'428
31.12.2015	12'533	9'115	3'418



<b>Répartition selon état civil</b> (y.c. habitants « en séjour, requérants et frontaliers »)	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Célibataires	5'702	5'578
Divorcés	1'250	1'227
Mariés	4'355	4'417
Partenariats enregistrés	16	18
Partenariats annulés	4	4
Séparés	459	496
Veufs	835	833

<b>Répartition par confession</b> (y.c. habitants « en séjour, requérants et frontaliers »)	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Catholiques	6'946	7'136
Protestants	948	967
Autres / Sans confession	4'729	4'470

<b>Répartition par genre</b> (y.c. habitants « en séjour, requérants et frontaliers »)	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Suisses établis	9'041	9'053
Permis de séjour (B)	1'177	1'161
Permis d'établissement (C)	2'223	2'213
Permis de séjour (L)	32	28
Requérants d'asile	250	217
Diplomates/Fonctionnaires internationaux	0	0
Frontaliers (avec résidence)	7	8

#### **Permis de séjour et d'établissement pour étrangers**

Encaissé auprès des intéressés	Fr. 129'684.-	(Fr. 139'669.-)
Versé au Canton	Fr. 91'372.-	(Fr. 97'818.-)
Bénéfice pour la Municipalité	<b>Fr. 38'312.-</b>	<b>(Fr. 41'851.-)</b>

1'128 (1'216) permis pour étrangers « B » et « C » ont été renouvelés dans la Commune.

## Ressortissants étrangers classés selon le nombre et la nationalité (y.c. habitants « en séjour, requérants et frontaliers »)

Italie	551	Russie	23
Espagne	403	Somalie	23
Portugal	394	Grande-Bretagne	22
France	374	Angola	21
Kosovo	302	Canada	21
Erythrée	266	Irak	21
Syrie	170	Algérie	20
Sri Lanka	110	Pologne	20
Afghanistan	101	Croatie	15
Turquie	89	Tunisie	15
République de Serbie	63	Autriche	13
Belgique	54	Ethiopie	13
Chine	52	Iran	13
Allemagne	50	Thaïlande	12
Cameroun	43	Guinée	11
Macédoine	39	Sénégal	11
Maroc	38	Etats-Unis	10
Brésil	35	Grèce	10
Congo (Kinshasa)	35	Pays-Bas	10
Bosnie et Herzégovine	29		
Roumanie	29		

**Avec 9 ressortissants chacun :** Japon, Nigéria, Suède

**Avec 8 ressortissants chacun :** Colombie, Inde, Liban, Ukraine

**Avec 7 ressortissants chacun :** Côte d'Ivoire

**Avec 6 ressortissants chacun :** Kenya, Rép. Dominicaine, Togo

**Avec 5 ressortissants chacun :** Chili, Hongrie, Monténégro, Norvège, Slovénie, Tchéquie

**Avec 4 ressortissants chacun :** Albanie, Bangladesh, Géorgie, Lituanie, Mexique, Pakistan, Philippines, Slovaquie

**Avec 3 ressortissants chacun :** Madagascar, Moldavie, Pérou

**Avec 2 ressortissants chacun :** Argentine, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cuba, Egypte, Gabon, Gambie, Haïti, Indonésie, Israël, Mali, Népal, Palestine, Rwanda, Vietnam

**Avec 1 ressortissant chacun :** Apatride, Arménie, Corée du Sud, Finlande, Ghana, Irlande, Malte, Maurice, Mauritanie, Mongolie, Ouzbékistan, Soudan, Tadjikistan, Tanzanie, Yémen

**Soit au total 100 (100) nationalités étrangères.**

### 1.11. Jumelages

#### Jumelage avec Belfort

En raison de la pandémie liée au coronavirus, les traditionnels échanges n'ont pas pu avoir lieu entre les deux villes, notamment pour ce qui concerne le Mois de la photographie, en avril, ainsi que la participation de Delémont au marché aux fleurs « Belflorissimo », en mai.

De son côté, la Ville de Belfort a dû renoncer à réaliser la décoration florale du massif route de Bâle-avenue de la Gare, en raison du chantier lié au Théâtre du Jura.

Par ailleurs, la Dictée des Nations s'est déroulée en ligne, vu la crise sanitaire. Elle a connu, malgré les circonstances, un beau succès.

## **Jumelage avec La Trinidad, Nicaragua**

Le cadre de travail mis en place avec les partenaires au Nicaragua (la section locale du Movimiento Comunal Nicaragüense - MCN) et en Suisse a tenu toute ses promesses en 2020. Toujours avec le soutien de la FICD (qui prend en charge la moitié du budget annuel des projets approchant Fr. 80'000.-), le Groupe Nicaragua a poursuivi son travail de partenariat avec le MCN. En raison de la pandémie, une ONG nicaraguayenne partenaire (ANF) a dû décliner sa collaboration mise en place en 2019 pour la construction de maisons familiales dignes à La Trinidad. Malgré cela, 10 maisons ont été construites en 2020 en collaboration avec INVUR et COLMENA. Plus de 70 latrines ont été mises en place et deux communautés rurales ont pu accéder à l'eau. Le travail de reforestation, de plantation d'arbres fruitiers et forestiers, de soutien aux petits producteurs, d'animation pour les jeunes a été poursuivi. Ces actions sont soutenues par la Municipalité via le centime de l'eau et la contribution accordée au titre du jumelage avec La Trinidad.

Evidemment, la pandémie a eu une influence importante sur le travail conduit tant sur place à La Trinidad qu'à Delémont. Au Nicaragua, l'organisation partenaire a dû stopper son travail durant environ 6 semaines. Des formations et sensibilisations aux gestes barrière ont été dispensées par le MCN à La Trinidad en coordination avec les représentants du Ministère de la santé, toujours en tenant compte de la situation économique et sociale des personnes concernées. En Suisse, toujours en raison de la pandémie (suppression de la Danse sur la Doux et du Tropicana), le Groupe Nicaragua a dû imaginer d'autres moyens de récolte de fonds. Il a ainsi fait appel directement et avec succès à des donateurs privés.

Les passages en novembre 2020 des ouragans ETA et IOTA, très dévastateurs sur la Côte Atlantique du Nicaragua, ont eu également des effets très néfastes sur les productions de frijoles (haricots) chez les petits paysans dans les communautés autour de La Trinidad : perte totale de la seconde récolte suite aux pluies diluviennes. Avec son appel à l'aide, le Groupe Nicaragua a réuni plus de Fr. 10'000.- qui ont été immédiatement utilisés pour assurer la subsistance à plus de 150 familles dans le cadre d'un projet « Alimentos por trabajo – Aliments contre travail ». Les mêmes recevront les semences nécessaires aux semailles d'avril 2021.

Enfin, avec la nouvelle loi nicaraguayenne sur les agents étrangers, les transferts d'argent de l'étranger vers des organisations et associations privées au Nicaragua doivent, depuis décembre 2020, apporter la preuve que les montants concernés ne sont utilisés que dans un cadre clairement défini, excluant tout volet politique. A travers le MCN, les activités ont donc été dûment déclarées. Le « Ministerio de Gobernacion » (l'équivalent d'un Ministère de l'intérieur), après avoir vérifié les comptes des projets réalisés entre 2017 et 2020, a validé l'activité du Groupe Nicaragua et autorisé le premier transfert de fonds de 2021. A noter que tous les documents nécessaires étaient disponibles de longue date : convention entre le MCN et le Groupe Nicaragua, des budgets clairs, des comptes transparents et des vérifications fiduciaires précises. Tout cela a permis de répondre très rapidement aux nouvelles exigences légales et n'a pas porté préjudice aux projets menés sur place.

## **Parrainage de Riù de Mori, Roumanie**

Dans le cadre de ce parrainage, si les liens sont maintenus avec l'OVR international (anciennement Opération Villages Roumains), ils ne le sont plus avec les Autorités locales roumaines qui ont renoncé à tout contact.

Par ailleurs, en raison de la pandémie, les actions ont été gelées mais, de manière à garder un contact avec l'ensemble de ses membres, l'OVR édite des *Newsletters* régulièrement avec, notamment, diverses informations touchant les deux pays.

### **1.12. Commission de la mairie**

La Commission de la mairie, présidée par M. Pierre Brulhart, s'est réunie à trois reprises en 2020. Elle a notamment rendu un préavis favorable sur la demande de crédit Fr. 400'000.- pour le renouvellement des systèmes d'exploitation, la sécurisation des données et l'adaptation des infrastructures réseau et sur le crédit-cadre 2021-2025 de Fr. 475'000.- TTC pour le remplacement de quatre véhicules d'intervention pour le CRISD, a approuvé la refonte complète du Règlement du cimetière et, concernant le budget 2021, a préavisé favorablement les demandes de crédits pour des investissements à réaliser en 2021 (limite de Fr. 20'001.- à Fr. 200'000.-) qui concernaient le Département de la mairie et de la promotion économique.

### **Foires mensuelles**

En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie, il n'y a eu que deux foires en 2020 avec 11 forains inscrits en septembre et 8 en octobre.

## **Cimetière et funérarium**

Il y a eu 146 (130) décès à Delémont en 2020 (dont plus de 60 durant le dernier trimestre), qui ont représenté 118 incinérations, 10 enterrements, 12 inhumations à l'extérieur de la localité et 6 dons du corps à la science.

### **1.13. Service de police**

La Police municipale comprend 16 agents de police, sous le commandement d'un commissaire. Tous sont en service actif, armés, et leur formation est reconnue par un certificat ou un brevet fédéral de policier. L'organisation interne se base sur un système hiérarchisé des grades (allant d'agent à commissaire). Deux agents (1 femme et 1 homme) ont quitté le service pour rejoindre les rangs de la Police cantonale. Tous deux ont été remplacés par deux policiers formés (également 1 femme et 1 homme) issus de ce dernier corps.

Les agents assurent un service de permanence 24h/24 et 7j/7, par le biais d'un tournus « Police-Secours » ou par périodes de piquet. Pour le personnel hors tournus, des horaires administratifs, voire relatifs à l'événementiel, sont planifiés.

Le chef de service (commissaire) applique principalement un horaire administratif, variable au gré des besoins. Toutefois, et selon son statut d'officier de service, il peut être appelé, voire mobilisé, en tout temps. En période d'absence, c'est son adjoint qui le remplace.

Le secrétariat est composé d'une secrétaire et d'une apprentie employée de commerce.

### **Activités**

Depuis la mise en place de Police Synergie (au 1<sup>er</sup> mars 2017), les missions des agents se sont étoffées, notamment en ce qui concerne l'activité dite de « Police-Secours ». A travers celle-ci, et du fait de procédures qui n'ont cessé de se multiplier et de se compliquer, un volume conséquent de travaux administratifs est à absorber (rapports, procès-verbaux d'auditions, procédures multiples et formulaires divers). Malgré ce fait, des efforts sont consentis à tous niveaux afin de pallier au manque d'activités dans le domaine de la « Police de proximité ». Pour y parvenir, des mesures de planification d'objectifs, dont le contrôle de stationnement, ont été instaurées.

La réception commune du poste de police de la Gare (Police cantonale/municipale) occupe régulièrement un agent delémontain durant la semaine.

Comme durant les années précédentes, un agent a été ponctuellement détaché pour intégrer un groupe composé d'agents de la Police cantonale et de la Police ferroviaire (Groupe Sécurité Voie Publique-GSVP) pour des actions ponctuelles et spécifiques, axées principalement sur le territoire delémontain.

La gestion et l'exploitation des diverses caméras de sécurité (fixes et mobile), mobilisent régulièrement les ressources du service. Par ailleurs, la gestion des infractions constatées par ce système aux différents écopoints nécessite une énergie considérable quant à la procédure (constat d'infraction, identification de l'auteur, notification de l'infraction et dénonciation de celle-ci).

La situation COVID a également eu un impact sur le fonctionnement du service et de ses missions. Ainsi, une importante collaboration a été instaurée avec les différents services cantonaux liés à la gestion de cette pandémie. Ce faisant, la Police municipale a été très active afin d'accompagner les acteurs économiques de la ville dans la mise en place des nombreuses mesures fédérales et cantonales édictées, ainsi que dans les contrôles qui ont suivi quant au respect de ces dernières.

### **Instruction**

Chaque agent participe tout au long de l'année aux entraînements de tir et à la formation continue en matière de tactiques et techniques d'intervention (TTI), de même que dans le domaine de la REA (réanimation et défibrillation). Ils se perfectionnent également de manière régulière dans les différents domaines de leurs compétences, que ce soit au travers de cours de « refresh » organisés par la Police cantonale ou, plus récemment, par le biais de supports de formation en ligne.

### **Projets/investissement**

Le projet de gestion informatisée des différentes autorisations de stationnement sur le territoire cantonal (en lien avec la mise en place des nouveaux horodateurs) se poursuit. Si la situation COVID a mis à mal toute planification, l'intégration de la gestion du nouveau parking de l'Etang a également révélé son lot de complications. L'étroite collaboration qui prévaut entre les différents partenaires externes et internes associés à ce projet devrait permettre à celui-ci de prochainement aboutir.

Dans le domaine technique, l'ensemble des moyens radios des agents a été remplacé par une nouvelle génération d'appareils. Ce changement assure ainsi la compatibilité avec la centrale d'urgences et d'engagements de la Police cantonale.

### Quelques chiffres

**Dossiers** : le nombre de dossiers « Police-Secours » est toujours en augmentation, soit 505 (454 en 2019 et 385 en 2018), ceci malgré la situation sanitaire COVID. Il s'agit d'infractions constatées ensuite d'interventions, de rapports de constats divers et de plaintes. S'agissant des dossiers administratifs (demandes de naturalisation, notifications de poursuites, patentes de restaurants, dénonciations pour les ordures, enquêtes diverses, etc.), ceux-ci ont légèrement diminué par rapport à l'année précédente, soit 1'061 (1'173). Cette baisse est notamment à mettre en lien avec la pandémie.

**Education routière** : deux agents ont visité toutes les classes primaires et enfantines de la ville et ont formé, comme chaque année, les patrouilleurs scolaires. Des adaptations ont toutefois été nécessaires en raison de la situation sanitaire.

**Parcomètres** : la somme récoltée s'est montée à Fr. 190'811.- (Fr. 237'853.-) et EUR 597.-, soit Fr. 624.-, avant déduction des rétrocessions pour les parcs chemin des Bats, Gare Collectif, Otto's, Etang, secteur commercial gare, Vieille Ville, place Monsieur, Comptoir, Bellevoie, rue de la Jeunesse, Clair-Logis, et de la TVA. Là également, la baisse significative est à mettre en corrélation avec la situation COVID, une plus grande tolérance ayant été de mise quant au stationnement payant.

L'entretien et les réparations des horodateurs collectifs et individuels ont été accomplis tout au long de l'année.

Le montant encaissé pour les diverses autorisations de parage est intégré au montant ci-dessus.

**Amendes d'ordre** : 3'231 (3'084) bulletins d'amendes d'ordre ont été délivrés pour un montant de Fr. 157'040.- (Fr. 148'650.-).

**Radars** : 20 contrôles radars (13) ont été effectués en 16 lieux du territoire communal et 2'082 (1'199) véhicules ont été contrôlés, parmi lesquels 86, soit 10,72 %, étaient en infraction.

**Permis de nuit** : 66 (207) permis ont été délivrés pour un montant de Fr. 6'900.- (Fr. 20'800.-). *Suite aux décisions liées à la situation sanitaire COVID, les montants n'ont pas été facturés, ceux-ci sont donc indicatifs.*

**Chiens** : la ville compte quelque 515 chiens.

Ci-après 3 tableaux comparatifs des activités de la Police municipale 2016-2020 :

#### Statistique Police-Secours

Réquisitions générées	2016	2017	2018	2019	2020
	Avant Synergie	Transition Synergie	Synergie		
<b>Total</b>	140	285	385	454	505

Les chiffres précités comprennent l'ensemble des dossiers traités au travers des interventions des agents de la Police municipale, ainsi que les plaintes et requêtes enregistrées via le guichet commun du poste de la Gare. Ne sont pas incluses les différentes réquisitions administrées par le service au niveau communal (ce point est repris plus après).

#### Statistique Journal de Poste

Journal de poste (JP)	2016	2017	2018	2019	2020
	Avant Synergie	Transition Synergie	Synergie		
<b>Total des inscriptions</b>	11	27	666	824	1170

Chaque intervention, tout comme chaque mission effectuée, font l'objet d'une inscription via le système informatique police (Infopol). Deux niveaux sont utilisés pour lesdites inscriptions, à savoir :

- Les « communications, ou CO », lesquelles contiennent des éléments importants en termes d'informations à transmettre à l'ensemble des corps de police jurassiens, voire extra-cantonaux, ainsi qu'à la magistrature. La majeure partie de ces communications débouche sur la rédaction de rapports, lesquels seront transmis aux différentes Autorités. C'est à travers ce système que sont extraites les données dites de « Police-Secours ».
- Les « journaux de poste, ou JP », qui relatent des constatations et des informations liées à des événements et/ou des interventions. Celles-ci sont inscrites à titre informatif et aux fins de recherches, mais elles ne débouchent pas sur des rapports circonstanciés. Le « journal de poste » est assimilé à la « main courante », anciennement utilisée par plusieurs corps de police. L'activité qui y figure reflète les différentes sollicitations et interventions policières qui ne figurent toutefois pas dans la statistique « Police-Secours ».

### Statistique des réquisitions et dossiers administratifs communaux

Réquisitions et dossiers administratifs communaux	2016	2017	2018	2019	2020
	Pas d'impact de Synergie				
<b>Total</b>	<b>1005</b>	<b>940</b>	<b>1046</b>	<b>1173</b>	<b>1061</b>

Ces chiffres correspondent aux réquisitions et dossiers administratifs qui sont traités spécifiquement au niveau communal. Synergie n'a donc pas d'impact sur ceux-ci. Ces chiffres sont toutefois en augmentation jusqu'à fin 2019, ceci notamment du fait de la mise en place de la caméra de sécurité mobile sur les différents écopoints, et des infractions qui sont constatées au travers de ce système. La mise en place de caméras additionnelles entraînera inexorablement une charge de travail supplémentaire, laquelle se répercutera statistiquement. La baisse constatée pour 2020 est la conséquence directe de la situation COVID.

### Objectifs 2021

- Développement des missions dites « de proximité »
- Mise en œuvre de la gestion du nouveau parking de l'Etang
- Digitalisation des différentes autorisations communales en matière de stationnement
- Mise à jour du Règlement général de police et des différentes ordonnances liées (éléments ayant été retardés, voire stoppés, en raison du COVID)

## 1.14. Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD)

### Formation et investissement public

2020 – Une année très spéciale. Les valeurs qui prévalent dans un corps de sapeurs-pompiers ont été mises de côté avec toutes les mesures qui ont été décidées et appliquées durant cette année !

En raison des conditions sanitaires décidées par les Autorités, plusieurs exercices et cours de formation cantonaux et fédéraux ont été annulés en 2020. Cet état de fait péjore le bon fonctionnement du CRISD. Étant en effectif juste suffisant, cela ne permet pas de promouvoir certains membres à des fonctions clés telles qu'officier de service ou chauffeur. Par rapport aux années précédentes, seuls 41% de l'effectif du SIS a suivi un cours cantonal de formation, en retrait de près de la moitié, et 44% ont suivi un cours fédéral de formation, en net retrait également, au lieu des 70 à 80% habituels pour les 2 catégories.

En 2020, aucun pompier n'a passé les phases de sélection afin de devenir instructeur fédéral. Par contre en 2021, 4 candidats se sont inscrits aux phases de sélection latines. Cet apport de jeunes instructeurs avec le brevet fédéral, si les 4 candidats passent avec succès les sélections, fera passer à 8 le nombre d'instructeurs actifs au CRISD.

Le CRISD a mis en application plusieurs mesures pour informer et inciter les jeunes à rejoindre ses rangs, afin de pallier aux démissions et aux départs. En 2020 6 pompiers se sont annoncés suite au recrutement officiel et 4 suite au recrutement volontaire de fin d'année. L'érosion des effectifs continue sa lente progression et les arrivées, ou plutôt les personnes qui pérennisent leur appartenance aux pompiers de la Ville de Delémont, ne suffisent pas à compenser les départs.

Il faut mentionner que les missions qui incombent aux pompiers, et particulièrement aux centres de renfort, sont en constante augmentation ces dernières années.

Un spécialiste dans la communication a été mandaté afin de trouver des pistes de communication et d'étudier toutes les possibilités afin de recruter du personnel et également pérenniser leur incorporation. Il faut à court terme trouver des solutions pour augmenter l'effectif du CRISD, sans quoi la surcharge actuelle du personnel pourrait encore faire régresser les effectifs actifs.

### **Objectifs du service et besoins**

Sur le plan humain, l'objectif principal du CRISD est de deux ordres, à savoir étoffer les effectifs et maintenir, voire améliorer, l'ambiance actuelle qui est très bonne. La collaboration avec un professionnel de la communication devra permettre de trouver des pistes et de mettre en application les résultats de son étude. Sur la plan opérationnel l'objectif est de changer 4 véhicules d'intervention, qui arrivent en fin de vie après plus de 20 ans de bons et loyaux services, de 2021 à 2025. Le Conseil de Ville a accepté la demande de crédit relative à ces acquisitions et les démarches administratives de mise en soumission publique sont quasiment terminées.

### **Réalisations et dossiers importants**

La partie opérationnelle du plan d'alarme DMB, pour les pompiers, est terminée. Le matériel nécessaire pour lutter contre les inondations a été acquis et l'organisation y relative a été faite afin d'être prêt en cas de nécessité et de crue annoncée. Reste à finaliser le plan d'intervention avec les documents de deux autres services communaux.

Le projet de réorganisation POMPIERS JU.2020 occupe les milieux des pompiers et politiques jurassiens depuis maintenant 2 années. Les débats sont nourris et la réorganisation pas aussi simple que ne l'espérait le pouvoir exécutif cantonal. Cette démarche de réorganisation va prendre encore quelque temps avant d'être finalisée. Les représentants des pompiers au sein du groupe de travail, nommé par le Gouvernement, sont attentifs à ce que la future réorganisation apporte des bonnes solutions aux futurs commandements et non pas une réorganisation qui mettra dans l'embarras leurs successeurs.

En 2020, le musée a été nettement moins visité que les années précédentes, à cause des conditions sanitaires principalement. L'intérêt d'une partie de la population est présent, mais des visites ont dû être refusées.

Dossiers importants à traiter en 2021 :

- formation de nouveaux instructeurs fédéraux avec brevet
- finalisation du plan d'alarme DMB
- développement du projet de communication
- augmentation des effectifs
- achats de nouveaux véhicules
- peinture de l'intérieur des halles du bâtiment A

### **Interventions**

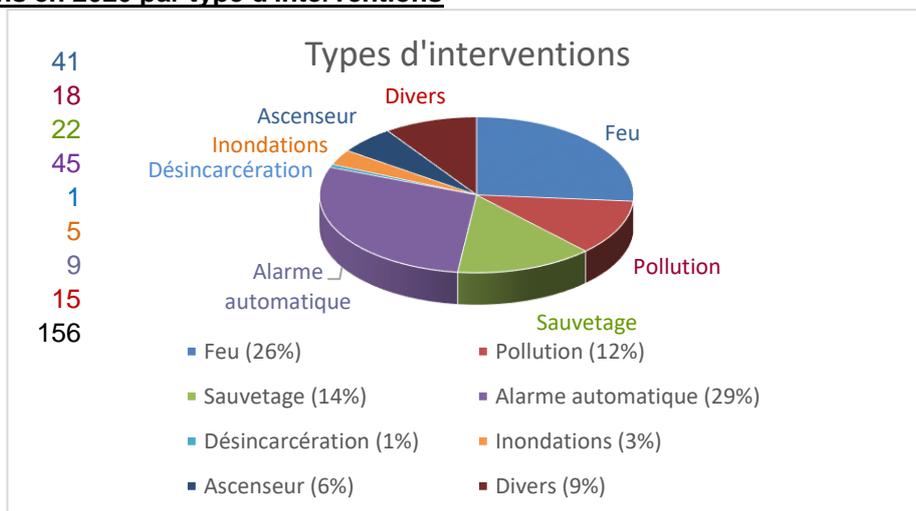
Le nombre total d'interventions en 2020 est de 156, nombre qui est stable par rapport aux dernières années. Les heures-sapeurs ont diminué de 20%, passant à 1'961. Cette diminution s'explique par la crise sanitaire et l'immobilité des personnes découlant de cette situation.

Les interventions pour lutter contre le feu se montent à 41 ; celles contre les pollutions à 18 ; les sauvetages de personnes à 22 ; les alarmes automatiques à 45 ; le secours routier à 1 ; les inondations à 5 ; les pannes d'ascenseur à 9 et les interventions diverses à 15. Le début d'année 2020 a été marqué par quelques gros sinistres dans le district, dans la continuité de la deuxième moitié de 2019.

Le plus grand souci lors des interventions, en regard des effectifs et principalement en journée, est la présence réduite de pompiers car, en majorité, les pompiers du CRISD travaillent à l'extérieur de la localité et ne sont pas disponibles. Par exemple les employés communaux ne sont plus que 2 actuellement dans l'effectif du CRISD.

## Répartition des interventions en 2020 par type d'interventions

Feu (26%)	41
Pollution (12%)	18
Sauvetage (14%)	22
Alarme automatique (29%)	45
Désincarcération (1%)	1
Inondations (3%)	5
Ascenseur (6%)	9
Divers (9%)	15
TOTAL	156



### Divers

Suite aux décisions des Autorités, le programme des activités en 2020 a passablement été chamboulé, et plusieurs manifestations ont été annulées. Le Téléthon, en version très réduite, a permis de récolter environ Fr. 4'000.-.

## 1.15. Protection civile

### Contribution forfaitaire aux frais d'entretien des abris

La subvention obtenue par la Commune pour l'année 2020 s'est élevée à Fr. 8'800.-, pour moitié en faveur de l'abri de la Blancherie et l'autre en faveur du hangar Saint-Michel, à quoi s'est ajouté un versement de Fr. 5'898.- pour entretien spécifique.

### Contribution communale à l'Office de la protection civile régional

La contribution communale est de Fr. 3.- par habitant, prise sur le fonds des contributions de remplacement.

## 1.16. Service financier

Le budget annuel ainsi que les comptes 2020 font l'objet d'une publication séparée. Les différentes informations ci-dessous sont en relation, principalement, avec la perception des impôts et basées sur les années 2015-2018.

Dans le courant de l'année 2020, le Service des contributions a édité pour la première fois ses nouveaux outils statistiques. Depuis, les informations obtenues ne sont pas identiques aux années précédentes. C'est pourquoi certaines statistiques publiées ci-dessous ne concernent que les années 2017 et 2018. Elles s'amélioreront d'année en année avec l'apport de nouvelles données annuelles.

## 1.17. Statistiques et comparaisons fiscales

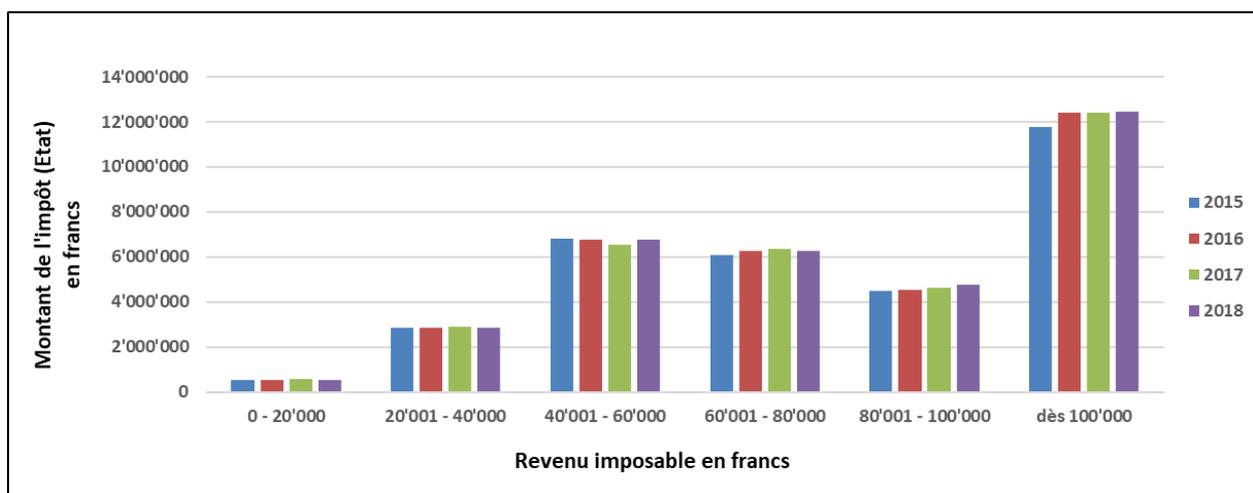
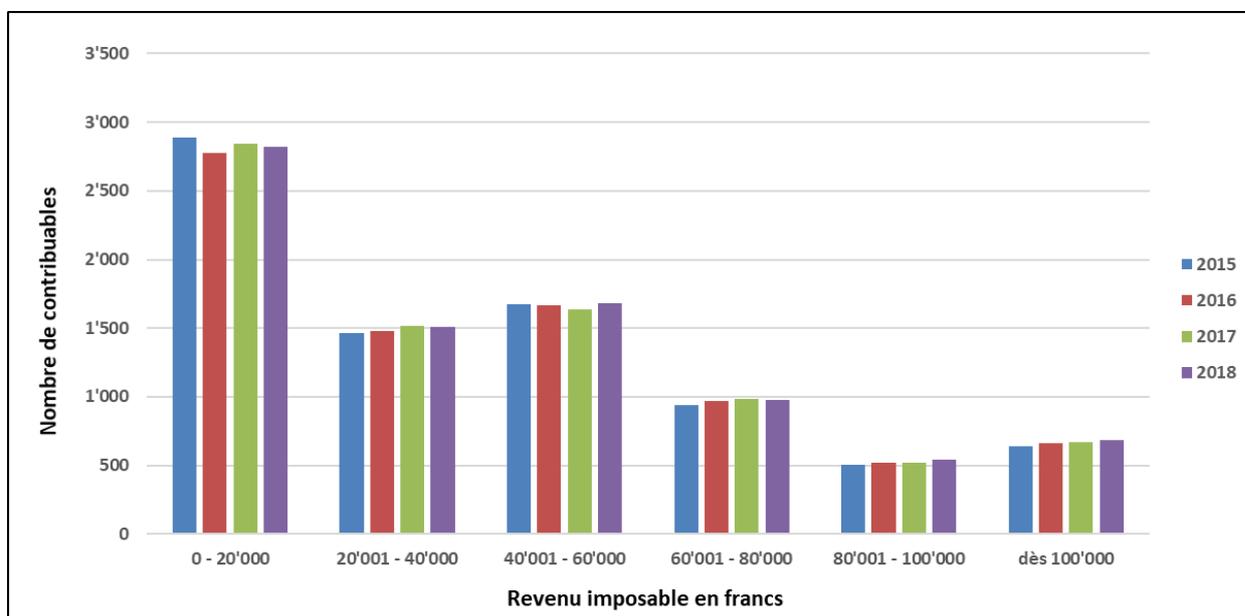
### Ensemble des contribuables

En 2018, les personnes physiques qui ont un revenu imposable inférieur à Fr. 40'000.- représentent 53% de l'ensemble des contribuables et paient 10% du total des impôts ; 32% des personnes ont un revenu imposable qui se situe entre Fr. 40'000.- et 80'000.- et paient 39% des impôts totaux ; 15% des personnes ont un revenu imposable supérieur à Fr. 80'000.- et paient 51% des impôts.

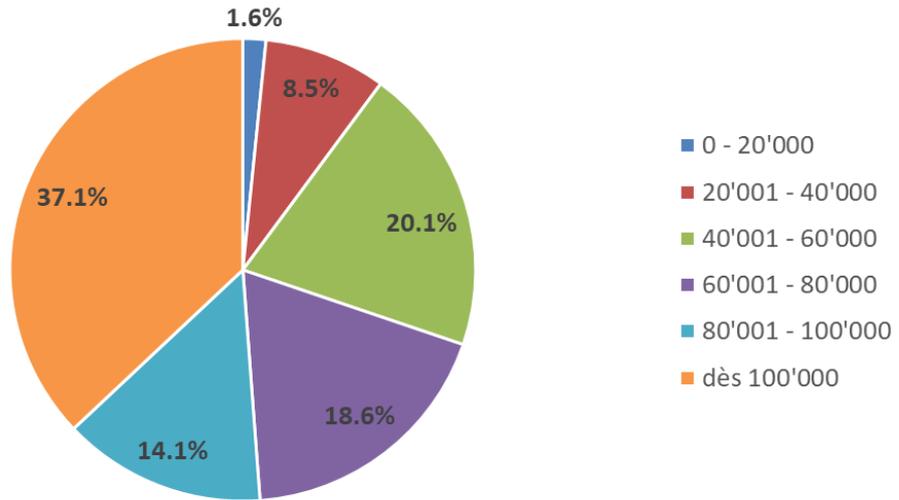
Les chiffres inscrits dans le tableau ci-dessous indiquent le nombre de contribuables et le montant d'impôt d'état en francs en fonction des paliers de revenus.

	2015		2016		2017		2018	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	2'887	516'254	2'777	516'431	2'844	550'863	2'818	538'797
20'001 - 40'000	1'465	2'845'096	1'479	2'836'293	1'516	2'912'015	1'506	2'856'785
40'001 - 60'000	1'673	6'787'710	1'670	6'765'622	1'636	6'540'353	1'680	6'769'785
60'001 - 80'000	939	6'093'035	971	6'239'825	987	6'359'772	978	6'247'539
80'001 - 100'000	506	4'475'178	517	4'547'751	521	4'640'754	540	4'750'899
dès 100'000	636	11'770'910	659	12'406'254	667	12'422'960	682	12'456'986
<b>Total</b>	<b>8'106</b>	<b>32'488'183</b>	<b>8'073</b>	<b>33'312'176</b>	<b>8'171</b>	<b>33'426'716</b>	<b>8'204</b>	<b>33'620'791</b>

Ci-après, se trouvent les graphiques qui illustrent les données contenues dans le tableau. Par la suite, des données par catégorie de contribuables seront détaillées. Pour information, il ne s'agira cette fois pas des montants d'impôt d'Etat. En effet, le Service des contributions donne désormais des détails par catégorie de contribuable selon les montants totaux des revenus imposables en fonction de chaque palier de revenu.

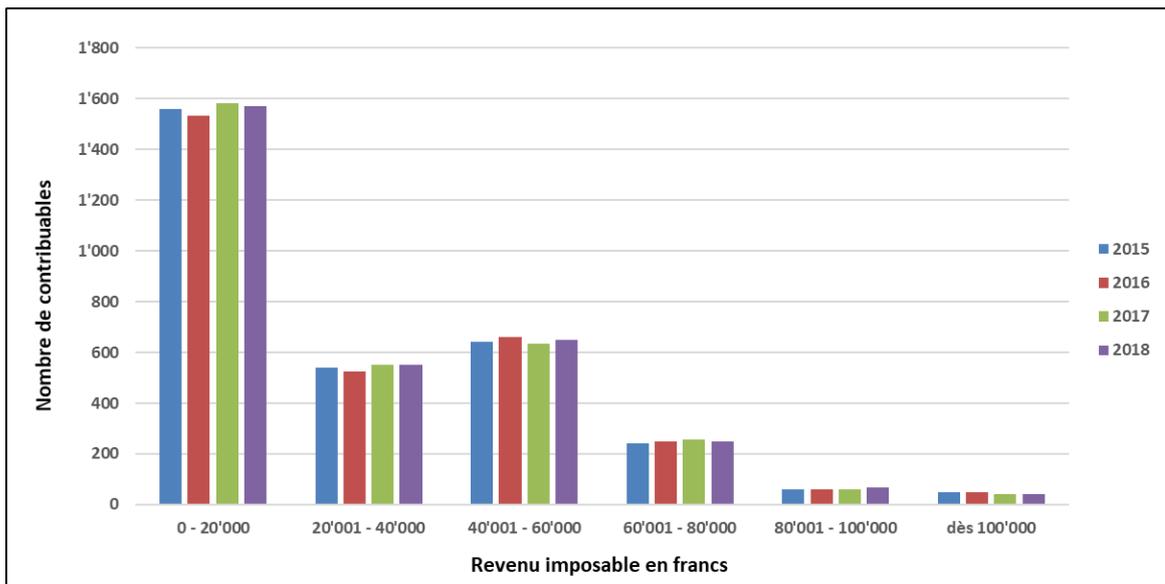


Part du montant de l'impôt (état) en fonction des paliers de revenus imposables en 2018

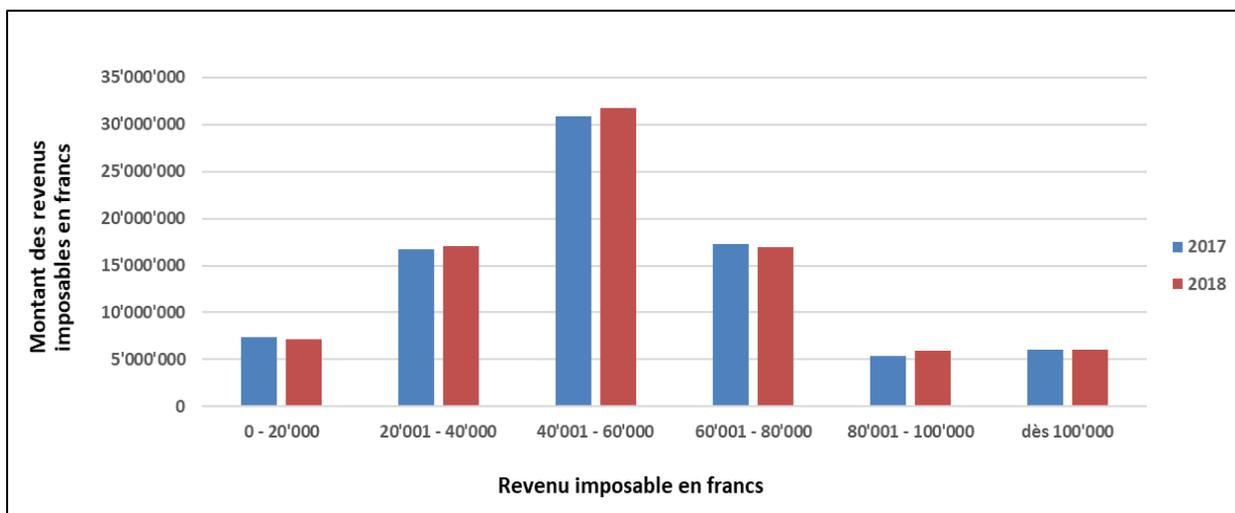


**Contribuables célibataires**

Nombre de contribuables				
Revenus	2015	2016	2017	2018
<b>0 - 20'000</b>	1'557	1'533	1'580	1'569
<b>20'001 - 40'000</b>	540	523	550	550
<b>40'001 - 60'000</b>	642	661	635	650
<b>60'001 - 80'000</b>	241	248	255	249
<b>80'001 - 100'000</b>	62	59	61	68
<b>dès 100'000</b>	47	47	42	42
<b>Total</b>	<b>3'089</b>	<b>3'071</b>	<b>3'123</b>	<b>3'128</b>

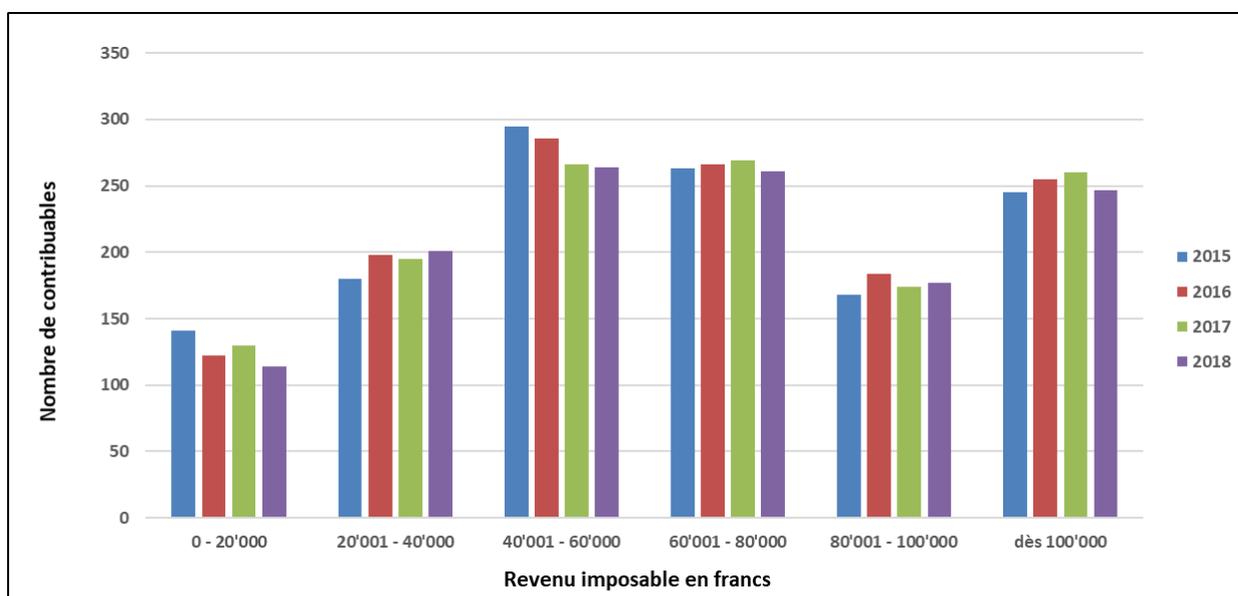


Montants totaux des revenus imposables		
Revenus	2017	2018
0 - 20'000	7'365'252	7'177'924
20'001 - 40'000	16'774'925	17'025'762
40'001 - 60'000	30'834'349	31'802'568
60'001 - 80'000	17'302'417	16'962'156
80'001 - 100'000	5'336'490	5'915'771
dès 100'000	6'095'138	6'050'069
<b>Total</b>	<b>83'708'571</b>	<b>84'934'250</b>

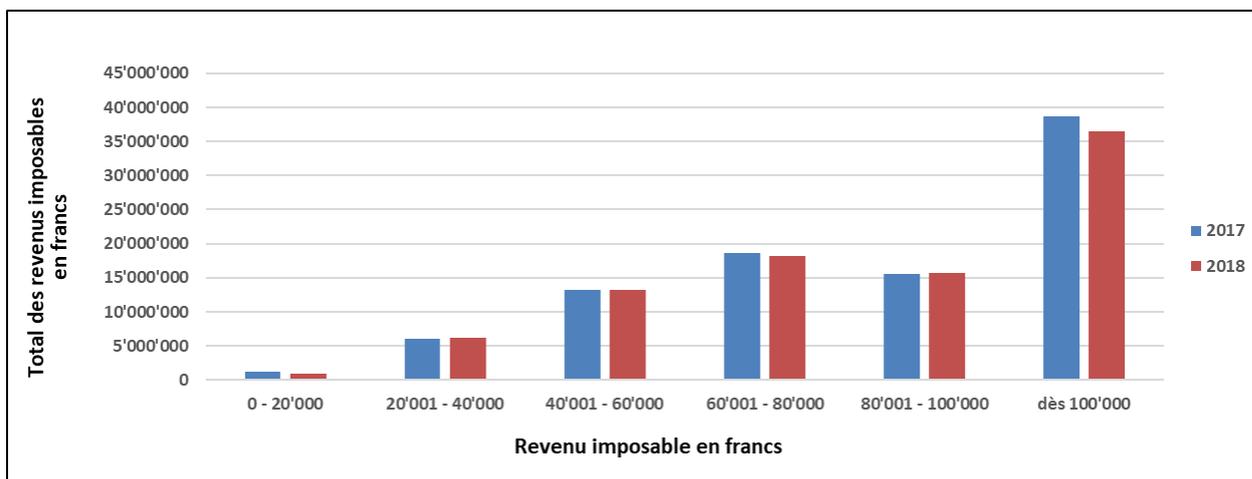


### Contribuables mariés

Nombre de contribuables				
Revenus	2015	2016	2017	2018
0 - 20'000	141	122	130	114
20'001 - 40'000	180	198	195	201
40'001 - 60'000	295	286	266	264
60'001 - 80'000	263	266	269	261
80'001 - 100'000	168	184	174	177
dès 100'000	245	255	260	247
<b>Total</b>	<b>1'292</b>	<b>1'311</b>	<b>1'294</b>	<b>1'264</b>

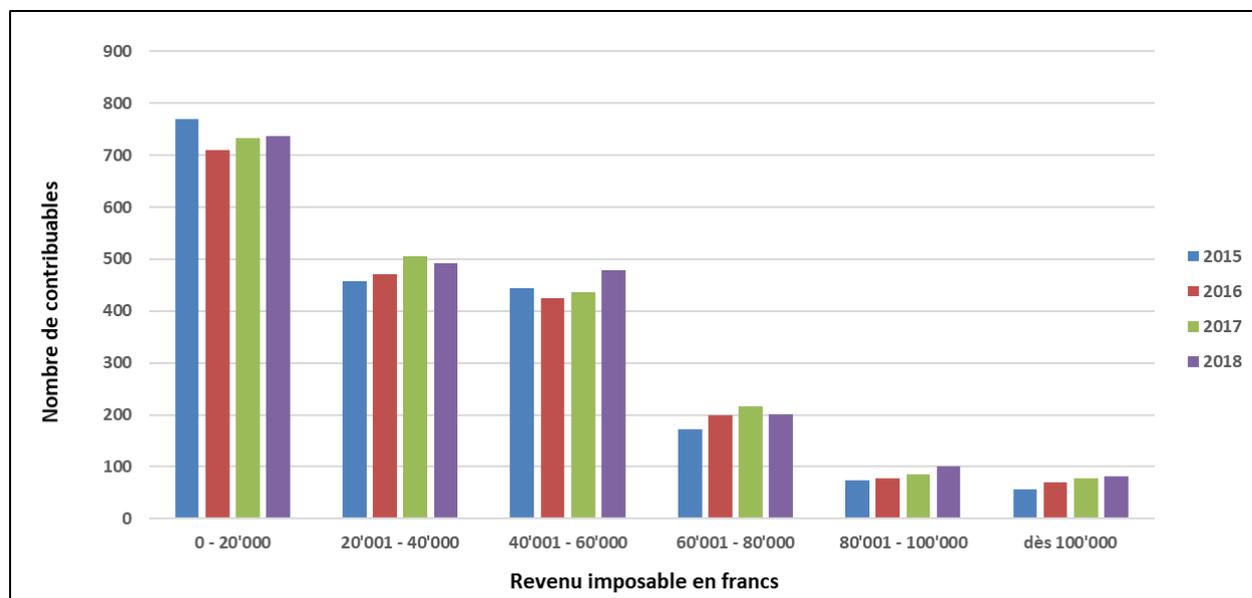


Montants totaux des revenus imposables		
Revenus	2017	2018
0 - 20'000	1'233'839	933'410
20'001 - 40'000	5'986'510	6'157'058
40'001 - 60'000	13'198'229	13'177'049
60'001 - 80'000	18'631'323	18'214'086
80'001 - 100'000	15'544'304	15'751'332
dès 100'000	38'610'534	36'504'086
<b>Total</b>	<b>93'204'739</b>	<b>90'737'021</b>

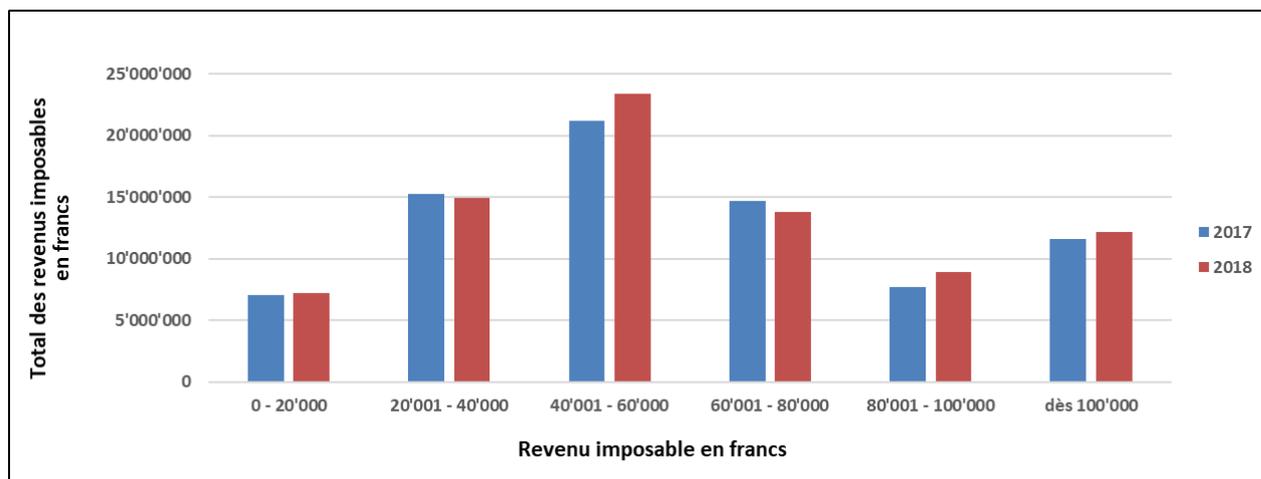


### Contribuables veufs / divorcés

Nombre de contribuables				
Revenus	2015	2016	2017	2018
0 - 20'000	769	710	733	737
20'001 - 40'000	458	470	505	493
40'001 - 60'000	444	425	437	479
60'001 - 80'000	173	200	216	201
80'001 - 100'000	73	78	86	100
dès 100'000	56	70	78	81
<b>Total</b>	<b>1'973</b>	<b>1'953</b>	<b>2'055</b>	<b>2'091</b>

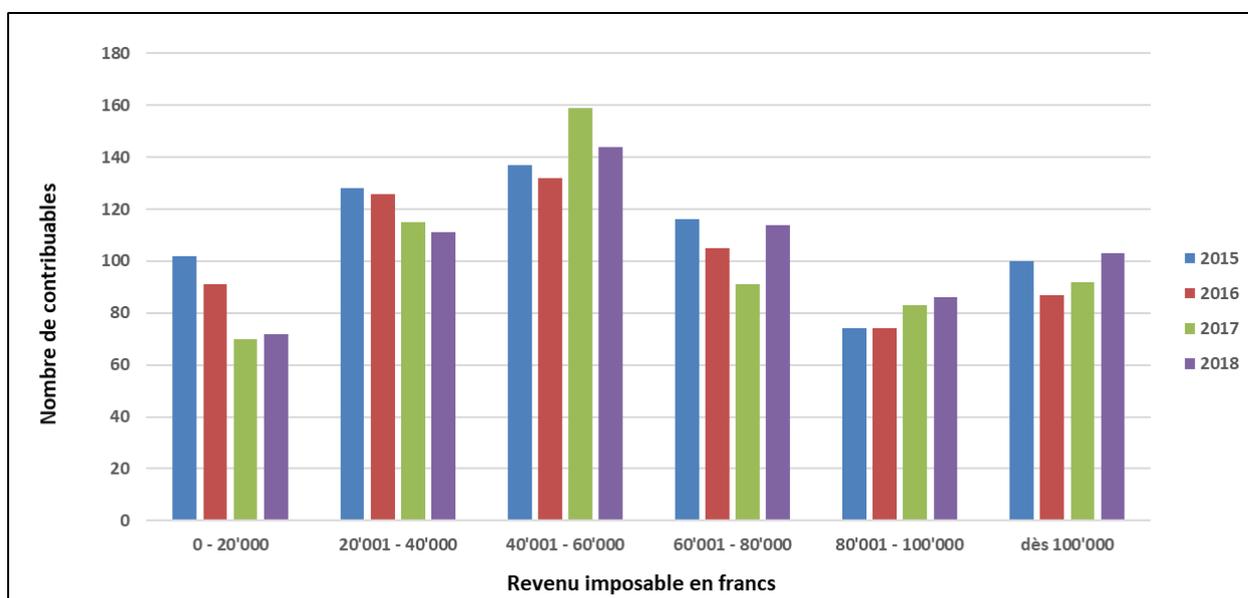


Montants totaux des revenus imposables		
Revenus	2017	2018
0 - 20'000	7'030'800	7'163'466
20'001 - 40'000	15'275'500	14'931'605
40'001 - 60'000	21'195'831	23'386'390
60'001 - 80'000	14'704'691	13'773'186
80'001 - 100'000	7'694'489	8'918'447
dès 100'000	11'557'719	12'194'199
<b>Total</b>	<b>77'459'030</b>	<b>80'367'293</b>

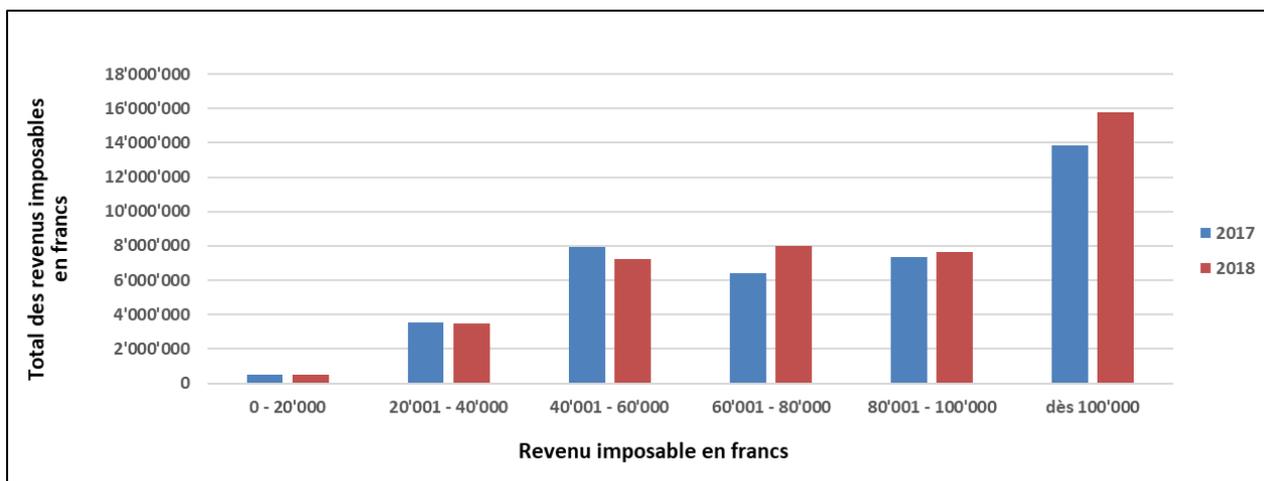


### Contribuables avec un enfant

Nombre de contribuables				
Revenus	2015	2016	2017	2018
0 - 20'000	102	91	70	72
20'001 - 40'000	128	126	115	111
40'001 - 60'000	137	132	159	144
60'001 - 80'000	116	105	91	114
80'001 - 100'000	74	74	83	86
dès 100'000	100	87	92	103
<b>Total</b>	<b>657</b>	<b>615</b>	<b>610</b>	<b>630</b>

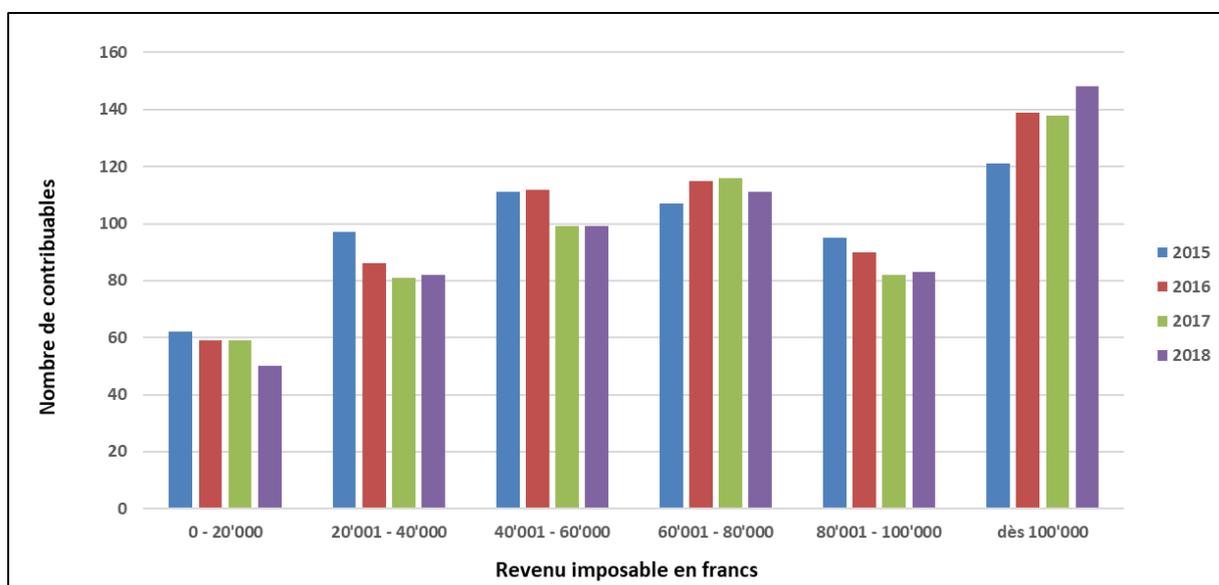


Montants totaux des revenus imposables		
Revenus	2017	2018
0 - 20'000	478'242	491'955
20'001 - 40'000	3'515'689	3'510'339
40'001 - 60'000	7'906'376	7'227'955
60'001 - 80'000	6'384'480	7'985'438
80'001 - 100'000	7'357'080	7'661'983
dès 100'000	13'863'484	15'804'102
<b>Total</b>	<b>39'505'351</b>	<b>42'681'772</b>

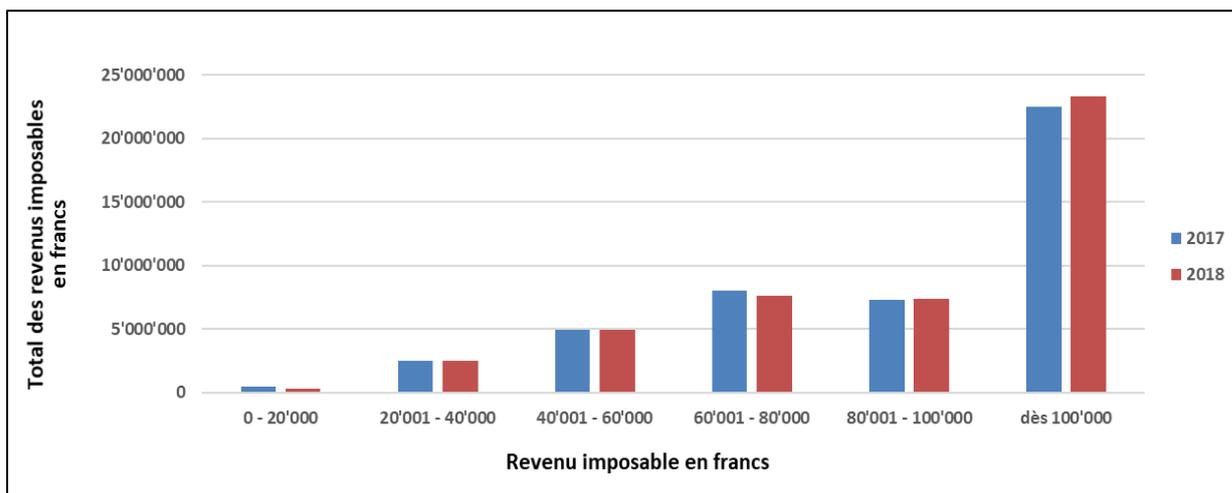


### Contribuables avec deux enfants

Nombre de contribuables				
Revenus	2015	2016	2017	2018
0 - 20'000	62	59	59	50
20'001 - 40'000	97	86	81	82
40'001 - 60'000	111	112	99	99
60'001 - 80'000	107	115	116	111
80'001 - 100'000	95	90	82	83
dès 100'000	121	139	138	148
<b>Total</b>	<b>593</b>	<b>601</b>	<b>575</b>	<b>573</b>

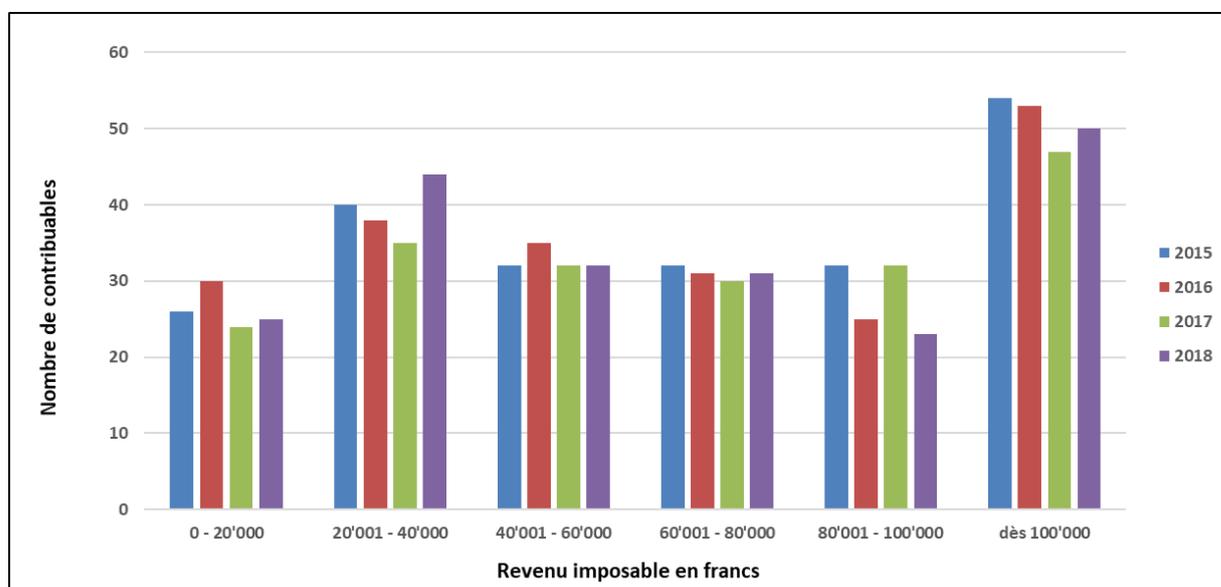


Montants totaux des revenus imposables		
Revenus	2017	2018
0 - 20'000	454'587	346'250
20'001 - 40'000	2'546'253	2'530'663
40'001 - 60'000	4'906'789	4'940'823
60'001 - 80'000	8'056'414	7'631'930
80'001 - 100'000	7'299'195	7'379'583
dès 100'000	22'531'147	23'345'060
<b>Total</b>	<b>45'794'385</b>	<b>46'174'309</b>

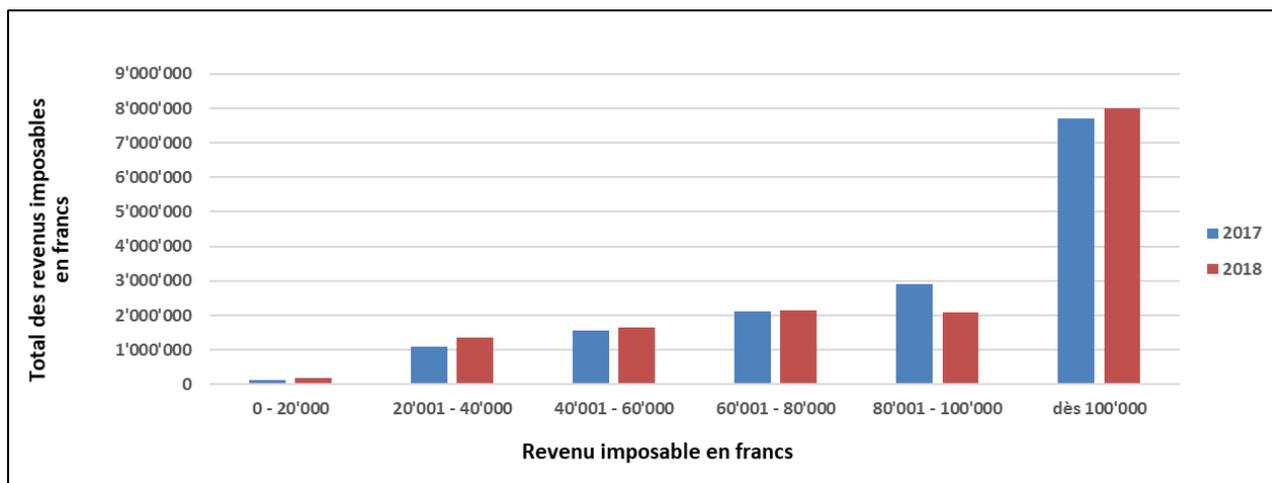


### Contribuables avec trois enfants et plus

Nombre de contribuables				
Revenus	2015	2016	2017	2018
0 - 20'000	26	30	24	25
20'001 - 40'000	40	38	35	44
40'001 - 60'000	32	35	32	32
60'001 - 80'000	32	31	30	31
80'001 - 100'000	32	25	32	23
dès 100'000	54	53	47	50
<b>Total</b>	<b>216</b>	<b>212</b>	<b>200</b>	<b>205</b>



Montants totaux des revenus imposables		
Revenus	2017	2018
0 - 20'000	138'111	176'286
20'001 - 40'000	1'095'312	1'353'518
40'001 - 60'000	1'564'672	1'640'329
60'001 - 80'000	2'114'884	2'141'493
80'001 - 100'000	2'898'763	2'083'946
dès 100'000	7'714'324	8'009'358
<b>Total</b>	<b>15'526'066</b>	<b>15'404'930</b>



### 1.18. Déclarations d'impôts 2020

- 8'162 (8'142) déclarations d'impôts (DI)
- 143 (108) formules pour nouveaux contribuables envoyées dans le courant de l'année
- 1'352 (1'455) personnes taxées à la source

Le Bureau des impôts et du cadastre a transmis 14 demandes de remise d'impôts (8) au Service des contributions.

Année	DI envoyées	DI complémentaires Formules 120	Taxés à la source	Totaux
2010	7'424	116	738	8'278
2011	7'463	129	997*	8'589
2012	7'499	113	1'082*	8'694
2013	7'627	126	1'192*	8'945
2014	7'825	120	1'240*	9'185
2015	7'928	112	1'259*	9'299
2016	8'028	128	1'176*	9'332
2017	8'033	111	1'254*	9'398
2018	8'133	135	1'457*	9'725
2019	8'142	108	1'455*	9'705
2020	8'162	143	1'352*	9'657

\*y compris frontaliers payant de l'impôt à la source

### 1.19. Commission des finances

La Commission des finances, présidée par Mme Guite Theurillat, a tenu 7 séances au cours desquelles elle a préavisé les crédits d'investissements et le budget soumis au Conseil de Ville.

### 1.20. Commission d'évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles

Durant l'année 2020, les estimateurs communaux, avec les estimateurs cantonaux, ont procédé à 67 estimations (57) à la suite de nouvelles constructions, de transformations, de travaux d'amélioration, de constitutions de PPE ou d'autres changements d'affectation.

### 1.21. Encaissement des impôts

#### Statistiques

Afin de répondre à plusieurs interrogations sur l'encaissement des impôts et des éliminations, le Service financier publie ci-dessous les résultats de l'année 2015, laquelle sert de base et permet d'enregistrer les variations sur plusieurs années.

Récapitulation Personnes Physiques - PP 2015 au 31.12.2019						
Taxation provisoire	Variations	Taxation définitive revenu	Taxation définitive fortune	Taxation définitive total	Eliminations	Arrérages au 31.12.2019
23'938'203	1'523'218 + 6,36%	23'545'984	1'915'437	25'461'421	-543'044 -2,30%	90'437 0,35 %

#### **Lexique :**

Taxations provisoires : estimations, envoyées annuellement en décembre, et basées sur la taxation de l'année précédente.

Variations : à la suite de la taxation définitive, il y a soit des augmentations, soit des baisses par rapport à la taxation provisoire (cf. détails dans les comptes, chapitres 0911 et 0915).

Eliminations : ce montant englobe les remises d'impôts, décisions prises par la Recette de district (RD) à la suite de difficultés financières justifiées du contribuable et les non-encaissements, malgré les poursuites effectuées également par la RD.

Arrérages : solde des impôts à encaisser par la RD. Généralement, il s'agit de taxations qui font l'objet de recours auprès du Service des contributions ou du Tribunal cantonal, voire du Tribunal fédéral.

Les statistiques pour les années 2011 à 2019 sont à disposition au Service financier.

### 1.22. Informatique

L'année 2020 a été marquée par la réalisation de nombreux projets concernant la mise à niveau des logiciels usuels :

- Windows 10, migration de tous les postes de travail
- Windows serveurs, migration de tous les serveurs vers une version actuelle
- logiciel de timbrage, mise à niveau et développement de nouvelles fonctions demandées par les ressources humaines
- logiciels métiers, mise à niveau des logiciels métier, tels qu'Autocad et Géonis

La pandémie a quant à elle imposé le télétravail, ceci de manière plus conséquente que les années précédentes. Afin de permettre aux collaborateurs qui n'étaient pas équipés de travailler de manière adéquate, l'acquisition de 10 PC portables a été faite. Ceci a permis de traverser cette période particulière, sans encombre.

Le parc informatique actuel se compose de :

- 5 serveurs physiques (gestion de l'environnement virtuel et DRP)
- 3 serveurs NAS physiques de sauvegarde
- 32 serveurs virtuels
- 230 postes de travail (PC's, portables et tablettes)
- 49 imprimantes connectées au réseau
- 4 imprimantes indépendantes

Le Service informatique a employé en 2020 un stagiaire de l'ESIG pour réaliser un travail de diplôme dans le service, portant sur l'inventaire des biens communaux.

### **Incidents et pannes**

Pas de panne.

### **Téléphonie**

Une quinzaine d'abonnements de téléphonie mobile ont été activés pour permettre à certains collaborateurs d'effectuer le télétravail durant la pandémie. Des numéros spéciaux, tels que la ligne d'entraide ou des sélections vocales, ont aussi été mis en place durant cette période.

### **Ecoles primaire et enfantine**

Le parc des écoles a été entièrement rénové, suite au crédit voté en 2019. Durant les vacances d'été et d'automne, le matériel suivant a été installé :

- 80 iMacs pour les classes
- 275 iPads ont remplacé les anciens portables et complété la dotation pour les élèves
- 45 dalles interactives incorporées dans les tableaux de classes

Différentes modifications ou ajouts de câblage réseaux dans plusieurs bâtiments scolaires, suite à des transformations de locaux (Gros-Seuc, Château), ainsi que pour accueillir le nouveau parc informatique des écoles, ont occupé le service durant l'été et en automne 2020.

### **Incidents et pannes dans les écoles**

Aucun incident ou panne ne s'est produit durant l'année 2020 dans les écoles, suite à la mise en place du nouveau matériel.

\* \* \* \* \*

## 2. DEPARTEMENT DE LA COHESION SOCIALE, DE LA JEUNESSE ET DU LOGEMENT

(Responsable : Mme Esther Gelso, conseillère communale)

### Préambule

L'année 2020 a bien entendu été marquée par la crise liée au Coronavirus. Les différentes unités du département ont été considérablement perturbées dans leurs activités par les fermetures des accueils, les mesures sanitaires, le télétravail, les interdictions de manifestations, etc. ; elles ont également pris en charge des prestations nouvelles destinées à répondre aux besoins induits par la pandémie. La Maison de l'Enfance a ainsi assuré la prise en charge des enfants de toutes les personnes qui avaient l'obligation d'aller au front, en s'adaptant aux circonstances.

De nouveaux changements sont intervenus au niveau du personnel et ont également eu un impact, positif ou négatif, sur le déroulement des tâches des unités. Le nouveau chef de service n'est entré en fonction qu'au début 2021, la préposée AVS a été confirmée dans ses fonctions au début juillet et une direction ad intérim a dû être mise en place à la Maison de l'Enfance, qui a été soumise à une étude d'optimisation et à des mesures d'assainissement.

Malgré tout, collaboratrices et collaborateurs ont apporté leur soutien et œuvré en permanence à garantir, voire même améliorer, le fonctionnement des différentes unités de manière à répondre aux nombreuses demandes de la population, ce dont ils sont vivement remerciés ici.

### 2.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

#### Etat d'avancement des motions et postulats

Dans le rapport 2019, plusieurs motions et postulats étaient en cours de traitement. Voici un bref récapitulatif des actions menées :

Intervention	N°	Titre	Suivi
Motion	5.11/19	Rapport sur la pauvreté dans le Canton du Jura : pour un plan d'action communal	Plusieurs actions ont été menées dans le cadre de cette motion ainsi que dans le cadre de la crise liée à la pandémie de la COVID-19.
Motion	5.17/19	Harcèlement de rue – mieux le comprendre pour mieux le combattre	Un questionnaire a été mis en ligne afin de récolter différents types d'information. Les résultats de cette enquête sont inquiétants et une série d'actions sera engagée avec les différents services communaux et cantonaux.
Motion	5.08/19	Un label « Commune en santé pour Delémont »	La labélisation de la ville devrait avoir lieu en milieu d'année 2021.
Postulat	4.14/19	S'améliorer pour participer à la mise en place d'un monde plus équitable	La labélisation de la ville devrait avoir lieu en milieu d'année 2021.
Motion	5.11/20	Pour des produits d'hygiène menstruels gratuits	Cette motion sera réalisée en avril 2021
Motion	5.12/20	Clair-Logis en mains publiques	Les bases requises ont été fixées
Postulat	4.01/20	Pour la mise en place d'une politique des aînés. (Delémont, une ville où il fait bon prendre sa retraite.)	En cours

## **2.2. Logement**

L'étude prévue de longue date sur les logements à loyer modéré (LLM) a été confiée en 2020 à l'Institut du management des villes et du territoire à Neuchâtel (IMVT). Il s'agissait d'évaluer la situation du logement en général à Delémont, du LLM en particulier, de préciser la notion de LLM, de corréliser les besoins de la population avec l'offre et de proposer des outils d'action et des recommandations d'utilisation de ces outils. Un rapport intermédiaire a été transmis en toute fin 2020 et devra encore être finalisé avant d'être présenté au Conseil communal. Sous réserve de validation des indicateurs utilisés, il en ressort que le taux de LLM actuellement offerts à Delémont correspond à la demande ; mais la situation est susceptible d'évoluer rapidement, notamment à la suite de la crise sanitaire. L'IMVT recommande des actions sur trois axes interdépendants : l'utilisation des outils fonciers dont la Commune dispose pour créer des logements accessibles aux revenus modestes, une définition plus précise du LLM en partenariat avec les acteurs sociaux au niveau cantonal (Service de l'action sociale, Caisse de compensation) et enfin une collaboration plus active et un soutien éventuel aux coopératives.

## **2.3. Aide sociale**

Le Service CSJL a traité 172 demandes de préavis à l'attention de l'Autorité cantonale d'aide sociale, dont 6 préavis négatifs ont été émis. Cette augmentation de demandes s'explique par la crise sanitaire de la COVID-19 où des personnes ont perdu leur emploi et n'arrivaient plus à assumer les charges financières.

## **2.4. Allocations de fin d'année**

Pour bénéficier d'une allocation de fin d'année, les personnes en âge AVS devaient répondre aux critères suivants (selon leur décision de taxation 2019) : revenu imposable maximal de Fr. 17'194.- pour une personne seule et Fr. 23'023.- pour un couple ; fortune nette maximale de Fr. 20'000.- pour une personne seule et de Fr. 30'000.- pour un couple.

Ainsi, un montant de Fr. 109'280.- a été versé en 2020, soit 233 allocations octroyées. Il y a eu 18 refus de versement de l'allocation.

## **2.5. Bourses et prêts**

Des bourses d'études ont été versées en 2020 pour l'année scolaire

- 2017/2018	pour un montant de	Fr.	1'716.-
- 2018/2019	pour un montant de	Fr.	5'148.-
- 2019/2020	pour un montant de	Fr.	80'833.-
- 2020/2021	pour un montant de	Fr.	5'538.-
<b>Total</b>		<b>Fr.</b>	<b>93'235.-</b>

Pour rappel, en 2019, un montant de Fr. 91'799.50.- a été versé pour des bourses communales.

A noter que l'octroi de la bourse communale est subordonné à l'octroi préalable d'une bourse cantonale ; Par ailleurs, la demande de bourse communale doit être déposée dans les trois mois qui suivent la notification de la décision de bourse cantonale.

## **2.6. Commission des affaires sociales et du logement**

La Commission des affaires sociales a siégé le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Plusieurs thèmes ont été abordés dont les motions liées à la lutte contre la pauvreté, le harcèlement de rue, la politique du logement, Clair-Logis et la Maison de l'Enfance.

## **2.7. Commission de la jeunesse**

La Commission de la jeunesse n'a pas siégé en 2020. Une séance avait été cependant planifiée mais elle a été annulée faute de quorum.

## 2.8. Agence communale AVS-AI

Comme chaque année, l'agence communale AVS-AI a accueilli et informé la population quant aux prestations du 1er pilier. Au niveau des cotisations AVS, elle a contrôlé l'affiliation des sociétés locales, ainsi que celle des habitants delémontains, plus particulièrement des nouveaux arrivants. De plus, elle s'est occupé des déclarations de salaires 2020.

Elle a informé les parents sans activité lucrative quant à leur droit aux allocations familiales et a traité les demandes y relatives. Elle a renseigné la population quant au droit à la rente de vieillesse et à la possibilité de flexibilisation ; les demandes de rentes AVS pour les femmes nées en 1956 et pour les hommes nés en 1955 ont été déposées. De plus, l'agence a rempli les demandes et les révisions des prestations complémentaires avec les requérants.

A la fin 2020, la Commune de Delémont comptait 2'098 (2'097 à fin 2019) personnes bénéficiant d'une rente AVS-AI de la part de la Caisse de compensation du Jura : 1'692 (1'684) rentiers AVS et 406 (413) rentiers AI. Il y avait 203 (214) bénéficiaires d'une allocation pour impotent « API » et 942 (992) bénéficiaires d'une prestation complémentaire « PC », soit 596 PC AVS et 346 PC AI.

Depuis 2017, le nombre d'affiliés auprès de la Caisse de compensation du Jura a augmenté de manière exponentielle, passant de 2'184 à 3'290 en 2020.

<b>Nombre d'affiliés pour la Commune de Delémont</b>	
Agriculteurs	29
Employeurs	1'133
Indépendants	401
Indépendants et employeurs	144
Sans activité lucrative	950
Travailleurs sans employeurs	1
Employeurs en bénéfice de la LTN	2
Uniquement bénéficiaires d'AF	25
Total CCJU	2'685
Fichier central - (autres caisses)	605
<b>Total Delémont</b>	<b>3'290</b>

## 2.9. Office communal de l'emploi

### Inscriptions à l'Office communal de l'emploi

En 2020, 619 personnes (539 en 2019) se sont inscrites à l'Office communal de l'emploi à Delémont. Après les vacances d'été, les inscriptions ont été très nombreuses avec un pic à 68 inscriptions en octobre. La moyenne mensuelle a été de 52.

### Mesures d'insertions

Il s'agit de contrats à durée déterminée qui sont proposés à des personnes bénéficiant de l'Aide sociale et ceci dans un but de réinsertion professionnelle et sociale.

61 dossiers de mesures d'insertion ont été établis (65 en 2019), soit 16 nouveaux contrats d'insertion et 45 avenants (prolongations). 10 mesures ont été annulées ou suspendues.

### Bilan

La moyenne mensuelle du taux de demandeurs d'emploi a été de 9,1% (527 demandeurs d'emploi) en 2020. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2019 (7,5% et 450 demandeurs d'emploi). On constate qu'après les vacances estivales, les chômeurs et les demandeurs d'emploi ont augmenté chaque mois.

Mois (2020)	Chômeurs	Taux de chômage	Demandeurs d'emploi	Taux de demandeurs d'emploi
Janvier	330	5.7%	467	8.0%
Février	320	5.5%	464	8.0%
Mars	314	5.4%	471	8.1%
Avril	337	5.8%	472	8.1%
Mai	349	6.0%	482	8.3%
Juin	370	6.4%	500	8.6%
Juillet	391	6.7%	530	9.1%
Août	407	7.0%	550	9.5%
Septembre	418	7.2%	574	9.9%
Octobre	423	7.3%	588	10.1%
Novembre	431	7.4%	600	10.3%
Décembre	456	7.8%	625	10.8%
<b>Moyenne</b>	<b>379</b>	<b>6.5%</b>	<b>527</b>	<b>9.1%</b>

### **Allocation d'incitation à la formation – AIF**

Depuis l'entrée en vigueur, au niveau fédéral, de la 4<sup>e</sup> révision de la Loi sur l'assurance-chômage le 1<sup>er</sup> avril 2011, un grand nombre de chômeurs se sont retrouvés du jour au lendemain sans droit à des indemnités. Devant la menace de voir arriver massivement des chômeurs en fin de droit à l'Aide sociale, les Autorités delémontaines ont décidé de réagir et d'innover avec l'instauration d'une allocation d'incitation à la formation (AIF), ce qui est une première romande. En vigueur depuis la fin du mois de juin 2011, elle propose un soutien financier aux personnes sans droit de chômage – à l'Aide sociale ou non – afin de leur permettre de mener un projet de formation (de base ou continue) en vue de les aider à (re)trouver une activité rémunérée. Principal public cible : les jeunes sans formation ou en rupture, les femmes souhaitant réintégrer le monde du travail.

En 2020, trois dossiers ont été présentés aux membres de la commission. Tous ont été acceptés pour un montant total de Fr. 11'640.-.

### **Collaboration avec les associations, institutions, administrations**

L'Office communal de l'emploi et l'Agence communale AVS-AI, en particulier, collaborent avec les caisses de chômage UNIA, SYNA, CCI (Caisse Interprofessionnelle), la Caisse publique, les ORP, le Prud'hommes, le SSRD, le Service de l'action sociale, Sibir'elles, le COSP, le Service de la statistique cantonale, la Commission de coordination politique de jeunesse, les Offices communaux de l'emploi, etc.

## **2.10. Maison de l'Enfance**

L'année 2020 a été marquée par plusieurs événements qui ont engendré une remise en question du fonctionnement de l'institution, notamment du point de vue financier, mais également organisationnel. Les objectifs fixés dans le précédent rapport de gestion n'ont donc pas tous été réalisés.

### **Généralités**

- Analyse financière : suite au déficit annoncé de plus de Fr. 400'000.- au début 2020, le Conseil communal a mandaté l'entreprise Mazars SA pour réaliser une étude financière sur l'institution. Le rapport a mis en évidence plusieurs points d'amélioration pour inverser la tendance.
- Covid-19 : dès mars 2020, cette crise sanitaire a perturbé fortement l'accueil des enfants durant plusieurs mois. En effet, dès le 13 mars et jusqu'à la mi-avril, les équipes travaillaient de manière réduite, l'institution étant alors passée de 400 enfants accueillis par semaine à une quinzaine au début de la crise. Mais la « sélection » des enfants admis et les mesures de protection ont généré du travail supplémentaire.

- Le projet pédagogique : les responsables de secteurs ont travaillé avec deux intervenants externes pour préparer le dispositif du projet pédagogique, dont l'enjeu est d'impliquer toutes les personnes engagées à la Maison de l'Enfance.
- Guichet au secrétariat : la mise en place de ce guichet en 2020 a amélioré le fonctionnement de celui-ci. Aucune agressivité des parents n'a été observée depuis 2019, ce qui est réjouissant.
- Le mandat d'infirmier : il a montré la nécessité que ce poste soit pérennisé au vu du nombre d'enfants fréquentant l'institution. De plus, lors de la crise sanitaire, l'infirmière en place a été une aide précieuse et d'un grand soutien pour l'équipe de direction.
- Les éducateurs sociaux : les contrats des éducateurs sociaux engagés à la Maison de l'Enfance ont été discutés avec le Service cantonal de l'action sociale, qui a accepté de subventionner 4 EPT en contrat à durée indéterminée pour accueillir des enfants à besoins spécifiques.
- Directives et avenant à l'arrêté à l'attention des parents : ils ont été revus, corrigés et envoyés aux parents en fin d'année 2020. Plusieurs d'entre eux ont fait des retours positifs, ces documents clarifient le cadre et la prise en charge de leurs enfants au sein de l'institution.
- Protocoles : la direction ad intérim a réalisé plusieurs protocoles de fonctionnement pour les équipes, fixant un cadre pour assurer la sécurité physique et affective des enfants.

### **Personnel**

- La directrice de la Maison de l'Enfance, Mme Sylvie D'Andrea, a donné sa démission pour fin décembre 2020. La responsable du secteur scolaire, Mme Sylvie Oriet, a été mandatée pour assurer l'intérim jusqu'à la nomination d'une nouvelle direction.
- Deux éducatrices de l'enfance ont quitté l'institution en 2020 pour cause de réorientation professionnelle et de déménagement hors canton.

### **Objectifs 2021**

- Le projet pédagogique : le travail va débuter en 2021 avec les équipes et se terminera en 2022. En effet, ce travail conséquent impliquant toutes les équipes sera réalisé sur deux années.
- Le fonctionnement de l'institution : améliorer le remplissage des différents groupes pour qu'ils soient équilibrés financièrement tout en restant viables pour les équipes.
- Améliorer la gestion des remplacements en impliquant des suppléances à la direction.
- Sécurité au travail : améliorer les différents protocoles mis en place en 2020.

## **2.11. Ludothèque**

2020 fut l'année des possibles et des nécessaires : il n'a pas été possible d'organiser des activités avec les usagers et il a été nécessaire de réglementer l'usage de la ludothèque en fonction des directives liées à la Covid 19. L'ouverture de la ludothèque s'est avérée possible pour maintenir un lieu de détente au service des enfants et des amateurs de jeux, ce qui fut très apprécié. Mais il fut nécessaire de ne plus autoriser de jouer sur place. Le travail est resté nécessaire, la joie n'a pas toujours été possible : offrir la possibilité aux enfants d'accéder à des milliers de jeux et jouets, tout en respectant la nécessité de ne pas y toucher avant de les choisir, fut un réel challenge pour les ludothécaires qui devaient rendre possible le plaisir des petits et garantir les distanciations sociales nécessaires pour les plus grands. Au final, toutes ces mesures nécessaires pour rendre possible l'accès à la ludothèque ont porté leurs fruits, aucune ludothécaire n'a contracté le virus en 2020 et les usagers ont gardé le sourire.

### **Activités 2020**

Entre janvier et mars 2020, la ludothèque a connu une très belle affluence avec une moyenne de 80 prêts de jeux par jour. La prise de conscience de la jeune génération pour les problèmes liés au réchauffement climatique s'est traduite ici par l'engouement des parents pour un service qui apporte une solution concrète au nouveau mode de consommation que la situation impose. Un regain d'intérêt de la part des jeunes pour les jeux de société s'est également fait sentir.

- Une classe d'apprentis ASE a suivi une matinée de présentation de jeux avec leur professeur.
- Les ludothécaires se sont rendues à Cannes au Festival international du jeu.

- Le 16 mars, la ludothèque a fermé ses portes jusqu'au 2 juin, pour cause de pandémie. Durant ces deux mois et demi les ludothécaires ont été occupées à la gestion du stock de jeux, à l'entretien des locaux et des équipements et à l'épuration des fichiers informatiques, toujours en veillant au respect des exigences sanitaires.
- Une ludothécaire a animé la page Facebook de la ludothèque avec des propositions de jeux à faire à la maison pour les familles confinées.
- Les travaux liés à la réalisation d'un catalogue en ligne ont continué d'être suivis.
- Les ludothécaires ont participé à l'appel des habitants de Delémont de plus de 65 ans pour connaître leurs besoins durant le semi confinement.
- Le mois de mai a été consacré au retour des 1200 jeux prêtés à l'extérieur en tenant compte des mesures exigées par la situation sanitaire, puis à l'aménagement des locaux pour répondre aux recommandations de l'OFSP, en vue de la réouverture du 2 juin. Depuis la gestion du service de prêt est en mode « Covid ».
- Septembre à décembre : début de formation puis report à cause de la pandémie pour Mme Châtelain.
- Achats de jeux, conditionnement, mise en circulation, décoration de la ludothèque pour Noël.

Durant toute l'année, la rubrique jeu publiée dans le QJ a été assurée.

### **Les chiffres**

1,65 poste partagé entre quatre ludothécaires à temps partiel, 150 jours d'ouverture, 9'766 jeux prêtés (- 2'560 à cause de la fermeture), (65,1 jeux par jour en moyenne (- 2,4)), 3'787 jeux disponibles, 973 enfants/associations/institutions inscrits (518 à Delémont), 117 nouveaux abonnés en 2020.

## **2.12. Espace-Jeunes**

2020 fut la seizième année d'existence d'Espace-Jeunes. Les habitudes de travail des professionnels ont été bouleversées par la crise sanitaire. Entre fermetures, limite de fréquentation, annulation ou report de projets, ils ont dû faire preuve d'adaptabilité et de créativité pour affronter cette période. Cette année peut se résumer à « réflexion, adaptation, expérimentation et ajustement ». Elle a donné la possibilité d'explorer des domaines peu connus ou peu utilisés jusqu'à présent. Ce fut une expérience riche de nouveaux acquis, profitable en termes d'apprentissage et de compétences supplémentaires pour l'équipe d'animation.

### **Activité 2020**

Outre les accueils libres, qui sont la base fondamentale de la pratique de l'animation socioculturelle au sein d'un Espace-Jeunes, avec comme point fort la libre participation des personnes, une trentaine d'activités destinées aux adolescents a été proposée durant l'année. Cependant, les locaux sont restés totalement fermés et vide d'animation pendant deux mois en raison de la pandémie. La fermeture de l'accueil libre pendant le confinement a provoqué une difficulté pour maintenir le lien physique avec les jeunes. Pour remédier à cette problématique, les forces ont été placées sur les réseaux sociaux en proposant des animations interactives. Toutefois, les échanges ont été moins nombreux qu'espérés. L'utilisation de ce moyen de communication ne remplace pas le contact réel entre les individus et prouve l'importance de l'existence d'une structure libre d'accès dédiée aux adolescents. Cependant, les animateurs sont restés disponibles sur rendez-vous en cas de besoin d'accompagnement, d'écoute et de soutien. Les diverses mesures prises quant au regroupement de personnes ont freiné la fréquentation de l'Espace-Jeunes.

### **Événements et projets majeurs**

Tout en effectuant les tâches du quotidien (gestion administrative, programme d'activité, entretien des locaux, mise en place de projets, représentation au sein de divers groupes de travail, promotion de la jeunesse), la pérennisation des projets attendue en 2019 a été confirmée en 2020. Cependant, les projets ont pris un sérieux coup d'arrêt en raison de la situation sanitaire. Les Promotions citoyennes, la Fête de la Citrouille, le projet de Graffitis ont tous été annulés. Seule la semaine aérée des Eléphantaisies a pu être maintenue à la dernière minute.

### **Collaboration avec les associations, institutions, administrations**

Les animations et projets mis en place font collaborer l'Espace-Jeunes avec une large palette d'associations, institutions et administrations :

Association PROPAJ – Promotion de l’animation jeunesse régionale (Jura – Jura Bernois) –, Commission de la coordination de la politique jeunesse du Canton du Jura, Commission de la jeunesse de Delémont, Services industriels de Delémont, Service de l’urbanisme, de l’environnement et des travaux publics, la Ludothèque, la Semaine sans télévision, le COSP, Addiction Jura, le Collège de Delémont, EBL Telecom, l’association Centre de la Culture et de la Jeunesse, l’Hôpital psychiatrique pour adultes de jour, le Centre Culturel Régional de Delémont, Groupe « Centre-Ville-Plus », etc.

## Les chiffres

2 EPT partagés entre trois animateurs; 90%, 60% et 50%, 2187 passages d’adolescents (3’794 en 2019), 134 jours d’accueil (160 en 2019), 513 heures et 45 minutes d’ouverture, 2 mois de fermeture à cause du COVID. 92% de la fréquentation habite Delémont, 77% de la fréquentation a entre 12 et 15 ans, 35% de fréquentation sont des filles.

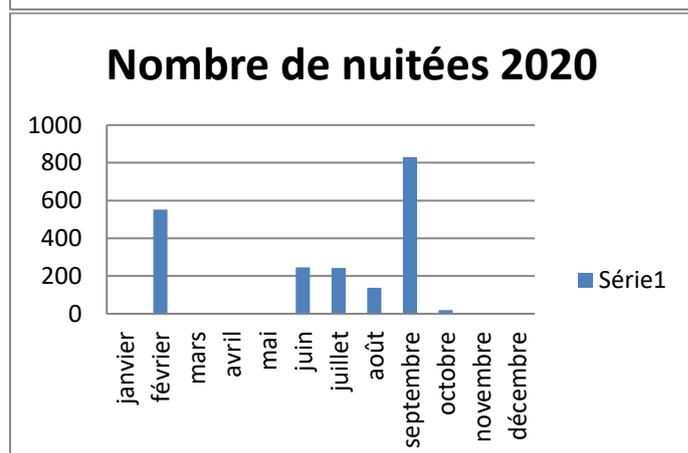
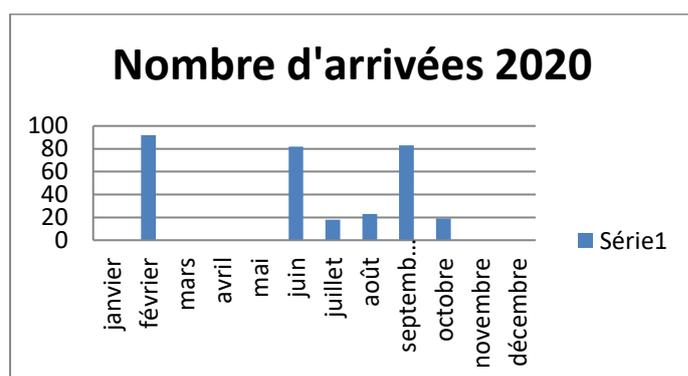
### 2.13. Colonie du Creux-des-Biches

En raison de la situation sanitaire, le Comité de l’association du Creux-des-Biches ne s’est pas réuni en 2020. Les colonies d’été et d’automne n’ont pas pu être organisées.

#### Colonie du Creux-des-Biches

Les statistiques ci-dessous permettent d’évaluer la fréquentation de la colonie durant l’année 2020, qui a également été largement péjorée par la pandémie. Ainsi, pour 13 contrats de location, 2’027 nuitées et 317 arrivées ont été enregistrées.

Nombre de nuitées (= nombre de personnes x nuitées)												
janv	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
0	552	0	0	0	246	242	138	830	19	0	0	<b>2027</b>
Nombre d'arrivées (= nombre de personnes)												
janv	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
0	92	0	0	0	82	18	23	83	19	0	0	<b>317</b>



## **2.14. Conseil delémontain des jeunes**

La législature 2019-2020 du CDJ présentait un effectif de 26 élus (10 filles et 16 garçons). Lors de la séance constitutive deux commissions avaient alors été créées :

- La commission « Culture » qui souhaitait encourager les jeunes à aller plus régulièrement en forêt. Douze élus l'avaient rejointe (3 filles et 9 garçons)
- La commission « Environnement » qui avait décidé de développer un projet en lien avec le jardinage. Quatorze élus l'avaient rejointe (7 filles et 7 garçons)

Malheureusement, suite aux restrictions sanitaires, le CDJ n'a pas pu se réunir de mars à juillet 2020. Les membres du CDJ ont alors décidé de faire des dons à quatre associations jurassiennes qui touchent la jeunesse, l'intégration des étrangers, la réinsertion professionnelle et les activités familiales et populaires. Ce sont donc Caritas Jura, l'Open Air Cinéma Delémont, les Elephantaisies et l'AJAM qui ont pu bénéficier de la solidarité des élus. En plus des donations, une journée sur le thème du jeu télévisé « Kho Lanta » a été organisée pour clôturer et remercier l'implication des jeunes pour cette législature si particulière.

### **Législature 2020/2021**

M. Johan Zimmermann, diplômé en travail social à la HETS de Sierre, a été nommé en tant qu'animateur du CDJ suite à la démission de M. Damien Kolzer. La présentation du CDJ a été freinée dans les classes à cause de la situation sanitaire et n'est intervenue qu'à fin novembre 2020. Le CDJ a gagné en popularité (plus de 50 inscrits) et des élections ont été organisées. Les résultats ont été communiqués durant les vacances scolaires de décembre. Environ une trentaine d'élus ont été conviés à la séance constitutive le 13 janvier 2021 pour ensuite créer deux commissions.

## **2.15. Vélostation**

4 personnes profitant de différents types de mesures de réinsertion ont travaillé au sein de la Vélostation (action sociale, POC, migrants, rentiers AI, civilistes, stagiaires, etc.) qui ont pu y développer leurs capacités, telles que : autonomie, accueil et communication, initiative, communication hiérarchique, adaptation à l'environnement, adaptabilité, socialisation, organisation, responsabilité. La baisse sensible de personnes réinsérées à la Vélostation (27 personnes en 2020) découle de la réduction du soutien de l'Agglomération et, par conséquent, du mandat confié à Caritas, qui s'est traduite par une permanence de 2 x 3 heures par semaine au lieu d'un plein temps et un report du service à la clientèle via le portail Youticket.

En 2020, 62 abonnements annuels (74 en 2019, - 16,2%), 99 abonnements mensuels (183 en 2019, - 45,9%) et 731 entrées individuelles (438 en 2019, + 66,75%) ont été vendus. Globalement, les objectifs de vente ont ainsi été atteints.

Plus de 20 personnes en mesure de réinsertion ont assuré pour leur part la tournée de voirie confiée à Caritas par le Service UETP ; cette part du mandat est donc restée intéressante en terme d'activités formatrices et porteuses de sens en matière d'insertion.

En fin d'année 2020, le système de contrôle des accès Youticket, qui ne donnait plus satisfaction, a été remplacé par le système Velocity, géré par la Fondation des Parkings SA à Genève et largement recommandé par le Forum Vélostation Suisse. Ce système repose sur l'utilisation de la carte Swisspass délivrée par les CFF. Grâce à une fructueuse collaboration entre le gestionnaire, les services communaux et surtout Caritas, la transition a été réalisée sans impact négatif sur la clientèle.

Il y a lieu de remercier le personnel de Caritas qui s'engage sans compter pour le bon fonctionnement et le développement de la Vélostation.

## **2.16. Skate-Park**

Vu la crise sanitaire, le Skate-Park n'a été que très peu ouvert en 2020, ce qui a permis de procéder à quelques améliorations et réparations, notamment de la barrière. L'association a néanmoins profité de toutes les opportunités pour mettre l'infrastructure à disposition des utilisateurs.

D'autres améliorations devront être réalisées dès l'année 2021 : accès aux toilettes publiques du stade de la Blancherie, ouverture d'une porte pour aménager un local de rangement sous la rampe, installation d'une prise d'eau pour permettre le nettoyage des éléments.

## 2.17. Clair-Logis

La Fondation Clair-Logis est présidée par la Cheffe du Département CSJL. Le personnel et les résidents de Clair-Logis ont dû adapter leur comportement aux restrictions sanitaires imposées par la Covid-19 : attention particulière sur l'état de santé des résidents, limitation des visites des proches, relation de proximité péjorée par les mesures de distanciation, travail supplémentaire pour garantir les conditions d'hygiène, etc.

Avec l'appui considérable du Service UETP, l'année 2020 a été consacrée à la poursuite du projet de construction de la nouvelle résidence Clair-Logis, et notamment la préparation du déménagement du personnel et des résidents, induit par l'obligation de déconstruire le bâtiment actuel. Sur la base d'une convention signée entre Tertianum SA et la Fondation Clair-Logis concernant la gestion de la période transitoire, correspondant à la durée de construction de la nouvelle résidence, le déménagement vers la nouvelle résidence de la Sorne a été organisé au début octobre 2020. Il a été quelque peu perturbé par les restrictions sanitaires, par le départ en dernière minute de membres du personnel de Clair-Logis et par le fait que les travaux n'étaient pas totalement terminés à la Sorne. Mais la majorité du personnel et l'ensemble des 35 résidents ont pu être accueillis ; à l'ouverture de la nouvelle résidence Clair-Logis, ils bénéficieront d'un droit d'auto-détermination, soit pour rejoindre cette dernière, soit pour rester à la Sorne.

Le permis de construire pour la nouvelle résidence a été délivré le 4 décembre 2020, le droit de superficie au profit de la CP du Pont-Neuf SA a été signé le 21 décembre 2020 et le bail à loyer au profit de la Fondation Clair-Logis en tout début d'année 2021. Les travaux ont débuté le 20 janvier 2021 et se poursuivront jusqu'à fin 2022 en tous cas. En parallèle, le Conseil de fondation de Clair-Logis et les différents porteurs du projet travaillent à la mise en place de la nouvelle institution.

\* \* \* \* \*

### 3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DES ECOLES

(Responsable : M. Claude Schluchter, conseiller communal)

#### Préambule

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19. Jusqu'à mi-mars, le Service de la culture, des sports et des écoles a cependant pu fonctionner normalement. La pandémie s'est ensuite invitée et a considérablement perturbé le fonctionnement du service. La première mesure qui a été prise a été le télétravail imposé pour l'ensemble du personnel jusqu'à la fin du mois d'avril. Les activités liées au service ont été paralysées durant plus de deux mois.

Durant cette période si particulière, le personnel du service s'est mis à disposition des actions menées par la Municipalité dans le cadre de l'épidémie. Ainsi, il a participé activement à la mise en place d'un réseau d'aide aux personnes dans le besoin en proposant par exemple la livraison des courses à domicile. Aussi, le service a effectué une part de travail importante dans l'initiative prise par la Municipalité de téléphoner à toutes les personnes de plus de 65 ans vivant à Delémont afin de prendre des nouvelles et de se mettre à disposition en cas de nécessité.

Côté sportif, le projet de terrains synthétiques a pris forme durant les mois de janvier et février suite à la visite de plusieurs sites romands en tout début d'année et les travaux ont finalement pu débuter avant l'été.

Les Jeux internationaux des écoliers prévus en Hongrie ont malheureusement été annulés à cause de la pandémie. Une délégation delémontaine est mise en place depuis plusieurs années par le service et le travail effectué en 2020 n'a donc pas abouti.

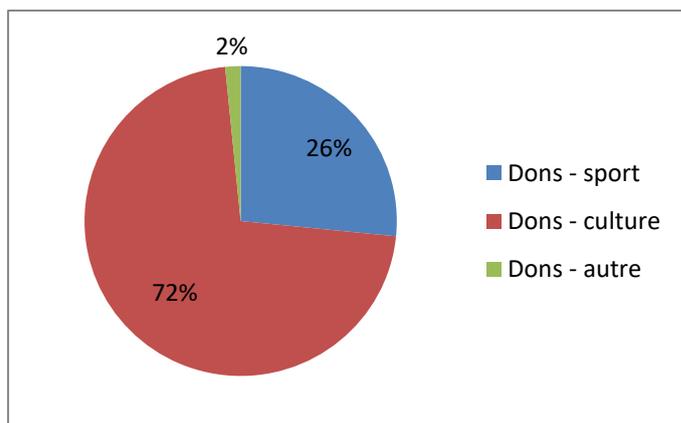
Au niveau culturel, la demande de crédit au Conseil de Ville pour la réhabilitation de la Tête du puits de mine des Rondez a été acceptée. Ce lieu faisant partie du patrimoine de la ville pourrait très prochainement devenir un endroit important pour le panorama culturel local.

Malgré la situation sanitaire, le projet de Circuit Secret a pu se terminer et même ouvrir ses portes à l'arrivée du mois de juin, au moment même où la situation sanitaire s'améliorait. Cet aboutissement a alors résonné comme une très bonne nouvelle après une première période particulièrement noire pour les univers culturels, touristiques et sportifs de la ville.

En collaboration avec la Commission de la culture et le Service de la culture, des sports et des écoles, le Conseil communal a pu attribuer le Prix de la culture de la Ville à l'association Circosphère et le Mérite de la Ville aux écoles de danse respectivement d'Inès Meury-Bertaiola et de Joëlle Prince.

Tout au long de l'année, le Service de la culture, des sports et des écoles a dû apprendre à jongler avec les différentes mesures sanitaires. Chaque changement opéré par le Conseil fédéral avait une incidence sur l'accessibilité aux bibliothèques, aux musées, aux espaces d'exposition, mais aussi aux piscines et aux infrastructures de façon générale. Le service, en tant qu'exploitant ou référant suivant la situation, se devait de se tenir à jour sur l'ensemble des normes sanitaires afin de pouvoir les appliquer ou les faire appliquer par les différents acteurs culturels et sportifs de la ville. Chaque règle débouchait sur de nombreux questionnements.

En 2020, plus de 100 demandes de subventions ponctuelles (rubrique « Diverses manifestations ») ont été traitées. Au final, les sommes attribuées l'ont été pour environ deux tiers à la culture et un tiers au sport. Des montants ont également été octroyés à diverses manifestations en lien avec les traditions régionales. Malgré le fait que bon nombre d'événements ont finalement été annulés, la Municipalité a soutenu les sociétés locales et les organisateurs de manifestations.



Attribution des subventions ponctuelles en 2020, en pourcent.

Dons - sport	Fr. 18'418.-	26,57%
Dons - culture	Fr. 49'790.-	71,84%
Dons - autre	Fr. 1'100.-	1,59%

## Personnel

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, M. Jérôme Monnerat est entré en fonction en tant que chef du Service de la culture, des sports et des écoles. La nomination de M. Dominique Kaufmann pour le poste de responsable manifestations et projets a eu lieu en octobre 2020. Son entrée en fonction a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Courant février, le Service de la culture, des sports et des écoles a accueilli un nouveau stagiaire. La demande venait d'ORIF et le service a décidé de tenter cette expérience. La personne concernée s'est très vite intégrée et a donné entière satisfaction.

### **3.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département**

#### **Etat d'avancement des motions et postulats**

L'état d'avancement des motions et postulats acceptés par le Conseil de Ville et qui concernent le département est le suivant :

<b>Intervention</b>	<b>N°</b>	<b>Titre</b>	<b>Suivi</b>
Postulat	4.04/20	Réviser le règlement du marché delémontain	Accepté par le Conseil de Ville / Réponse au 31.05.2021
Postulat	4.03/20	Une entrée à la piscine au juste prix	Accepté par le Conseil de Ville / Réponse au 29.03.2021
Postulat	4.13/19	Réflexion autour des commémorations et autres manifestations	Réponse 29 juin 2020
Motion	5.06/20	Un plan de mobilité scolaire pour Delémont	Accepté par le Conseil de Ville / Réponse au 29.03.2021
Motion	5.21/19	Maintenir une vraie culture alternative à Delémont	Réponse 31 août 2020
Question écrite	2.04/20	Tournoi scolaire « CREDIT SUISSE CUP 2020 » : les enfants balle au pied, les parents mal aux pieds...	Réponse 29 juin 2020
Question écrite	2.06/18	Une application de visites guidées pour Delémont	Accepté par le Conseil de Ville / Etude en cours

### **3.2. Sports**

Sous la présidence de M. Blaise Christie, PDC, et la vice-présidence de Mme Tania Schindelholz-Letté, Alternative de gauche, la commission s'est réunie trois fois en 2020.

En cette année marquée par le Covid, la gestion des salles de sports et des piscines municipales a demandé une adaptation quasi hebdomadaire, les directives sanitaires évoluant sans cesse.

Les subventions annuelles aux sociétés sportives ont été maintenues et versées ; les loyers des infrastructures communales ont été et seront facturés au prorata de leur utilisation.

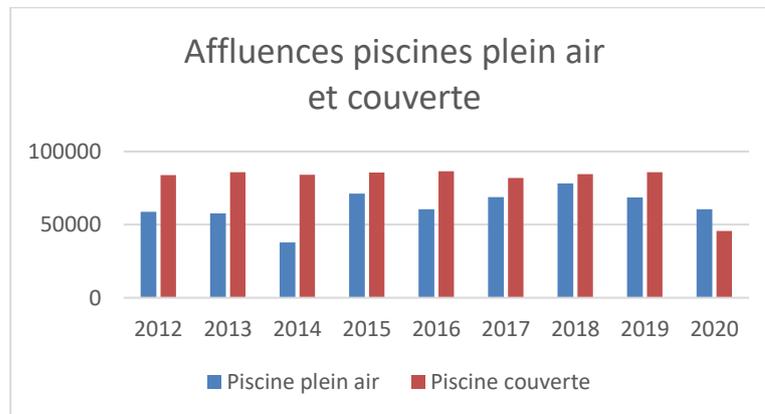
La concrétisation du projet de terrains synthétiques est demeurée à l'ordre du jour, avec une échéance à 2020 pour le terrain A et 2021 pour le terrain B.

Le budget communal lié au sport a également été discuté par la commission. Elle a aussi donné son préavis sur les propositions de désignation des mérites sportifs à l'attention de l'Exécutif. La cérémonie de remise des prix s'est tenue avec succès le 25 septembre 2020 pour la première fois dans la Halle du Château et ce, malgré les conditions sanitaires.



## **Centre sportif la Blancherie et les Prés-Roses**

### Piscines



Les affluences de ces dernières années

A la lecture du graphique ci-dessus, on peut constater que pour la première fois depuis plusieurs années, les affluences de la piscine extérieure ont été supérieures aux affluences de la piscine couverte. Les mesures Covid-19 sont passées par là. 2020 fut donc une année bien particulière puisque la piscine couverte a été fermée au public de mars à juin et de novembre à décembre. Les travaux d'entretien habituellement faits dans le courant des mois de juillet et août ont été avancés de mars à mai. La piscine couverte a ainsi été mise exceptionnellement à disposition des clubs et du public durant tout l'été. Pour ce qui concerne la piscine plein air, malgré les mesures Covid-19 qui ont retardé la date d'ouverture d'un mois environ, les affluences de mi-juin à mi-septembre ont été comparables aux autres années. Pour respecter les normes fédérales, et plus particulièrement les normes issues de l'Association des piscines romandes et tessinoises (APRT), des modifications ont été faites sur les tourniquets des entrées pour permettre de compter le nombre de clients présents en même temps dans les enceintes du Centre sportif. De 700 utilisateurs possibles en juin à 3'000 de juillet à septembre, le nombre de personnes présentes en même temps n'a jamais été atteint. Les mesures d'hygiène ont aussi été mises en place avec la mise à disposition des clients de désinfectants pour les mains.

Grâce à une météo propice, la piscine plein air est même restée ouverte une semaine supplémentaire en fin de saison. La présence d'agents de sécurité durant les journées de grande affluence a permis d'aider le personnel du Centre sportif à gérer au mieux la situation et à faire respecter les normes de sécurité. Leur présence rassure également les baigneurs. Aucun incident grave n'est à signaler en 2020.

A l'exception du triathlon BCJ Domoniak et de l'activité culturelle « Livres à l'eau », la grande majorité des autres manifestations sportives et culturelles habituellement organisées au Centre sportif ont été malheureusement annulées en raison du virus. Ces deux activités mises sur pied ont été très appréciées des participants.

### Centre sportif (salles de sport et stade)

Si le stade de la Blancherie a pu accueillir seulement quelques matches de championnat de première ligue de football durant l'année, les autres activités prévues dans les halles ou sur la piste d'athlétisme ont presque toutes été annulées. Les installations ont même été fermées totalement durant plusieurs semaines au printemps, interdisant ainsi toute pratique du sport en général. En fin d'année, les salles et installations ont été utilisées uniquement par les écoles et par les sociétés avec des jeunes de moins de 16 ans qui ont dû respecter les règles sanitaires, soit le port du masque, le respect des distances, etc. L'année 2020 restera donc comme une année très particulière et exceptionnelle avec une situation de pandémie mondiale. Les mesures prises contre le Covid-19 ont également retardé quelque peu les travaux de construction des terrains synthétiques. En fin d'année, le terrain B est presque terminé et devrait être mis à disposition des utilisateurs à partir de février ou mars 2021. Les premiers coups de pelles ont été donnés sur le Prés-Roses A dans le courant du mois de décembre et l'inauguration du nouveau terrain est prévue pour le mois de mai ou juin 2021.

## **3.3. Culture**

### Commission de la culture

Sous la présidence de M. Théo Burri, Alternative de gauche, et la vice-présidence de M. Michel Friche, PLR, la Commission de la culture s'est réunie à cinq reprises en 2020.

Les subventions annuelles aux sociétés culturelles ont été maintenues et versées ; les loyers des infrastructures communales ont été et seront facturés au prorata de leur utilisation.

Le groupe de travail « SOS Méditerranée » s'est réuni trois fois et a organisé une journée de soutien qui, malheureusement, faute à la pandémie, n'a pu être mise sur pied ; seule l'exposition de photographies à la FARB a été maintenue.

L'avenir des diverses fêtes de la ville a également été discuté, comme le cortège de Saint-Nicolas, la Danse sur la Doux ou le 1<sup>er</sup> Août ; celles-ci ont toutes malheureusement dû être annulées cette année.

A l'inverse, le Circuit secret a bien pu être inauguré, avec ses 6 postes.

La version « Nouveau monde » du festival Delémont'BD a été fort appréciée, ainsi que le projet « Quels commerces ! » sis dans la Vieille Ville de Delémont.

La Commission de la culture s'est rendue en août à la Tête de puits de mine afin de prendre connaissance du dossier de demande de crédit de rénovation, lequel a été soutenu par tous les membres.

Elle a également donné son préavis sur les propositions de désignation du Prix de la culture de la Ville 2020, attribué à Circosphère, et le Mérite de la Ville 2020 octroyé conjointement à Mmes Inès Bertaiola-Meury et Joëlle Prince.

### Manifestations

L'année 2020 a été malheureusement marquée par la pandémie de coronavirus. Moultes manifestations ont dû être annulées. Le terreau delémontain reste toutefois fertile : les artistes, les sociétés locales et les habitants de la ville se sont attelés à la mise sur pied de projets en ligne et de manifestations de toutes sortes, dans la mesure du possible selon les directives sanitaires liées au Covid.

Toutes les demandes de manifestations se font par l'intermédiaire d'un formulaire ad hoc, qui est soumis aux chefs de service concernés pour préavis, puis à l'Exécutif pour l'autorisation communale.

## **Les principales manifestations**

L'activité culturelle et sportive 2020 a été fortement impactée par les mesures sanitaires mises en place pour cause de pandémie. Malgré cela, quelques événements ont pu se dérouler en début d'année avant l'arrivée des restrictions et quelques organisateurs ont par la suite su s'adapter ou alors profiter des rares périodes de relâchement en termes de normes sanitaires.

La Fête des Rois au Forum St-Georges a comme d'habitude rencontré un véritable succès au sein de la population delémontaine. Fin janvier, la Dictée des Nations a également pu être organisée conjointement avec le club Belf'ortho. Victime de son succès, l'événement a dû être déplacé de l'aula du Collège à la halle du Château afin de pouvoir accueillir un plus grand nombre de participants. Puis, les Delémontains ont pu profiter de leur précieux carnaval, quelques jours avant l'arrivée des premières restrictions en termes de manifestations.

Dès le mois de mars, les événements se sont faits très rares en 2020. Le Festival Delémont'BD a su cependant se réinventer en optant pour une édition « hors des murs », avec notamment un affichage d'ampleur au niveau romand qui a offert une magnifique vitrine au festival.

Durant les vacances d'été, la Ville de Delémont, en collaboration avec les communes du district, a proposé les « Grandes vacances à Delémont et sa région » par l'intermédiaire d'une toute nouvelle plate-forme. L'idée était d'offrir un très large panel d'activités aux habitants de la région puisque la pandémie a retenu bon nombre de personnes dans le Jura durant les vacances.

En septembre, une collaboration entre le Service de la culture, des sports et des écoles et Delémont'BD a donné naissance à une exposition en plein air. L'artiste Embé a réalisé 18 dessins d'une sélection de commerces et de restaurants de la Vieille Ville de Delémont qui ont été placés devant les lieux concernés, pour une mise en abyme des différentes vitrines.

A l'occasion de St-Nicolas, et puisque que le traditionnel cortège ne pouvait pas avoir lieu, le Service de la culture, des sports et des écoles a décidé d'organiser une visite surprise aux classes d'école primaire de la ville. Saint Nicolas et son acolyte le père fouettard se sont ainsi rendus dans les classes et ont distribué des grittibenz et des branches de chocolat à chaque élève. Événement modeste qui est venu ponctuer une année pauvre en manifestations.

### **3.4. Bibliothèque municipale**

« Combien de temps dureraient ces journées sans culture ? Le temps qu'il faudrait pour bien sentir l'enfer suffocant que seraient nos existences dans cet univers de stricte efficacité. Univers sans images provocantes, sans créations intrigantes, sans phrases bouleversantes, sans musique entraînante, sans possibilité de réinterpréter le monde par l'imagination. Le temps qu'il faudrait pour sentir le manque, la sécheresse, la déprime profonde. Le temps que mes collègues eux-mêmes commencent à manquer d'air et réclament leur film de fin de soirée, leur livre de chevet, leur petite histoire avant de se coucher. Que serait notre monde sans culture ? Un enfer, où l'on dépérit asphyxié ! » Extrait de *Si j'étais ministre de la culture* / Carole Fréchette et Thierry Dedieu.

Après un début d'année généreux, la Bibliothèque municipale a affronté brutalement une pandémie insidieuse et totalitaire, à l'instar de tous les acteurs hospitaliers, culturels, sportifs, politiques, économiques et sociaux. Il a fallu s'adapter durant toute l'année 2020. La Bibliothèque a été fermée du 16 mars au 11 mai 2020, les bibliothécaires expérimentant le travail à distance et tous les aléas négatifs d'une vie sans contact avec les lecteurs, les collègues et les partenaires. Depuis sa réouverture, la Bibliothèque a alterné les plans sanitaires et appliqué des procédures changeantes (mise en quarantaine des documents pendant un temps, interdiction des actions de médiation régulièrement, retrait des journaux et tables de travail très souvent, modification du nombre de visiteurs et des distances épisodiquement).

Comme tous les Suisses, les bibliothécaires ont travaillé au rythme des conférences du Conseil fédéral, des décisions du Gouvernement jurassien et des directives sanitaires. Et même si les bibliothécaires ont bénéficié de conditions privilégiées par rapport aux indépendants et acteurs culturels par exemple, cette année a beaucoup sollicité l'équipe en termes d'adaptation, de réactivité, d'énergie et de sérénité. La Bibliothèque a été contrainte de retourner à son fonctionnement d'origine (1956), en se concentrant uniquement sur ses activités de prêt et en renonçant à son modèle de « 3<sup>e</sup> lieu » (mise en parenthèse des animations et des présences sur place, renoncement à un lieu de vie et d'études, d'échanges et de loisirs). En parallèle, et grâce à un fonctionnement au ralenti relatif, les dossiers en suspens suivants ont été finalisés :

- offre de ressources en ligne (abonnement à la plate-forme eBibliomedia)
- mise en place d'une boîte de retour des prêts à la Bibliothèque des adultes et réflexion d'une solution pour la Bibliothèque des jeunes

- aménagement de deux cabines d'échanges de livres à la place Monsieur et à la place de l'Etang
- réalisation de projets promotionnels (sacs et drapeaux publicitaires, roll-up pour les visites de classe)
- numérisation des dossiers de travail pour un travail nomade efficient
- tri complet des locaux

Beaucoup d'énergie a aussi été investie pour les travaux préparatoires de la migration informatique et l'accompagnement des apprenties dans un environnement scolaire atypique. Enfin, la Bibliothèque a participé au concours lancé par Bibliomedia dans le cadre de son 100<sup>e</sup> anniversaire et obtenu un des prix les plus importants pour l'acquisition d'une bibliothèque sur remorque. Ce projet sera concrétisé à l'automne 2021.

### **Collections**

En 2020 le public, fidèle, a manifesté plus que jamais son attachement à l'institution, exprimant son besoin de contact, d'évasion et d'épanouissement, et définissant la lecture comme activité salvatrice en cette période de crise. A l'évidence, la lecture, comme l'a décidé la Belgique, doit être considérée un « bien essentiel ». Les statistiques doivent être analysées en tenant compte d'une fermeture de deux mois et d'une mise en quarantaine de très nombreuses activités. La Bibliothèque a offert ses services à 4'553 lecteurs actifs (2'316 lecteurs actifs à la Bibliothèque des adultes provenant de Delémont et de 111 autres localités, 2'237 lecteurs actifs à la Bibliothèque des jeunes provenant de Delémont et de 87 autres localités).

En accueillant 38'056 visiteurs (20'291 à la Bibliothèque des adultes, 17'765 à la Bibliothèque des jeunes), la Bibliothèque confirme l'attachement des Delémontains à leur Bibliothèque municipale. Les bibliothécaires ont prêté 153'507 documents (215'752 en comptabilisant prêts et prolongations et 16'133 prêts avec le réseau). La Bibliothèque municipale a acquis 3'325 documents (1'002 fictions, 822 documentaires, 589 albums, 885 bandes dessinées, 1 kamishibai, 11 livres audios, 15 DVD) et elle est abonnée à plus de 80 revues. La Bibliothèque possède désormais 64'952 documents (36'921 pour la Bibliothèque des adultes et 28'031 pour la Bibliothèque des jeunes). En complément à cette collection, les lecteurs peuvent accéder à 5,3 millions de références bibliographiques par le biais du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes.

### **Actions de médiation culturelle**

La pandémie a évidemment entraîné l'annulation de la plupart des actions de médiation culturelle dès le mois de mars (Heure du conte, Samedi des Bibliothèques, Delémont'BD, Né pour lire, Livres à l'eau, Nuit du conte...). La Bibliothèque a quand même proposé quelques expositions à la BmdA (Les perturbateurs endocriniens - L'apiculture - Noël et autres fêtes de l'hiver) et à la Bibliothèque des jeunes une magnifique exposition d'André Monnerat "Dans l'ancre de ma forêt", une balade en trompe-l'œil dans la nature jurassienne, à la découverte d'animaux et autres monstres de notre imaginaire.

De plus, lors des rares éclaircies sanitaires, la Bibliothèque municipale a participé aux Eléphantaisies de l'Espace-Jeunes en juillet, organisé la traditionnelle fête Né pour lire le samedi 12 septembre et présenté deux spectacles le 23 septembre dans le cadre du Festival Conte et cie avec la conteuse Isabelle Plomb et ses musiciens (*De si surprenants serpents* à la Bibliothèque des jeunes et *Question de temps* à la Bibliothèque des adultes). Enfin le 8 octobre, la Bibliothèque municipale a accueilli la première d'une création d'après le livre *Les passeurs de livres* de Daraya de Delphine Minoui, avec une mise en scène de Stéphanie Thies et joué par Morad Badrah.

Bien sûr, la pandémie a impacté la fréquentation de la Bibliothèque par les écoles mais les bibliothécaires ont réussi à animer un éventail de visites adaptées aux élèves et aux enseignants. La Bibliothèque des jeunes a organisé 45 visites hors des heures du prêt et a reçu 85 visites durant l'ouverture du prêt dans le cadre d'une collaboration harmonieuse et efficace avec les écoles. En complément, la Bibliothèque des adultes a présenté ses services à 5 classes secondaires et professionnelles.

### **Equipe et Projets**

L'année 2020, qui a instauré des gestes barrières et une société « sans contact », a encore renforcé la volonté inébranlable de se tourner plus vers les autres. Le projet de bibliothèque ambulante (Bibliambule) va être développé afin de sortir la lecture des murs de la Bibliothèque. La communication sera aussi dynamisée avec une nouvelle maquette pour *delemont.ch*, un nouveau site internet de la Municipalité et une réflexion globale quant à la présence sur les réseaux sociaux. Enfin, il s'agira d'accompagner le changement de logiciel du réseau RERO et le départ des bibliothèques scientifiques dans le réseau SLSP. Et on rêve d'une bibliothèque « 3<sup>e</sup> lieu » et de sourires enfin radieux.

### 3.5. Ecole primaire

#### L'école en chiffres – Effectifs

1-2P	13 classes	224 élèves
3P	6 classes	115 élèves
4P	7 classes	144 élèves
5P	6 classes	109 élèves
6P	6 classes	128 élèves
7P	6 classes	131 élèves
8P	6 classes	128 élèves
Transition	3 classes	*31 élèves
Espace soutien	4 classes	*41 élèves

\*(Elèves delémontains + externes)

Les élèves des classes de soutien sont partiellement intégrés dans les classes primaires ordinaires

**Total** **57 classes** **\*1'051 élèves**

#### Bâtiments scolaires

Deux écoles principales : Château et Gros-Seuc (de janvier à juillet 2020 : Strate-J)

Autres écoles : Traversins, Moissons, Arquebusiers, Morépoint, Temple, Carrières, Pervenches

#### Personnel

Chaque semaine, 2'069 leçons sont dispensées par le collège des enseignants de Delémont. Cela représente 73.9 EPT répartis entre les enseignants titulaires de classe, les titulaires de classe de transition ou de soutien, les enseignants itinérants, les responsables de l'appui et du soutien, les enseignants responsables des sessions bilingues et les enseignantes des leçons d'ACT. A cela il faut ajouter les pensums de l'intervenante socio-éducative à 70% (EP et Collège) et de l'infirmière scolaire.

Personnel administratif : une secrétaire et une apprentie

Personnel technique : 5 concierges, 1 chauffeur de bus / coursier, 1 patrouilleuse, 1 informaticien à 50%.  
Au total, 114 personnes travaillent pour l'École primaire de Delémont.

Mouvement de personnel : départ à la retraite de Mmes et MM. Simone Donzé, France Morel, Jean Aschwanden, Jacques Rais, Arlette Zürcher, Christiane Kohler, Nicole Koller et Sylvie Monin.  
Il a dû être faire face au décès de Mme Nathalie Kohler, enseignante au Château.

#### Bâtiments

- Collaboration avec le Service UETP pour l'entretien des bâtiments
- Entretien régulier des bâtiments selon le budget à disposition
- Organisation et réaménagement de l'école primaire dans le bâtiment du Gros-Seuc

#### Tic

- Huit séances ont été tenues par le groupe « Pilotic »
- Mise en place du nouveau matériel informatique et multimédia dans les classes

#### Activités extrascolaires

- Vente de thé pour Pro Junior (les autres ventes ont malheureusement été annulées)
- Bataille des livres

- Spectacles scolaires en collaboration avec le CCRD

### **Education**

- Education nutritionnelle, sexuelle, routière et au tri des déchets
- Participation à la journée « Oser tous les métiers »
- Soutien de l'action « Lire et Faire Lire »
- Participation de classes au Championnat de mathématiques

### **Commission de l'école primaire**

La commission, présidée par M. Pascal Champion, a siégé à 7 reprises et traité les dossiers particuliers suivants :

- organisation des classes et répartition des élèves
- approbation des courses scolaires
- acceptation des cours facultatifs
- ratification de l'organisation des devoirs surveillés
- affaires courantes liées à la vie scolaire
- nomination du personnel enseignant

\* \* \* \* \*

## 4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

(Responsable : Mme Murielle Macchi-Berdat, conseillère communale)

### Préambule

Le Département de l'énergie et des eaux est en charge des Services industriels de Delémont (SID), des sociétés partenaires et collaborations dans les domaines énergétiques telles que notamment SACEN SA, Régiogaz S.A., EDJ SA, Parc éolien Delémont SA, le RVAJ, la Délégation intercommunale à l'énergie (DIE), ainsi que de la politique énergétique de la Ville. Les nombreuses activités, soumises pour la plupart à des marchés de concurrence ou à des organes de régulation fédéraux, sont condensées ci-après.

La COVID-19 a marqué d'une empreinte indélébile cette année 2020. Les activités opérationnelles ont été conditionnées par les mesures sanitaires. L'approvisionnement énergétique a été particulièrement chamboulé lors du confinement. Cette période a permis de constater que le modèle d'approvisionnement au travers de SACEN SA est particulièrement résilient. Les objectifs ont pour ainsi dire tous été atteints et les résultats d'exploitation n'ont subi que de très légères modifications au final. Ceci est à mettre au crédit d'une gestion rigoureuse en « quasi temps réel ». En matière d'investissements, 2020 aura connu un nouveau record, principalement par la réalisation des centrales photovoltaïques dont les résultats remarquables sont décrits ci-après.

Au-delà des bons résultats généraux des SID, 2020 sera à marquer d'une pierre blanche dans le domaine énergétique. En effet, le label européen Gold des « Cités de l'énergie » a été renouvelé pour la 4<sup>e</sup> fois avec, pour cette édition, plus de 80% de points obtenus. Cela place la Ville dans le Top 20 national au moment de la certification. Seules ombres majeures à ce tableau, l'absence de chauffage à distance et la présence encore marquée des énergies fossiles pour le chauffage. Des mesures d'accompagnement encore plus marquées devront être prises ces prochaines années.

### 4.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

#### Etat d'avancement des motions et postulats

Intervention	N°	Titre	Suivi
Postulat	4.16/19	Thermo réseau et géothermie : le temps est venu de préparer l'après gaz	Réponse effectuée le 31.08.2020. Les réflexions en vue d'une alternative bois / géothermie sont en cours. Des contacts avec la Bourgeoisie pour étendre l'installation existante ont été pris. Un chauffage à distance au bois est en réalisation par les SID pour le complexe Ticle-Théâtre du Jura.
Motion	5.13/20	Appliquons des critères d'adjudication de développement durable	Réponse : prévue le 28.06.2021
Motion	5.09/20	Sauvons nos forêts en priorité	Refusée
Motion	5.15/19	Plan climat	Réponse effectuée le 29.06.2020. L'élaboration du plan climat sera suivie par un comité de pilotage UETP/SID avec un rapport final attendu pour mi-2021.

Motion	5.12/19	Pour un contrôle objectif et sérieux du respect des CCT lors d'adjudication des marchés publics communaux	Réponse effectuée le 24.02.20. Cette exigence est mentionnée dans les appels d'offres. Les commissions paritaires sont compétentes pour le contrôle du respect des conventions.
--------	---------	---	---

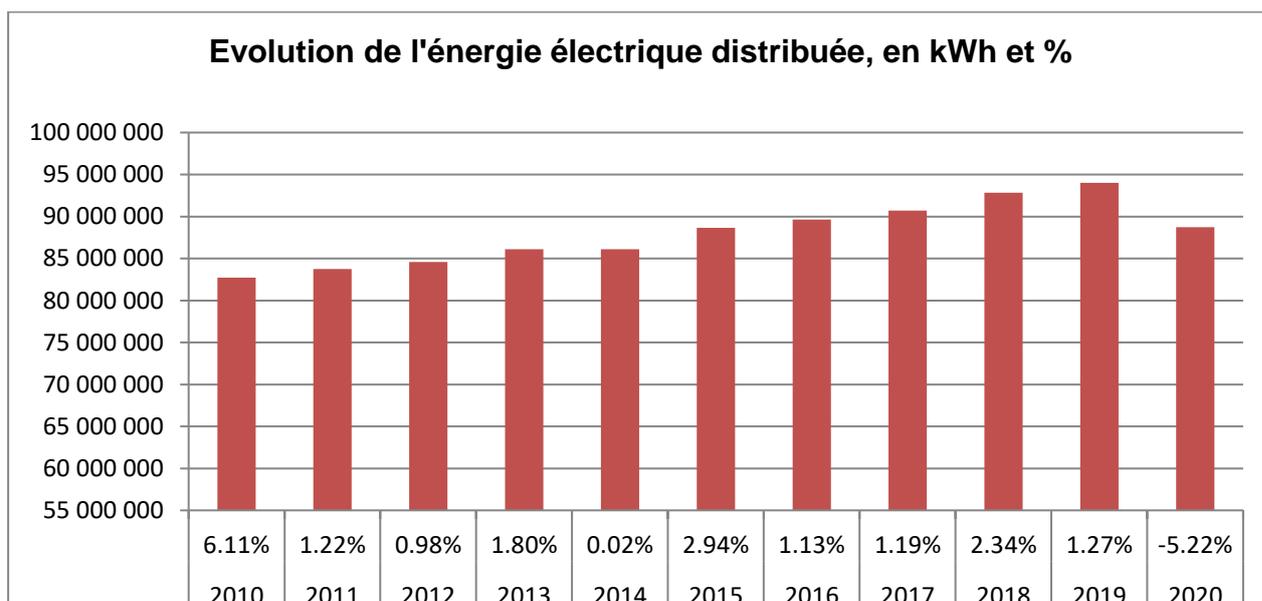
## 4.2. Commission de l'énergie

La Commission de l'énergie et des eaux, présidée par M. Christophe Günter, a tenu 4 séances, émis les préavis de sa compétence et traité les dossiers la concernant.

## 4.3. Service de l'électricité

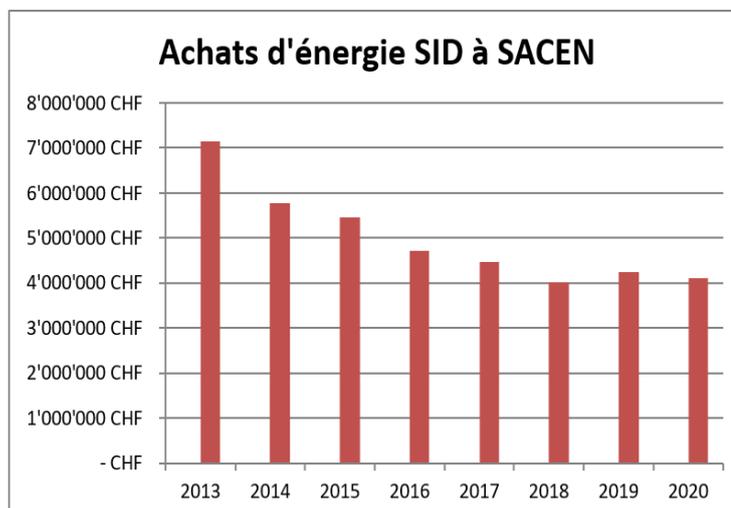
### La distribution d'énergie

L'énergie nette distribuée sur le réseau des SID en 2020 est de 88'728'452 kWh (y compris la production renouvelable locale), soit une diminution de 5,2% par rapport à l'année précédente. Ces données ne contiennent pas la production électrique autoconsommée, estimée à 1'611'059 kWh. La puissance maximum soutirée du réseau amont a été mesurée au mois de décembre à 17'040 kW. En raison de la situation sanitaire, les activités industrielles notamment ont sensiblement ralenti. La puissance maximale cumulée pour l'année est en diminution de 4 à 5% par rapport aux autres années.



### Les achats d'énergie par SACEN SA

Pour sa 8<sup>e</sup> année d'existence, SACEN SA a une fois encore dépassé les résultats escomptés à sa création. Les achats d'électricité ont nettement diminué pour passer de Fr. 7'450'000.- en 2013, à Fr. 6'100'000.- en 2014, à Fr. 5'904'000.- en 2015, à Fr. 4'720'000.- en 2016, à Fr. 4'555'000.- en 2017, à Fr. 4'010'500.- en 2018, à Fr. 4'243'765.- en 2019 et à Fr. 4'100'719.- en 2020. Ainsi, Fr. 17'233'914.- ont été économisés au profit des clients des SID en 8 ans. Ce montant économisé dans les achats d'énergie électrique s'élève à Fr. 40'916'042.- pour les 10 partenaires de SACEN SA. Ces économies ont permis de baisser régulièrement les prix aux clients finaux qui profitent actuellement de tarifs très attractifs. Elles ont été possibles grâce aux achats dynamiques sur le marché de l'électricité avec plus de 35'000 commandes par année. La situation énergétique et climatique mondiale tend toutefois à augmenter les prix des énergies fossiles, dont le prix de l'électricité dépend encore fortement. Cette situation engendrera une tendance des prix à la hausse ces prochaines années. Raison de plus s'il en faut de quitter le monde des énergies fossiles. Au sujet de 2020, la situation sanitaire a généré une forte diminution et une imprévisibilité de la consommation, qui participent de façon conséquente aux résultats.



*Réduction de coûts d'achat d'énergie électrique dès la fondation de SACEN SA*

Pour mémoire, SACEN SA est une société appartenant aux communes de Courchapoix, Haute-Sorne, La Neuveville, Nods, Plateau-de-Diesse, Saint-Imier, Tramelan, Moutier, Develier et Delémont. Sa mission initiale était d'assurer leur approvisionnement électrique et commercialiser cette énergie auprès des clients finaux, dans un marché partiellement libéralisé pour les clients consommant plus de 100'000 kWh/an. Malgré une situation extrêmement tendue sur les marchés énergétiques (électricité, gaz, pétrole, charbon), les SID réussissent à fidéliser leurs clients en proposant des offres concurrentielles et attractives. Des changements structurels ont été réalisés chez SACEN SA pour garantir de nouvelles prestations à la demande des actionnaires et en fonction des nouvelles bases légales fédérales.

En 2020, SACEN SA a participé aux études nommées « Smart dream » dans le domaine du Smart metering au niveau romand. Elles devraient aboutir à un projet permettant des synergies très importantes au profit des coûts et des solutions technologiques retenues.

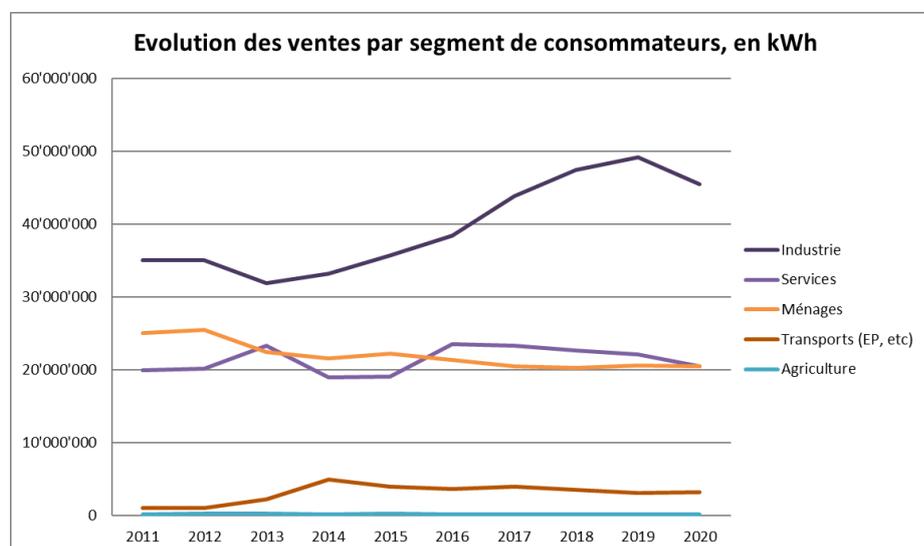
SACEN SA a également étendu ses prestations dans le domaine du conseil énergétique aux communes. Ainsi, les mesures ont été prises pour qu'une équipe efficace et expérimentée complète l'effectif dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour assurer la fonction de « Délégué à l'énergie ». Plusieurs communes importantes et l'Agglomération de Delémont feront appel à SACEN SA dans ce domaine.

2020 sera également marquée par un rapprochement stratégique avec la société INERA SA, sœur jumelle valaisanne de SACEN SA. De nombreuses prestations de service seront développées par cette société au profit des actionnaires de SACEN SA et de INERA SA pour répondre aux défis de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération et la conception cantonale énergétique.

Le fonctionnement de la société est très bon. Les coûts de la structure opérationnelle – dont la direction est assurée par le Chef de service des SID et la comptabilité par le Chef des Services partagés des SID – sont très bien maîtrisés avec seulement 2.5 EPT engagés. Grâce à leur travail rigoureux, l'exercice comptable a permis un remboursement à tous les partenaires, dont un montant d'environ Fr. 350'000.- pour les SID.

### Les ventes d'énergie

Ci-dessous, la répartition des ventes par segment de consommateurs :

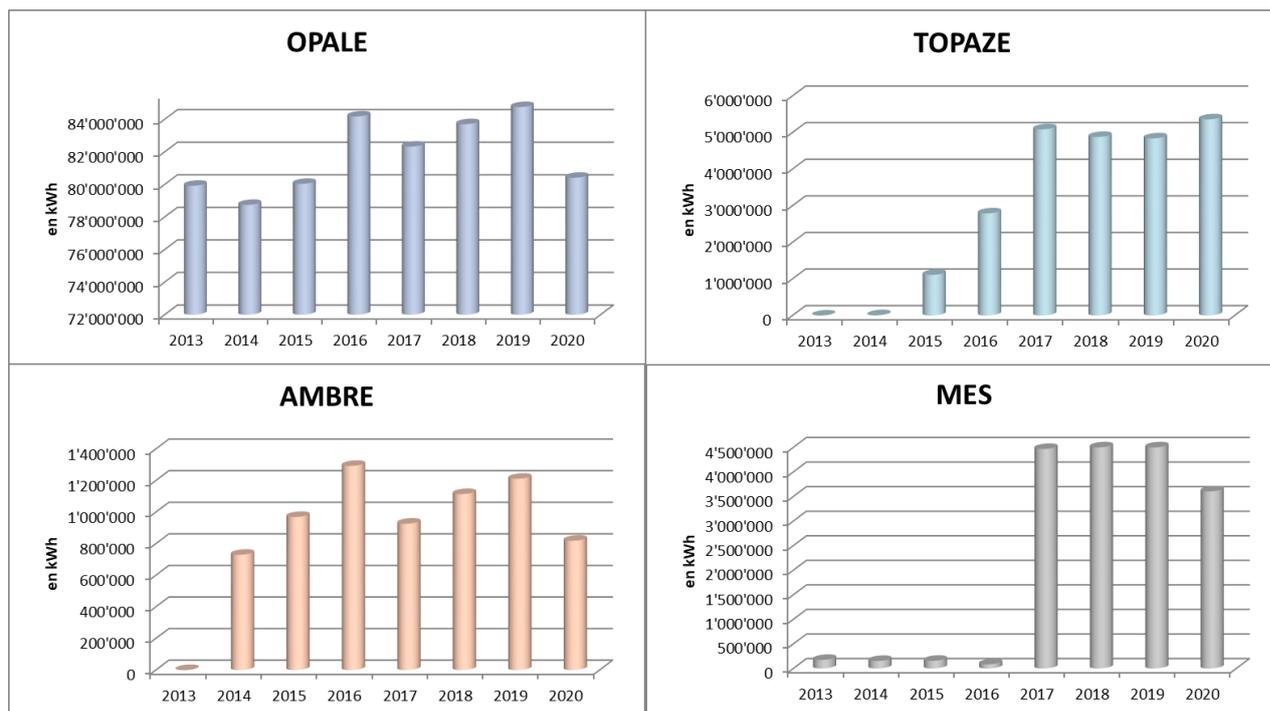


On constate deux phénomènes :

- ménages, services, transports et agriculture connaissent une stabilisation, voire une baisse de la consommation
- le tissu industriel, qui consomme en très grande majorité de l'électricité renouvelable, a subi une diminution importante de sa consommation d'électricité vu la situation sanitaire vécue en 2020, notamment durant la période de mars à mai avec la fermeture partielle ou totale des entreprises industrielles.

Le total des ventes d'énergie électrique est de 89'757'206 kWh (en diminution de 5,7% par rapport à l'année précédente), dont 7'824'146 kWh hors zone de desserte.

Voici le détail des ventes de l'énergie électrique selon les différents produits :



OPALE (composé d'hydraulique) : 80'418'750 kWh (- 5,1%)

TOPAZE (composé de solaire local et d'hydraulique suisse) : 5'358'843 kWh (+ 10,7%)

MES (composé du mixte énergétique standard) : 3'604'870 kWh (- 35,7%)

AMBRE (composé de solaire local, en complément) : 819'533 kWh (- 32,4%)

En sus, 374'503 kWh ont été vendus avec une qualité spécifique.

Les énergies renouvelables alimentent plus de 99% des clients, ce qui est un réel succès au niveau national.

### Les prix

La politique de prix des SID est de vendre l'énergie sans marge bénéficiaire, ce qui représente un double avantage pour les clients. Premièrement sur le plan financier bien sûr, mais également sur le plan écologique puisque, étant financièrement désintéressés, les SID peuvent mener une politique active et cohérente dans le domaine du conseil énergétique, afin de diminuer la consommation.

Conformément à cette stratégie de vente sans marge bénéficiaire, les SID ont débuté en 2020 le remboursement de Fr. 250'000.- à leurs clients non éligibles. Ce montant provenait des différences entre les prévisions budgétaires et les résultats des exercices, notamment des économies financières.

Conformément aux publications des tarifs effectuées en 2019, les prix de l'électricité sont restés globalement stables en 2020, car l'augmentation des prix de l'énergie électrique, dans un contexte de marché de l'énergie haussier, a pu être compensée par une diminution des prix du réseau, grâce à une bonne maîtrise des coûts. Les taxes communales sont restées stables et la taxe fédérale RPC également, à 2,3 centimes par kWh.

## **Les dérangements**

En 2020, une panne d'électricité majeure a eu lieu sur le réseau moyenne tension (MT) le 27 décembre. Cette panne a provoqué une interruption de l'approvisionnement électrique de l'hôpital, qui a activé durant 2 heures son groupe de secours, et d'une partie du Nord de la ville. En cause, un équipement de mesure moyenne tension défectueux qui a brûlé dans la station transformatrice « Hôpital 2 ». L'interruption de l'approvisionnement a duré un peu plus de 2 heures.

Une interruption intempestive s'est également produite le 11 novembre, privant d'électricité le centre-ville durant une minute. La cause n'a pas pu être identifiée malgré des recherches dans le réseau.

Quelques pannes mineures relatives notamment à des accidents de chantiers se sont produites en basse tension (BT). D'autres événements sont dus au vieillissement des câbles et des boîtes de dérivation. Les projets d'assainissements et des plans de visites systématiques et d'entretien des installations permettent de réaliser des travaux d'entretien plutôt que des réparations d'urgence.

## **L'éclairage public**

La maintenance, l'optimisation et l'extension de l'éclairage public en ville restent des tâches importantes assumées par les SID.

Le projet « Voie Lactée », qui a pour objectif le remplacement de plus de 1'600 sources lumineuses sur les 2'800 que compte la Ville de Delémont, est en phase de finalisation. Le lot 4 (rues résidentielles) et le lot 5 (chemins piétons) ont été pratiquement achevés en 2020. Cela correspond à environ 271 luminaires remplacés, ce qui porte le nombre total de luminaires LED à 1'618, dont 1'439 en télégestion avec le système City Touch. Lors de ces travaux, une mise en conformité électrique est effectuée par le remplacement des systèmes de protection situés dans les candélabres.

Ce système de télégestion City Touch intègre un module de communication sur les nouveaux luminaires installés, permettant une gestion fine de l'éclairage public, notamment par l'optimisation de la consommation énergétique. « Voie lactée » permet d'importantes économies d'énergie, les sources lumineuses remplacées consomment approximativement 3 fois moins d'énergie et un abaissement est programmé en fonction des classifications des routes. A ce stade d'assainissement, une économie d'énergie de l'ordre de 50% est déjà observée sur la consommation totale de l'éclairage public, passant de 1'000'000 kWh à 500'000 kWh pour 2021.

A noter la nette diminution de la pollution lumineuse avec désormais la moitié de l'éclairage public en LED. Plusieurs comparatifs ont été faits, notamment par la réalisation de photos aériennes par drone avant et après le remplacement des luminaires. Des études photométriques sont également en cours pour vérifier la qualité d'éclairage et, au besoin, faire les ajustements nécessaires.

Depuis 2014, l'énergie consommée par la Ville pour son éclairage public est constituée du produit TOPAZE, composé de solaire local et d'hydraulique suisse, ainsi que du complément AMBRE.

## **Les principales réalisations dans le réseau électrique et l'éclairage public**

### **Dans le réseau 16'000 V**

- Assainissement de la station transformatrice « Collège »
- Nouvelle station transformatrice « Agricole » avec système de protection moyenne tension contre terre et adaptation des cinq lignes moyenne tension
- Nouvelle station transformatrice « Saint-Sébastien », pour répondre à l'augmentation de puissance de l'usine Varin-Etampage SA
- Contrôles habituels des relais de protection primaire du réseau, des stations transformatrices et des prélèvements d'huile de transformateurs

### **Dans le réseau 400 V**

- Plus de 20 raccordements de nouvelles maisons familiales, immeubles, industries et autres
- Assainissement complet basse tension :
  - rue du Nord / Porte-au-Loup / place de l'Etang
  - rue des Sources
  - rue du Stand
  - rue Jolimont
  - rues Saint-Georges / Saint-Sébastien
  - rue du Voirnet
  - rue du Haut-Fourneau
- Assainissement de cabines de distributions
- Développement du réseau de fibres optiques pour les SID et divers raccordements privés
- Raccordements provisoires de chantiers : environ 20 raccordements simultanés

### **Dans le réseau d'éclairage public, en plus de « Voie lactée »**

- Plus de 150 interventions de maintenance pour la réparation de luminaires défectueux
- Nouvel éclairage des fontaines de la Vierge et du Sauvage
- Nouvel éclairage au giratoire route de la Communance / rue Victor-Helg
- Assainissement partiel des éclairages de sol de la Porte-au-Loup
- Amélioration sur le cheminement piétonnier du Marché-aux-Chevaux

### **Comptage**

- Poursuite des travaux de réflexion sur le projet de Smart metering dans le cadre du regroupement des distributeurs romands « SMART DREAM »
- Intégration des données de mesures dans le système Advance pour les membres de la Charte
- Plus de 500 interventions sur les appareils de tarification
  - o 330 installations/désinstallations de compteurs électriques, notamment pour les installations photovoltaïques
  - o 80 installations/désinstallations de récepteurs TCC
  - o ~100 interventions sans remplacement d'appareil (modules de communication, installation double tarif, programmation commande, etc.)

### **Ressources humaines**

Avec le nombre de nouvelles prestations, et vu la demande croissante dans de nouvelles activités (productions décentralisées, nouvelles exigences relatives à la sécurité, etc.), comme pour l'ensemble de l'administration, les ressources humaines sont fortement mises à contribution, particulièrement en période de pandémie. Le poste de chef d'équipe du Service électrique, toujours vacant depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, a été remis au concours. Malgré la pénurie de personnel qualifié pour renouveler cette fonction, le poste a été repourvu avec une entrée en fonction le 1<sup>er</sup> février 2021.

### **Production d'énergie**

#### **Photovoltaïque**

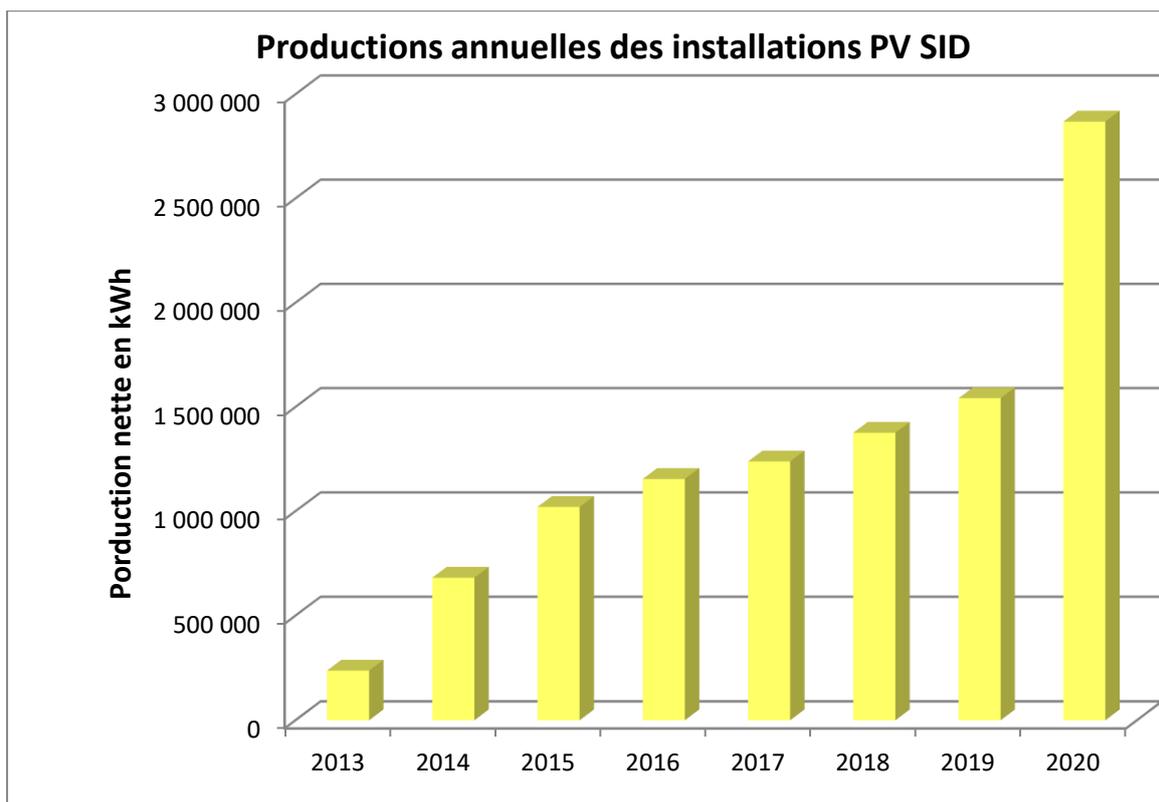
L'année 2020 aura été une année très importante dans le développement des installations photovoltaïques (PV) communales. Ce sont au total 18 installations photovoltaïques en propriété des SID qui sont en service au 31 décembre 2020. Six nouvelles installations majeures ont été construites en 2020, sur les bâtiments suivants :

- Turck-Duotec - Rue du Stand 63 - 603.90 kWc
- Précidip - Rue Saint-Henri 11 - 384.12 kWc
- EMS Sorne - Route de Bâle 72 - 129.03 kWc
- Dépôt SID - Rue de la Jeunesse 26 et 28 - 436.16 kWc
- Willemin-Macodel SA - Route de la Communance 59 - 740.35 kWc
- Campus Strate-J - Route de Moutier 14 - 177.55 kWc

La réalisation de ces projets d'importance renforce considérablement la production photovoltaïque des SID et porte la surface totale installée à plus de 23'000 m<sup>2</sup> de panneaux pour une puissance crête installée de 4'613 kWp, soit une augmentation de 250% des capacités de production par rapport à 2019.

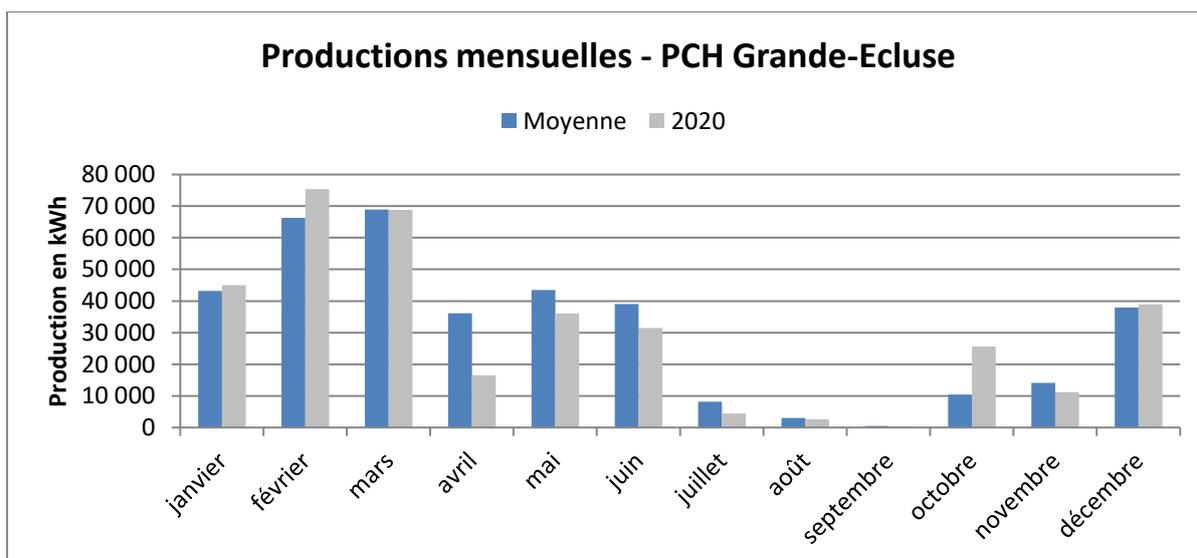
Une quinzaine de projets, Ticle - Théâtre du Jura, Ecoquartier Résidence du Parc de la Sorne, STEP à Soyhières, etc. sont en cours de planification et verront le jour entre 2021 et 2022.

La production 2020 a pratiquement doublé par rapport à 2019 alors que les nouvelles installations ont été mises en service de façon échelonnée entre le mois de janvier pour l'installation Turck-Duotec et le mois d'octobre pour les installations chez Willemin-Macodel SA et Campus Strate-J.



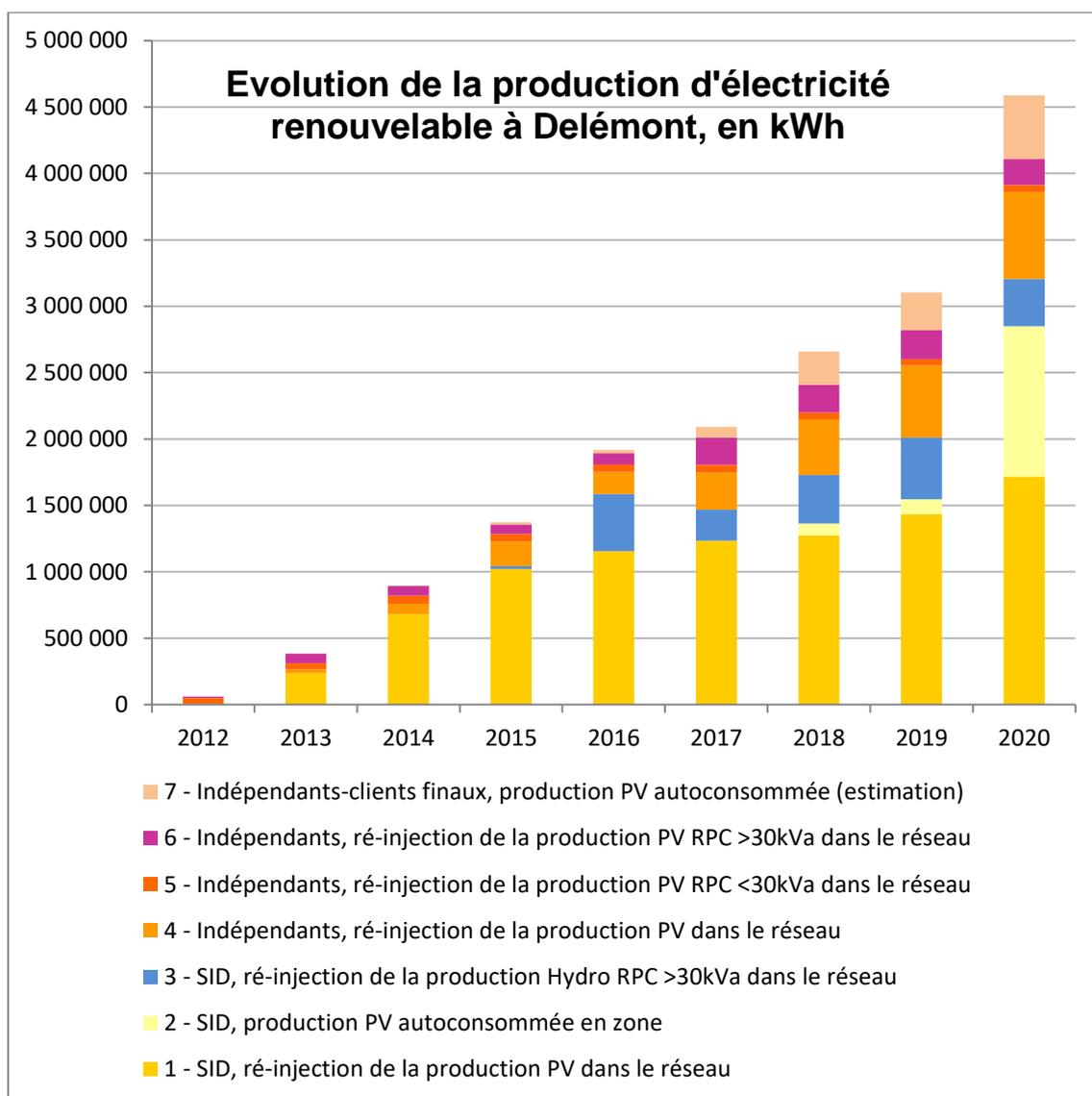
#### Hydroélectricité

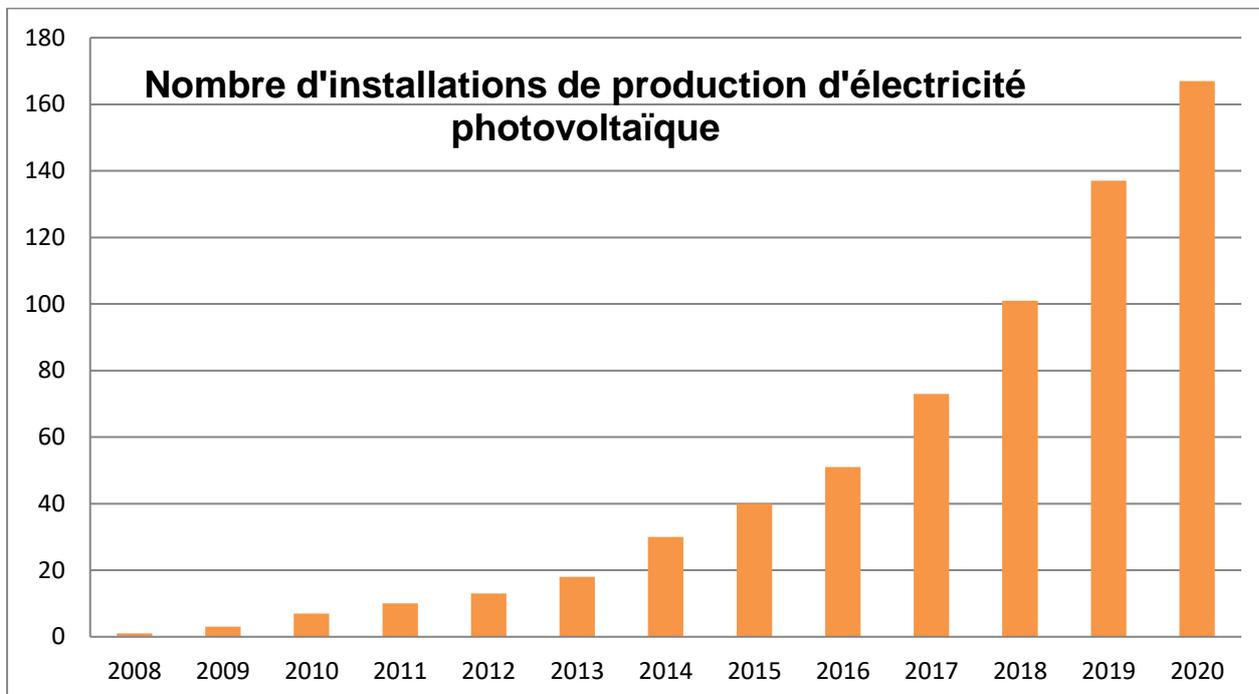
La petite centrale hydroélectrique (PCH) de la Grande-Ecluse a vécu une année de production contrastée. Elle a produit durant 6'300 heures mais avec de faibles débits. La production nette totale est de 356'226.38 kWh, soit la deuxième production annuelle la plus faible depuis sa mise en service en 2016. Les résultats de production sont dus à des débits constants mais trop faibles, notamment au printemps qui a été une période particulièrement sèche en 2020 au regard des moyennes mensuelles durant cette période. Les productions aux mois d'août et de septembre sont particulièrement faibles et ceci depuis la mise en service de la petite centrale. L'année 2020 n'échappe pas à cette tendance. Les relatives bonnes productions d'octobre et décembre ne compensent pas le mauvais exercice printanier.



La production d'énergie nette des installations des SID a été de 3'225'058 kWh, en progression de 1'214'567 kWh par rapport à l'année précédente, soit environ 60% d'augmentation. L'augmentation est à mettre sur le compte des six nouvelles installations photovoltaïques.

La totalité de la production photovoltaïque et hydraulique (SID + installations indépendantes, y compris l'estimation de l'autoconsommation) à Delémont a représenté environ 5,2% de la consommation totale de la ville, soit 4'587'524 kWh. Le nombre d'installations de production d'électricité renouvelable a augmenté de 22% par rapport à l'année précédente. La construction de grandes centrales par les SID, dont 6 nouvelles en 2020 (ce qui porte à 18 le nombre d'installations photovoltaïques des SID), avec une participation citoyenne au financement depuis 2013, démontre l'efficacité d'une politique menée de façon cohérente et avec une vision globale dans ce domaine. Ce modèle « SID » est repris par plusieurs distributeurs nationaux, ou en partenariat avec les SID dans le cadre de projets régionaux.





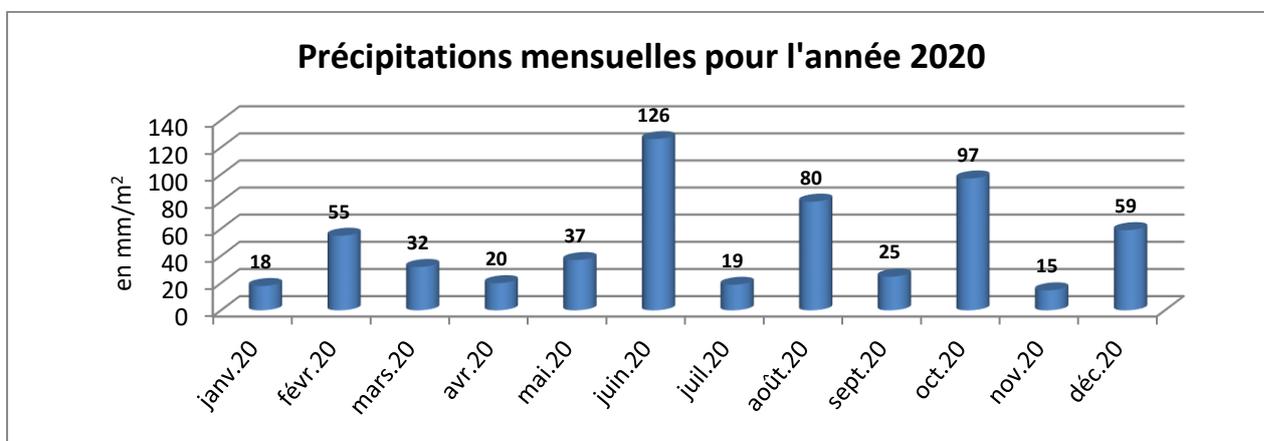
#### 4.4. Service des eaux

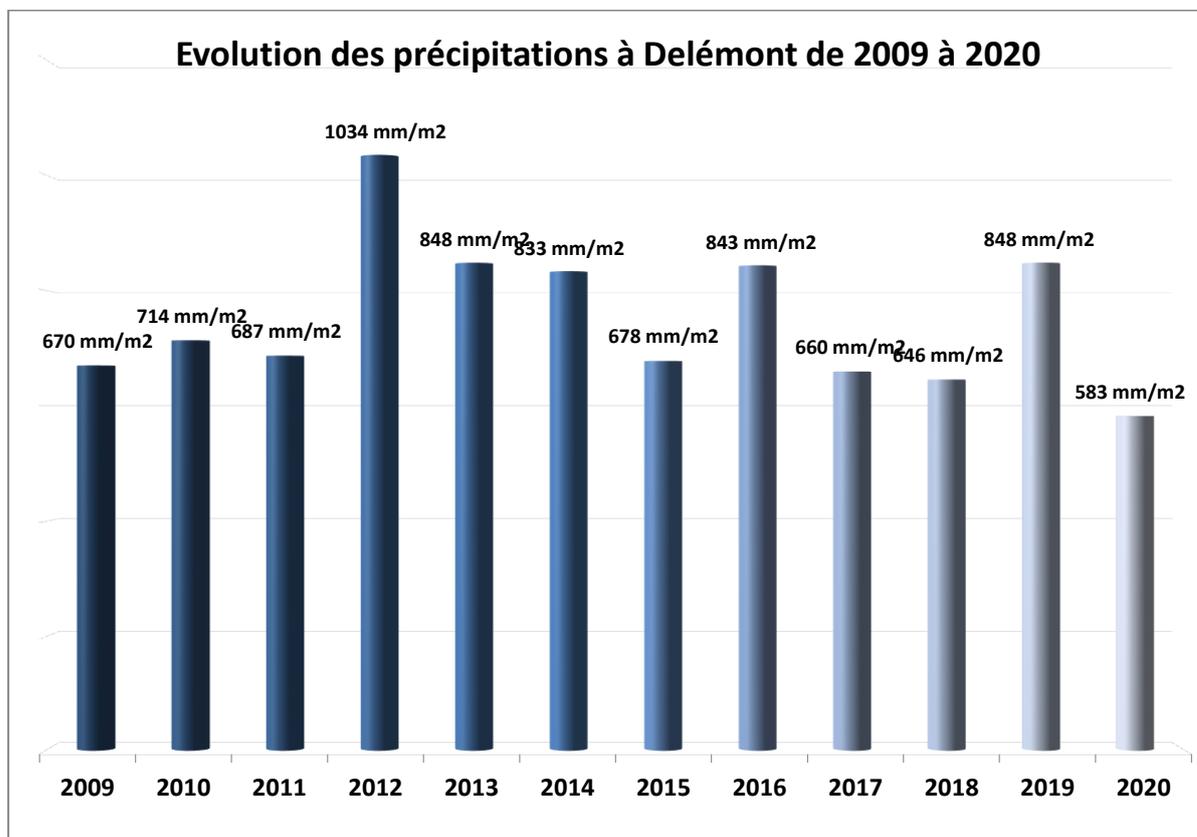
##### Météorologie

De nouveau un record de chaleur : l'année 2020 a été la plus chaude depuis le début des mesures en 1864, à égalité avec l'année 2018. Au niveau hydrique, avec un cumul de 583 l/m<sup>2</sup>, l'année 2020 a été la plus pauvre en précipitations de ces douze dernières années, ce qui représente 50 à 70% de la norme suisse de 1981 à 2010. Les faibles précipitations du début d'année, cumulées au manque de précipitations des années antérieures, ont provoqué un déficit des réserves d'eau des sources karstiques. Ce manque de précipitations, conséquence du réchauffement climatique, a nécessité de puiser dans les réserves d'eau de secours déjà en début d'année.

Une gestion minutieuse des différentes ressources, l'interconnexion des réseaux et une consommation respectueuse de l'or bleu permettra aux générations futures de pouvoir encore bénéficier en suffisance de ce bien précieux. Des réserves financières permettant de réaliser les ouvrages prévus dans le PGAE sont mises en fonds chaque année. C'est encore le cas dans les comptes 2020.

Les deux graphiques ci-dessous représentent les précipitations mensuelles en 2020 et les précipitations des 12 dernières années pour Delémont.





### Statistiques

Adduction d'eau	en 2019 (m <sup>3</sup> )	en 2020 (m <sup>3</sup> )	% sur total 2020
La Doux	526'000	503'000	38 %
Develier	375'000	323'000	24 %
Rondez I	59'000	290'000	22 %
Rondez II	13'000	74'000	6 %
Forages	199'000	102'000	8 %
Moutier	16'000	27'000	2 %
<b>Total</b>	<b>1'188'600</b>	<b>1'319'000</b>	<b>100 %</b>

Total de l'eau vendue dans le réseau :	<b>983'999 m<sup>3</sup></b>
Total des ventes à des tiers (Rossemaison, Soyhières, Courrendlin) :	<b>31'182 m<sup>3</sup></b>
Consommation des fontaines (estimation selon jaugeage) :	<b>60'000 m<sup>3</sup></b>

### Interventions

Le réseau de distribution d'eau potable totalise près de 100 km de conduites, 610 hydrants et 2'470 raccordements privés. Afin de maintenir ce patrimoine en bon état de fonctionnement, de nombreux travaux d'assainissement, de viabilisation et de maintenance ont eu lieu en 2020.

### Les principales réalisations

- Assainissement de la rue de la Brasserie dans le cadre du projet Théâtre du Jura - Le Ticle
- Assainissement de la rue des Elfes
- Assainissement de la rue de la Fenaison
- Assainissement de la route de Domont
- Assainissement en partie du quai de la Sorne
- Mise à jour du logiciel du système de télégestion
- Raccordements de plusieurs projets immobiliers
- Remplacements de plus de 50 compteurs d'eau

## **Fuites d'eau**

Le nombre de ruptures de conduites enregistré sur le réseau d'eau durant l'année 2020 est de 60. 17 sur les branchements privés et 43 sur le réseau public. Cette augmentation des ruptures de conduites est une conséquence de la sécheresse provoquée par le réchauffement climatique. Ces conditions provoquent de légers mouvements de terrain et des tensions sur le réseau de conduites. Si l'on compare la production et la consommation, la perte d'eau est d'environ 12%. En considérant l'eau utilisée pour les services publics (purge réseau, défense incendie, travaux de nettoyage) et l'eau vendue forfaitairement pour les chantiers, cette perte avoisine alors les 10 à 11%, ce qui situe la Ville de Delémont en dessous de la moyenne nationale qui est de 13%. Ce taux de fuite relativement bas est le résultat d'une gestion minutieuse du suivi du réseau et prouve l'importance d'assainir régulièrement le réseau de conduites.

## **Qualité de l'eau**

En Suisse, les normes légales sont définies dans le Manuel suisse des denrées alimentaires, qui indique les critères de qualité applicables à l'eau. La législation fédérale sur les denrées alimentaires définit de manière très précise les exigences élevées auxquelles la qualité de l'eau potable doit satisfaire.

Afin de respecter ces exigences, un mandat a été confié à un laboratoire privé pour effectuer les analyses des échantillons d'eau potable prélevés dans le réseau. Pour l'année 2020, ce sont plus de 300 échantillons qui ont été analysés, que ce soit au niveau chimique ou bactériologique.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a interdit l'utilisation du chlorothalonil. Cette interdiction fait suite à une réévaluation des risques relatifs aux métabolites du chlorothalonil, lesquels pourraient représenter un danger pour la santé à la suite d'une exposition de longue durée. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 la valeur maximale de chlorothalonil dans l'eau potable a été fixée à 0,1 µg/l. Cette nouvelle valeur a mis bon nombre de distributeurs d'eau en Suisse au pied du mur, car effectivement l'eau qui était distribuée au 31 décembre 2019 ne répondait plus aux nouvelles normes en matière de chlorothalonil en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Suite à cette nouvelle valeur, les SID ont monitoré leurs différentes ressources pour connaître leur état. Avec une valeur de 0,137 µg/l, seule la source de la Doux a présenté un léger dépassement de la valeur maximale. Afin de répondre aux normes en vigueur, conformément à la directive de l'OSAV, l'eau de la source de la Doux a été mélangée avec d'autres ressources pour abaisser la teneur en chlorothalonil, ce qui a permis de maintenir cette ressource, qui représente près de 40% de la production, en service.

Mis à part ce léger dépassement en chlorothalonil dans l'eau de la source de la Doux, éliminé rapidement par les mesures correctives mises en place, tous les autres échantillons étaient conformes à la législation en vigueur. L'eau du réseau distribuée est donc parfaitement potable et d'excellente qualité.

## **Collaborations intercommunales**

En matière de collaborations intercommunales, Delémont distribue de l'eau potable aux communes voisines de Develier, Soyhières et Rossemaison, ainsi qu'au Service des eaux de Courtételle-Courfaivre comme eau de secours.

A Rossemaison, la source du Tayment a été mise hors service pour permettre à une entreprise de la place d'extraire des graviers. Pendant toute la durée de ces extractions, la Ville de Delémont compensera l'eau extraite dans la nappe du Tayment en fournissant de l'eau provenant de ses différentes ressources, mais notamment de l'eau venant des sources de Moutier.

Ce sont près de 500 heures de travail qui ont été effectuées par les collaborateurs du Service de l'eau dans les réseaux d'eau des différentes communes.

Les prestations délivrées dans le cadre de ces collaborations fluctuent d'année en année en fonction des ruptures de conduites et des travaux de détection. Néanmoins, le temps consacré à ces collaborations reste relativement stable.

Un grand projet d'alimentation diversifiée de Develier a connu une étape importante par la signature d'une convention entre les deux communes. Dans ce cadre, les servitudes nécessaires à l'assainissement de la conduite de transport ont également été signées. Les études pour la réalisation de ces travaux selon le PGAE pourront donc commencer.

## **Groupe Nicaragua, centime de l'eau**

Conformément à l'arrêté fixant le tarif de l'eau, et selon l'accord qui lie la Municipalité de Delémont et le Groupe Nicaragua, les SID ont versé à ce dernier la somme de Fr. 9'900.-, qui correspond à une contribution d'un centime par m<sup>3</sup> distribué à Delémont.

#### 4.5. Service du gaz

La reprise du mandat de gestionnaire de réseau confié jusqu'au 31 décembre 2019 à Régiogaz S.A. a nécessité une réorganisation au sein des SID tant au niveau du Service des eaux et du gaz, que des Services partagés, du Service clientèle et de la direction.

La migration des données clients depuis la base de données de Régiogaz S.A. dans le système informatique des SID a nécessité un travail conséquent de reprise et de contrôle, car ces données étaient incomplètes et parfois incohérentes dans la base de données de Régiogaz S.A. Ce travail a été effectué en grande partie par le Service clientèle et le Service des eaux et du gaz.

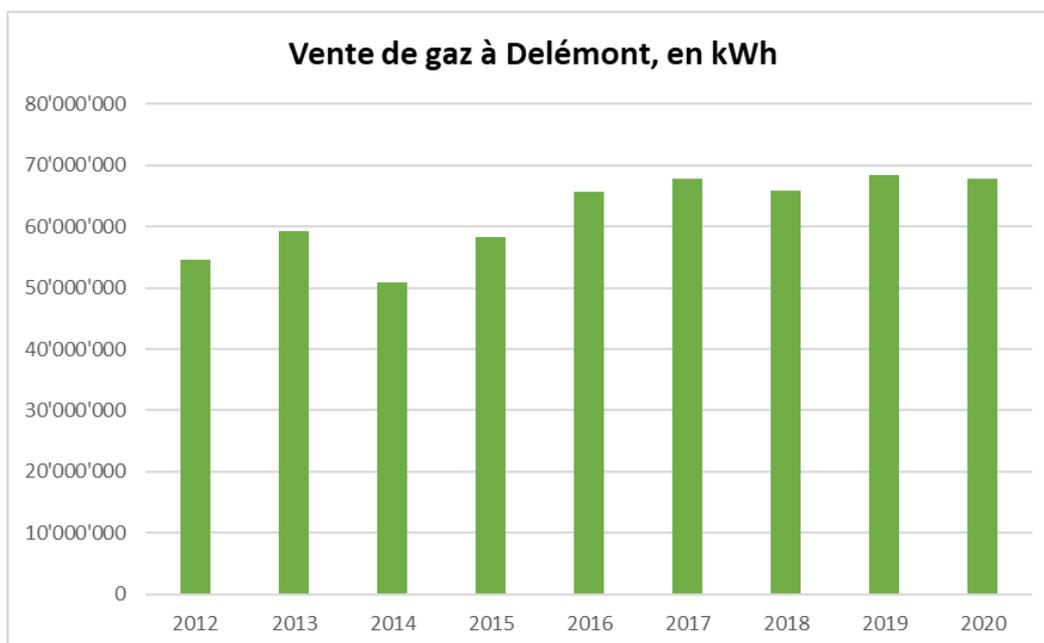
La reprise des activités confiées jusqu'à présent à Régiogaz S.A. a nécessité également une réorganisation de l'équipe eau et gaz, deux personnes ont suivi la formation de contrôleur d'installation gaz de la SSIGE pour pouvoir effectuer des contrôles de sécurité lors de la mise en service de nouvelles installations.

#### Gestion du réseau

La fourniture du gaz naturel s'est faite sans incident et sans aucune interruption durant l'exercice écoulé. Les contrôles et recherches de fuites dans le réseau, ainsi que les contrôles des installations intérieures sont réalisés tout au long de l'année afin de répondre aux exigences fédérales en la matière et aux directives et recommandations de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE). Des travaux d'assainissement de réseau ont été mis en œuvre à la rue de la Molière et à la rue de l'Avenir pour pallier à des fuites de gaz sur le réseau de distribution. En 2020 ce ne sont pas moins de 25 nouveaux clients qui ont opté pour le gaz naturel, ces nouvelles installations à gaz sont utilisées notamment dans des processus industriels, du chauffage industriel ou domestique. A noter que pour la grande majorité, les installations de chauffage à gaz mises en service durant l'année ont substitué des anciens chauffages au mazout. Les travaux pour raccorder l'Hôpital du Jura, site de Delémont, ont été légèrement retardés à cause de la situation sanitaire, ce que l'on peut aisément comprendre. L'installation est en service depuis février 2021.

#### Achat et vente de gaz

En 2020, les achats de gaz ont été de 68'290'000 kWh, le volume des ventes a été de 67'813'517 kWh. On constate un léger recul des ventes de gaz par rapport à l'année 2019, celui-ci n'est pas encore le résultat d'une décroissance du nombre d'installations fonctionnant au gaz naturel, mais la conséquence liée au réchauffement climatique, car l'année 2020 a été la plus chaude depuis le début des mesures enregistrées par Météo Suisse, en 1864.



La vente de gaz naturel est restée stable, ceci notamment par rapport aux températures clémentes qui ont été enregistrées en 2020.

Les résultats financiers sont bons, les recettes étant supérieures aux charges. La mise en place des crédits-cadre et l'internalisation de la gestion du réseau de gaz ont permis de diminuer les charges du compte de fonctionnement du gaz. Le résultat 2020 permettra ainsi de diminuer la dette du gaz et de rembourser les intérêts de la dette, selon la planification en cours.

## **Conseil d'administration et assemblée générale de Régiogaz SA**

Le Conseil d'administration (CA), composé de M. Joël Burkhalter pour Courrendlin, M. Jean-Claude Finger pour Courtételle, M. Yves-Alain Fleury pour Courroux, M. Olivier Jost et Mme Murielle Macchi-Berdat pour Delémont, et M. Alain Tissot pour Rossemaison, s'est réuni à 10 reprises en 2020.

Après quatre années à la présidence de Régiogaz S.A. à assurer la bonne marche de l'entreprise et à défendre les intérêts de toutes les communes partenaires, Mme Murielle Macchi-Berdat a souhaité remettre le mandat de Président à l'une des 4 communes partenaires à la fin d'octobre 2020.

Les changements importants dans la structure et la gouvernance de Régiogaz S.A., avec notamment la réduction du capital-actions de Delémont à 49% au profit des 4 communes témoignent de la volonté partenariale à long terme de Delémont dans la société Régiogaz S.A. Il était temps que les 4 communes s'impliquent davantage en leur laissant la possibilité d'accéder à la Présidence du CA.

Au 4 novembre 2020, le CA a nommé M. Jean-Claude Finger comme Président et M. Joël Burkhalter comme Vice-président de la société Régiogaz S.A. En fin d'année, M. Yves-Alain Fleury a annoncé sa démission suite au renoncement de son mandat de Conseiller communal.

Suite à la nouvelle organisation de Régiogaz S.A., la Ville de Delémont a repris ses activités gazières au sein des Service industriels (SID) le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette nouvelle répartition des activités entre les communes actionnaires de Régiogaz S.A. a été validée lors de l'Assemblée générale de Régiogaz S.A. le 3 octobre 2019.

L'activité 2020 s'est donc concentrée sur la mise en place de la nouvelle structure pour assurer la pérennité de la société et la cohésion par des prix justes et garantir une transparence entre les partenaires. Une nouvelle certification NEMO a été initiée en 2018 avec pour but de déterminer le montant du timbre du réseau 5 bars et de distribution, et de fixer une juste rétribution des différents propriétaires. Les négociations entre les partenaires Régiogaz S.A. et EDJ SA pour appliquer un prix du timbre au plus juste de la valeur du réseau sont toujours en cours. La certification est attendue en 2021.

Au niveau de l'équipe opérationnelle, Régiogaz S.A. a donné un mandat de direction à EDJ SA en la personne de M. Roman Derungs pour assurer l'approvisionnement en gaz naturel de toutes les communes et la gestion des réseaux pour les communes de Courrendlin, Courroux, Rossemaison et Courtételle.

L'année 2020 a vu les départs des collaborateurs techniques M. Raphaël Kury et M. Marc Loriol, ce qui a nécessité une nouvelle orientation avec un mandat de prestations donné à l'Entreprise du Gaz S.A.

### **4.6. Services partagés**

Depuis le début de l'année 2020 et suite à l'évolution de l'organigramme des SID, l'ancien service Finances et gestion a changé sa dénomination pour devenir les Services partagés. Ceux-ci sont en soutien des missions de base d'alimentation et de sécurité d'approvisionnement en eau, en électricité et en gaz. Les principales activités de ce service transversal sont la comptabilité financière et analytique, la facturation (nouveau), la gestion du contentieux, le service de l'information du territoire SIT (nouveau), l'aspect juridique et de conformité (nouveau) et le lien avec les services communaux du personnel, informatique et de gestion des bâtiments (nouveaux).

Durant l'exercice 2020, les projets suivants ont été suivis et coordonnés par les Services partagés :

- Premier exercice comptable productif sous la nouvelle version du Modèle Comptable Harmonisé 2 (MCH2) pour la comptabilité 2020
- Mise en œuvre de la restructuration de l'organigramme des SID à la suite de la reprise du gaz au 1<sup>er</sup> janvier 2020
- Gestion comptable et financière du service, gestion de la trésorerie, imputations comptables, y compris ventilations interservices (eau, électricité, gaz)
- Etablissement et envoi des factures et décomptes récurrents (41'514 factures) et des factures concernant les prestations diverses (738 factures)
- Comptabilité analytique de chacune des installations de production d'énergie électrique (plus de 20 installations en service à fin 2020)
- Remboursements et paiements des intérêts liés aux prêts citoyens octroyés pour l'investissement dans les centrales de production d'énergie renouvelable (gestion de 6 emprunts citoyens pour plus de 150 prêteurs)
- Internalisation du processus de calcul des tarifs 2021 de l'électricité, en collaboration avec SACEN SA et le Service clientèle
- Elaboration du document de comptabilité analytique des coûts destiné à l'EICOM et confirmant les calculs de prix de l'électricité pour l'année 2021, répondant ainsi aux exigences légales fixées par le législateur fédéral
- Participation à la juste détermination des prix du réseau 5-bar et du réseau de distribution de gaz naturel en mains de la Municipalité de Delémont

- Gestion des clients en situation de contentieux et renforcement de la collaboration avec l'Office de recouvrement externe ORC pour le recouvrement des créances en souffrance (y compris recouvrement de certains actes de défauts de biens des 20 dernières années)
- Participation des SID au Datenpool de l'AES, qui compare les coûts et prix de plusieurs GRD et distributeurs d'énergie de Suisse en vue du renforcement de la régulation du marché de l'électricité
- Suivi administratif et comptable de SACEN SA, avec comptabilisation de tous les mouvements y relatifs jusqu'au bouclage de l'exercice comptable, y compris approvisionnement énergétique pour les dix communes partenaires
- Automatisation du processus de facturation de SACEN SA pour les factures d'énergie et diverses
- Automatisation du processus de facturation et d'imputation comptable de la production des producteurs indépendants d'énergie photovoltaïque
- Suivi de la comptabilité relative au Regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP)
- Automatisation du processus d'imputation comptable des salaires dans la comptabilité des SID et de SACEN SA
- Important travail de recherche du SIT dans les archives des SID afin d'identifier toutes les conduites ou câbles au bénéfice d'une servitude ; listage en cours de tous les éléments des réseaux devant faire l'objet d'une inscription au Registre foncier pour remise au notaire
- Tâches de relevés et d'implantations pour les projets réalisés pour les services eau, électricité et gaz du territoire communal et pour le SEDE ; mise à jour des câbles et des schémas des buffets et des stations transformatrices en vue de la modélisation du réseau électrique ; ajustement de bases de données pour le SEDE
- Saisie et gestion des arbres et des surfaces vertes dans le nouvel outil informatique opérationnel ; solution web en cours d'élaboration pour permettre aux équipes de jardiniers de consulter les informations en lien avec les plantations depuis leur téléphone portable

Comme pour les autres services de l'administration, les activités croissantes des SID engendrent une masse de travail toujours plus conséquente aux Services partagés.

#### **4.7. Service clientèle**

Avec l'adaptation de l'organigramme des SID au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et la reprise des activités gazières les prestations fournies par le Service clientèle ont évolué. Les missions principales sont la gestion de la relation clientèle, l'administration générale, l'approvisionnement, la vente d'énergie et des produits et prestations dans le secteur énergétique, le marketing, ainsi que la politique énergétique. Globalement, les activités sont en constante croissance depuis plusieurs années et la reprise des activités gazières en 2020 a généré une mobilisation importante des ressources, tout comme le traitement des données et les prestations liées aux installations photovoltaïques. La forte contribution des ressources humaines, qui plus est durant une situation sanitaire particulière, est à souligner. Au 1<sup>er</sup> juillet 2020, le poste d'agent administratif au Service clientèle disponible selon l'étude « Reflecta » a été repourvu.

Les nouveaux produits liés à l'électromobilité, avec SMOTION, ou dans le domaine de l'autoconsommation collective d'électricité photovoltaïque avec COMMUNITY, font l'objet d'un intérêt croissant de la part des clients et des promoteurs. Une collaboration forte est en place entre le Service clientèle, les autres services des SID et SACEN SA, afin de relever les nombreux défis du secteur et répondre à l'évolution des besoins des clients, des Delémontains et des Delémontaines.

Dans le cadre du plan de relance communal vu la situation sanitaire, la rénovation nécessaire des locaux du Service clientèle a été lancée. Profitant des habitudes de télétravail du personnel, les locaux ont été libérés et ont ainsi entrepris leur mue qui se terminera au début du 2<sup>e</sup> trimestre 2021.

#### **Prestations générales**

- Accueil et gestion des demandes des clients et des partenaires
- Gestion de la base de données clients, établissement des mutations, suivi des inscriptions à l'e-facture et à la nouvelle prestation concernant l'envoi des factures par e-mail en PDF
- Suivi des procédures liées à l'Ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) pour le réseau électrique, mise à jour des données et envoi des documents
- Mise en place, puis suivi des procédures liées aux contrôles et aux avis d'installation du réseau de gaz
- Suivi des décisions SID pour les permis de construire
- Gestion de la communication et du site internet
- Communication et mailing à destination des clients et propriétaires
- Gestion des données des clients qui font valoir leur accès au marché et des changements de fournisseurs

- Gestion administrative et suivi des données des producteurs d'énergies renouvelables et des dossiers pour les installations photovoltaïques des SID
- Mise à jour, contrôle et amélioration des données, notamment dans NEST/ISE
- Participation au Comité opérationnel de la Charte et suivi de différents projets
- Gestion administrative du suivi des subventions
- Gestion et tenue de la caisse
- Suivi du marketing et des dossiers de sponsoring
- Mise à jour des servitudes pour les installations photovoltaïques des SID, en collaboration avec les Services partagés

### **Marketing, ventes et projets spécifiques**

- Promotion et gestion des nouveaux contrats de prêts citoyen
- Participation aux travaux pour la reprise du réseau de gaz à Delémont
- Participation, sur mandat de SACEN SA, à la mise en place de l'automatisation du processus de facturation
- Description du projet SIDIGITAL avec comme objectif la mise en place à l'horizon 2023-2025 d'un portail clients et le développement de la digitalisation des processus
- Ventes des bornes de recharge SMOTION et commercialisation du produit COMMUNITY
- Suivi de la campagne pour le remboursement de Fr. 250'000.-
- Participation à l'approvisionnement énergétique (électricité et gaz) et des certificats liés
- Participation au processus de calcul des tarifs de l'électricité, avec les Services partagés et SACEN SA
- Reprise des données des installations du réseau de gaz à Delémont
- Coordination et définition du projet, avec l'architecte et en interne, des travaux débutés en octobre pour l'adaptation et la rénovation énergétique du rez-de-chaussée à Bâle 1
- Soutien à la mise en place et à la communication dans le cadre du lancement du portail énergétique et de la plateforme de compensation des émissions de CO<sub>2</sub>
- Définition et lancement de la campagne « Vœux 2020 », dans le cadre de l'action menée en collaboration avec le Conseil communal pour l'envoi des vœux, accompagnés d'un bon UCD de Fr. 20.-

### **Amélioration des données et développement des procédures internes**

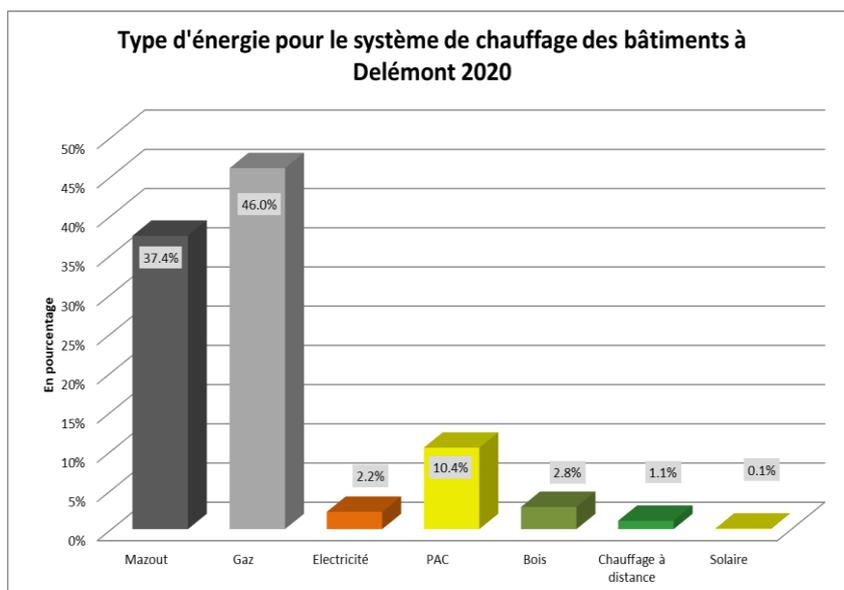
- Préparation de l'adaptation du système de décompte pour les installations photovoltaïques SID pour 2021
- Diverses adaptations du système pour l'automatisation des processus de facturation liés aux producteurs indépendants et pour la gestion de l'autoconsommation
- Préparation à l'introduction interne de JURAC pour la gestion des décisions SID dans le cadre des permis de construire, pour 2021

### **Politique énergétique**

La collaboration intercommunale avec Porrentruy et Fontenais (les autres Cités de l'énergie jurassiennes) s'est poursuivie dans le cadre d'un Avenant à la convention 2016 à 2019 pour l'année 2020. Les projets communs :

- élaboration d'un concept pour une conférence publique sur le thème de la mobilité durable (les conférences de Delémont et Porrentruy n'ont pas pu avoir lieu en raison des restrictions sanitaires)
- mise en place d'une nouvelle solution permettant de renforcer et d'assurer la pérennisation de la politique énergétique dès 2021 en collaboration avec SACEN SA

Le contrat de suivi des bâtiments par le programme energo® s'est poursuivi. La suspension des relations intercommunales étroites qui ont été établies dans le cadre du programme Energie du Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ), dont la Commission politique du Programme Energie a été présidée par Delémont, a été confirmée. Une manifestation de clôture du programme 2016-2020 a été organisée.



### **Développement territorial**

- Suivi de différents projets de construction sur le territoire quant à leur approvisionnement énergétique (Projet Le Ticle - Théâtre du Jura)
- Projet de monitoring et de communication de la stratégie énergétique communale : création d'une carte interactive en ligne et permettant de guider les citoyens dans leurs choix énergétiques ; élaboration d'un concept pour la collecte de données énergétiques et la mise en place d'un tableau de bord d'indicateurs de suivi de la transition énergétique communale

### **Bâtiments et installations communales**

- Suivi du contrat avec l'association energo® pour l'optimisation énergétique des bâtiments communaux
- Suivi de la comptabilité énergétique des bâtiments communaux et réalisation de statistiques de consommation annuelle, basées sur les relevés hebdomadaires
- Pour les autres actions, se reporter aux informations figurant dans le chapitre correspondant du Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics
- Finalisation du processus d'assainissement de l'éclairage public

### **Approvisionnement**

- Electricité d'origine suisse et 100% renouvelable à Delémont et développement des produits d'énergie renouvelable locale TOPAZE et AMBRE
- Développement des énergies renouvelables (installations solaires photovoltaïques)
- Coordination du projet d'extension du chauffage à distance (CAD) de la Bourgeoisie
- Substitution partielle du mazout par le gaz à l'Hôpital du Jura, débutée en 2020
- Mise en place de la compensation des émissions de gaz à effet de serre des ventes de gaz et d'un calculateur à l'attention des citoyens pour la compensation des activités privées

### **Mobilité**

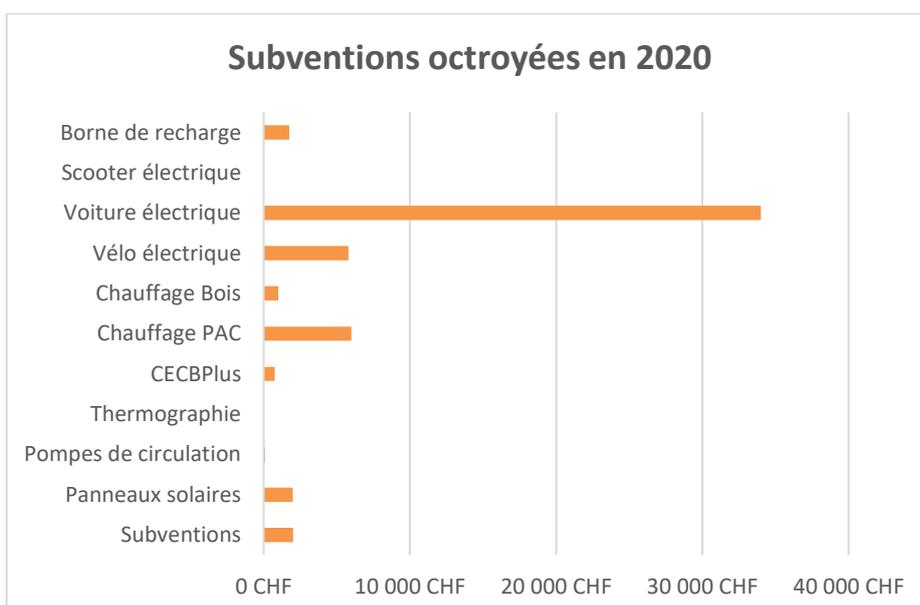
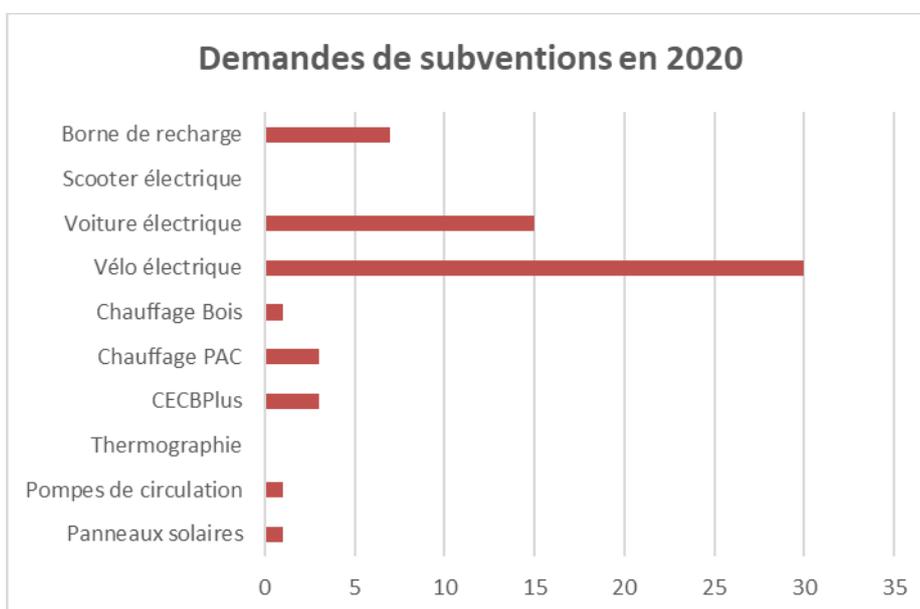
- Suivi du contrat mobility carsharing et accompagnement pour la reprise du contrat par Mobility, l'installation d'un nouvel emplacement à la place de l'Etang et la substitution du véhicule thermique par un modèle électrique
- Achat d'un véhicule électrique pour le Service de l'eau et du gaz
- Installation de 2 bornes de recharge rapide SMOTION pour véhicules électriques à la place de l'Etang et 2 bornes de recharge SMOTION au chemin de Bellevoie

### Organisation interne

- Réaudit Cité de l'énergie gold eea et certification avec 80,1% des points potentiels
- Projet de bilan carbone de l'administration communale
- Participation au Comité de pilotage du projet de plan climat communal et animation d'ateliers participatifs

### Communication et coopération

- Poursuite du programme de subventions dans le domaine du bâtiment (installation de panneaux solaires thermiques, changement de pompes de circulation, substitution des chauffages fossiles et électriques, CECB®Plus, thermographie) et pour la mobilité électrique (véhicules électriques et bornes de recharge)
- *Delémont.ch*, articles d'information réguliers dans la rubrique « Coin de la mandataire »
- Soutien et sensibilisation aux propriétaires en phase de changement de chauffage
- Pose de plaques « Delémont - Cité de l'énergie » aux entrées de ville dans le cadre de la recertification



#### **4.8. Comité opérationnel (ComOp) de La Charte**

En 2020, le Comité opérationnel (ComOp) de la Charte s'est réuni à 5 reprises afin de travailler selon les objectifs fixés par le Comité stratégique, de discuter et d'informer sur les tâches qui incombent à chaque service et de relayer l'information d'approvisionnement et de commercialisation de SACEN SA au sein des 10 communes membres de la Charte.

Vu l'évolution des conditions cadres et légales, les principaux thèmes de l'année ont été les analyses en matière de Smartmetering, le projet d'adaptations de la tarification, de l'évolution des systèmes d'informations pour répondre aux défis liés à la libéralisation du marché de l'électricité et l'analyse pour la mise à jour des bases légales communales. Après 20 années d'existence, les membres de la Charte soulignent la nécessité d'une collaboration forte afin de répondre aux multiples défis à relever dans le domaine énergétique.

#### **4.9. Considérations finales**

Pour les SID, 2020 aura plus été marquée par la réalisation d'investissements très importants que par la COVID-19. Plus de Fr. 6'000'000.-, à nouveau un record historique, ont été investis dans l'entretien des réseaux, le développement des énergies renouvelables et l'assainissement de l'éclairage public.

La structure de SACEN SA a été adaptée pour pouvoir offrir des prestations de conseil aux communes dans le domaine énergétique. Plus que jamais, la volonté des SID et de SACEN SA de développer des collaborations harmonieuses est reconnue et appréciée.

Le projet éolien suit ses procédures au niveau des offices fédéraux. Il sera une occupation importante ces prochaines années pour la Ville de Delémont. La production d'électricité renouvelable hivernale, en l'absence d'énergie solaire en suffisance, constituera le défi de ces prochaines années pour garantir la sécurité d'approvisionnement. Comme mentionné lors du dernier rapport, le maître-mot sera la consultation de la population à chaque étape d'un tel projet.

La difficulté extrême de recruter un chef d'équipe électrique s'est confirmée en 2020. La personne adéquate a enfin été trouvée pour le début de l'année 2021.

Les bases légales de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération – acceptée en vote populaire en mai 2017 – continuent à déployer leurs effets. La Conception directrice de l'énergie de la Commune, réalisée par les SID dans le cadre de la révision du Plan d'aménagement local, est en parfaite adéquation avec cette stratégie. L'Ordonnance cantonale sur l'énergie est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019. Un règlement communal sur l'énergie, basé sur l'Ordonnance cantonale, devra être élaboré et soumis à l'approbation du Conseil de Ville. La situation particulière de 2020 n'a pas permis de réaliser ce règlement.

Parallèlement à cette stratégie énergétique ambitieuse, le DETEC butte définitivement sur l'ouverture totale du marché de l'électricité. Les accords-cadres avec l'Europe en sont la cause. La révision de la Loi sur l'Approvisionnement en Électricité (LApEI) sera présentée au Conseil fédéral à mi-2021. Certains de ses objectifs, ou du moins des mécanismes qu'elle prévoit, sont en contradiction avec la stratégie énergétique de la Confédération et renchériront le prix de l'électricité.

Le développement des énergies renouvelables avec le soutien de la population au travers des prêts citoyens continue sa croissance constante.

Toutes ces stratégies visent à réduire les agents fossiles et la consommation d'énergie en général. Les objectifs de la COP21 et de la société à 2000W pourront être atteints si les mesures prévues atteignent leurs objectifs.

L'avenir énergétique continue d'être suivi avec attention par les SID. L'année 2020 démontre une fois de plus que les orientations stratégiques prises par les Autorités communales pour s'adapter à ce nouvel environnement, et la confiance témoignée aux SID ces dernières années, portent leurs fruits et représentent la volonté des citoyens. Dans le domaine du gaz, les travaux intenses ont abouti à une réorganisation importante. Les SID se sont réorganisés pour faire face à ces nombreux nouveaux défis. Force est de constater que les décisions prises en matière de gouvernance de la société génèrent de nouveaux problèmes qui sont diplomatiquement qualifiés « de jeunesse ». Il faudra toutefois y remédier rapidement pour enfin trouver l'harmonie connue dans tous les autres domaines de coopération.

Les conditions de stress hydrique sont de plus en plus marquées et inquiétantes en intensité et en durée. Là également, les orientations prises par les Autorités, avec l'attribution de crédits pour permettre d'interconnecter le réseau d'eau potable de la ville, démontrent à quel point les visions stratégiques identifiées en 2009 déjà correspondent à la réalité actuelle. De nombreux villages voisins s'intéressent à pouvoir accéder à ces ressources diversifiées. Dans ce contexte, la signature d'une convention avec Develier est à saluer en 2020.

Les résultats financiers des SID sont à nouveau très bons en 2020. Le remboursement de Fr. 250'000.- aux clients des SID a été réalisé.

L'année 2020 a été marquée une fois de plus, comme l'indique ce rapport, par une progression et une diversification continue des prestations fournies par les SID et ce depuis plusieurs années. Les résultats financiers très positifs en dépendent.

Comme pour les autres secteurs de l'Administration communale, la disponibilité, la flexibilité et l'esprit qui animent le personnel du service sont à saluer. Sa flexibilité en période COVID-19 a été remarquable. En s'adaptant rapidement au télétravail, il a permis d'atteindre la quasi-totalité des objectifs fixés avant les mesures sanitaires.

Pour conclure, le département tient à remercier les Autorités et les citoyens pour la confiance qu'ils lui témoignent constamment et dont les collaborateurs tiennent à se montrer dignes.

\* \* \* \* \*

## 5. DEPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

---

(Responsable : M. Ernest Borruat, conseiller communal)

### Préambule

L'année 2020 a été marquée par l'événement de la pandémie liée à la Covid-19 qui a énormément perturbé toutes les activités du service, dans les domaines de la voirie, de la conciergerie, des bâtiments, du génie civil, de l'urbanisme ou encore des permis de construire. Arrêt subit des chantiers, reprise en mode protection avec de fortes contraintes, travail en équipe, prestations supplémentaires, pression pour rattraper les retards pris : telles ont été les incidences permanentes d'une année durant laquelle les incertitudes ont lourdement pesé sur les dossiers traités. Pour autant, le service a pu continuer à assumer toutes les prestations, mais des retards importants ont été pris, en particulier dans le domaine des permis de construire et de la police des constructions. Dans ce contexte, la poursuite et la concrétisation des nombreux projets lancés les années précédentes ont été assumées, d'une part, avec les deux plus gros chantiers qu'a jamais connus la ville de Delémont et qui auront un impact urbanistique majeur : Le Ticle - Théâtre du Jura et le projet de La Poste ; d'autre part, avec les études des futurs grands projets que sont notamment l'école des Arquebusiers et la planification de son quartier, l'écoquartier EUROPAN 9 – Gros-Seuc, le lancement du concours d'idées en urbanisme Gare Sud ou encore la préparation du concours de la nouvelle passerelle CFF reliant le Nord et le Sud des voies. Les efforts consentis par le Service UETP ont permis à la ville de Delémont de poursuivre un développement réjouissant, en particulier dans les domaines de l'habitat, de l'économie et des loisirs. La démographie a connu une évolution légèrement positive, contrairement à de nombreuses autres villes et communes. Le développement s'est ainsi poursuivi avec la terminaison et la mise en fonction de plus de 90 nouveaux logements. Le nombre de logements vacants est resté quasi le même en 2020, à 1,83% environ.

Les pages suivantes présentent, de manière très détaillée, l'état d'avancement des dossiers en cours. Parmi les principaux projets réalisés en plus des grands dossiers énumérés précédemment figurent notamment dans les chapitres ci-dessous : la poursuite des études du projet « Delémont marée basse », en particulier sur le secteur « Centre amont » ; le Plan climat avec comme perspective la révision du Règlement communal sur les constructions qui a démarré ; la poursuite des mesures liées au projet « Centre-ville Plus » (regroupant les démarches de revitalisation de la Vieille Ville et du quartier de la Gare, dont la zone de rencontre est à l'essai), l'adaptation du projet de la place Roland-Béguelin et de la zone de rencontre Vieille Ville avec la mise au point du rapport destiné à la consultation ; la demande de plusieurs crédits destinés à l'entretien et à l'assainissement du patrimoine, immobilier et routier, à l'entretien et à la réalisation de places de parc notamment ; la poursuite de l'analyse globale de la gestion des déchets, en coordination avec les projets régionaux du SEOD, afin de rechercher des mesures de rationalisation et d'économie ainsi que la mise en place d'une déchèterie dans le secteur des Prés-Roses ; la gestion et la livraison de très nombreux permis de construire dont le nombre a dépassé la moyenne des dernières années malgré la pandémie.

A cela s'ajoutent naturellement toute la gestion de la Voirie, des transports publics et des objets liés au patrimoine immobilier (bâtiments et terrains communaux), routes et trottoirs (rues autour du projet Le Ticle - Théâtre du Jura, route de Domont, etc.), canalisations, cours d'eau, environnement, nature et paysage, affichage public et enseignes, ainsi que du projet d'agglomération entre autres.

Le Service UETP a par ailleurs participé activement à l'élaboration de nombreux messages, rapports et questions écrites, et aux réponses correspondant à plus de 50% des interventions qui ont été discutées au Conseil de Ville.

### Objectifs du service et situation à fin 2020

Le Service UETP a poursuivi sa mission principale, « l'aide au projet au service du développement durable ». Cette mission s'est renforcée en 2020 en lien avec le projet du Plan climat qui doit permettre de prendre en considération, de manière encore plus importante, toutes les questions liées à la réduction de l'empreinte écologique de la commune, dans le but d'améliorer le bilan carbone de la ville. Celle-ci se décline, dans tous les domaines de compétences, au travers de quatre objectifs essentiels : faire mieux connaître les intentions de la Ville, en informant et en intervenant en amont des projets publics et privés ; prendre l'initiative de la négociation et de la recherche de solutions afin d'accompagner au mieux les promoteurs privés qui développent des projets sur Delémont ; montrer l'exemple lorsque la Commune est maître d'ouvrage (bâtiments communaux, routes, cours d'eau, etc.) ; informer et associer les personnes et milieux concernés sur les projets et les prestations réalisées (processus participatifs en place notamment pour « Delémont marée basse », les planifications de quartier, le projet « Centre-ville Plus », la place Roland-Béguelin, les places de jeux et le Plan climat, entre autres).

## **Evaluation des besoins du service**

Les besoins du Service UETP avaient été évalués, de manière très détaillée, dans le cadre du projet reflecta, afin de donner les moyens nécessaires à la réalisation des prestations de service public. Les nouveaux collaborateurs engagés, dont les prestations étaient précédemment effectuées par des chargés de mission, des auxiliaires ou des bureaux, ont pris progressivement leurs fonctions : le service reste toutefois surchargé puisqu'en réalité seul 0,42 poste a été ajouté, alors que de nouvelles prestations ont dû être prises en charge. L'organigramme du Service UETP a été optimisé avec des réorganisations des tâches à l'interne : il permettra de faire face aux besoins les plus pressants. Grâce aux crédits-cadre (notamment routes, canalisations, bâtiments, énergie, véhicules de la Voirie) et aux crédits spéciaux votés, les niveaux minimums nécessaires pour l'entretien du patrimoine communal ont été atteints, afin d'éviter une détérioration trop forte et de garantir une perte de sa valeur. Ces moyens devraient toutefois être renforcés.

Les très nombreux projets en cours, les nouveaux dossiers et les nouvelles tâches attribuées au Service UETP ont imposé le maintien des moyens financiers accordés pour des études de spécialistes dans les domaines les plus sollicités (cours d'eau, canalisations-PGEE, gestion des déchets, bâtiments communaux, projet d'agglomération, aménagement du territoire et urbanisme, mobilité). Le maintien de mandats reste nécessaire afin, d'une part, de disposer de compétences techniques et d'expertises qui ne peuvent pas être réalisées à l'interne et, d'autre part, de garder toute marge de manœuvre pour l'avenir, en fonction du volume des tâches du service.

### **5.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département**

#### **Etat d'avancement des motions et postulats**

Seuls les motions et postulats qui ont connu un développement (études ou mise en œuvre) ou qui ont été acceptés en 2020 sont ici présentés. Leur état d'avancement est le suivant :

<b>Intervention</b>	<b>N°</b>	<b>Titre</b>	<b>Suivi</b>
Postulat	4.04/10	Circulation à vélo en ville	Le Plan directeur communal de la mobilité douce a été finalisé. Le crédit-cadre accepté par le Conseil de Ville en 2018 est mis en œuvre progressivement.
Postulat	4.06/10	Place de jeux : combler les lacunes	Conformément au Plan directeur des places de jeux, et selon le crédit-cadre voté, quelques jeux ont été changés ; l'étude du projet de nouvelle place de jeux du Righi a été finalisée et les travaux sont prévus en 2021.
Postulat	4.10/11	Collecte des déchets	L'analyse du fonctionnement du système de collecte de la Ville se poursuit afin de rechercher des solutions de rationalisation et des économies, en synergie avec les projets régionaux du SEOD. Le projet de déchèterie régionale a notablement avancé et une localisation a été retenue aux Prés-Roses. L'analyse des besoins pour la mise en place de conteneurs semi-enterrés est en voie de finalisation.
Motion	5.03/13	Sécurité des enfants	Une étude globale des passages piétons prioritaires a été réalisée en 2014. Les mesures sur les passages piétons les plus prioritaires se poursuivent, conformément au crédit-cadre voté.
Motion	5.09/13	Des places de jeux dignes de ce nom sans attendre	Conformément au Plan directeur des places de jeux, et selon le crédit-cadre voté, quelques jeux ont été changés ; l'étude du projet de nouvelle place de jeux du Righi a été finalisée et les travaux sont prévus en 2021.

Motion	5.15/13	Des passages piétons accessibles à tous	Une étude globale des passages piétons prioritaires a été réalisée en 2014. Les mesures sur les passages piétons les plus prioritaires se poursuivent, conformément au crédit-cadre voté.
Motion	5.01/15	Restaurer et entretenir l'allée d'arbres du chemin de Domont	Le plan de renouvellement est mis en œuvre par étape, comme convenu avec tous les acteurs concernés, selon les modalités et les priorités définies. Une nouvelle étape a été finalisée en 2020.
Motion	5.17/15	Coulée verte et mobilité douce : du Centre-ville à la Vieille Ville en passant par le CREA	Trois permis de construire privés entre la rue de l'Industrie et la route de Bâle devraient permettre de réaliser le maillon essentiel manquant. Les discussions se poursuivent avec les propriétaires concernés.
Postulat	4.13/15	Panneaux lumineux indiquant, en temps réel, le nombre de places de stationnement disponibles dans les différents parkings de Delémont	L'étude a été finalisée. Une demande de crédit devrait être présentée si les autorités entendent réaliser le projet.
Postulat	4.15/15	Passage sous-voie de la gare : réduire le sentiment d'insécurité	Les premières mesures d'amélioration ont été réalisées en collaboration avec les CFF qui ne sont pas disposés à faire des investissements plus importants. Une étude de fonds est en cours dans le cadre du concours d'idées en urbanisme « Gare Sud ».
Motion	5.01/16	Mise en œuvre du PAL : pour une information régulière au Conseil de Ville	La mise en place d'un monitoring du nouveau PAL « Delémont, Cap sur 2030 » est prévue, conformément à la demande. Le document de suivi n'a pas pu être réalisé, par manque de temps.
Motion	5.08/16	Auprès de mon arbre...	Mesure mise en œuvre progressivement avec la plantation de 10 nouveaux arbres/an.
Motion	5.14/16	Limiter le trafic de transit par les routes de desserte	La mesure concernant la Vieille Ville est à l'étude dans le cadre du projet de zone de rencontre Vieille Ville et de la place Roland-Béguelin.
Motion	5.17/16	Mise en place d'une solution provisoire pour l'accès de la passerelle de Morépoint avant son remplacement prévu en 2020-2022	L'étude pour la mise en place d'une nouvelle passerelle est finalisée. Une demande de crédit sera présentée en 2021.
Postulat	4.07/16	Delémont, une ville zéro pesticides : c'est possible !	La mise en œuvre des mesures qui peuvent être prises est effective. La Voirie est très attentive à cette question. Une machine pour désherber à l'eau chaude a été acquise en 2018.
Postulat	4.10/16	Pour une Vieille Ville qui vit	Le projet de redynamisation de la Vieille Ville se poursuit, dans le cadre du projet « Centre-ville Plus » avec des résultats très probants. Toutefois, la pandémie a fortement ralenti le processus et de nouveaux locaux vides sont apparus aux rez-de-chaussée suite à la fermeture des commerces, bars et restaurants.
Motion	5.15/17	Pour enjamber la Sorne, une passerelle oubliée !	L'étude pour la mise en place d'une nouvelle passerelle est finalisée. Une demande de crédit sera présentée en 2021.
Postulat	4.08/17	Programme de lutte contre les plantes invasives	La Voirie poursuit son programme d'actions en fonction des moyens et du temps disponible qui est nettement insuffisant. Une stratégie globale est en cours de discussion.

Motion	5.04/18	Des places de stationnement à supprimer, par mesure de sécurité	Afin de compenser les 4 places de parc concernées de la rue du 23-Juin, la procédure est terminée suite à la levée des oppositions. Les places seront effacées et les nouveaux marquages seront réalisés lorsque le parking de la place de l'Étang sera totalement fonctionnel.
Motion	5.08/18	Un accès aux lieux publics pour toutes et tous	Un crédit a été accepté par le Conseil de Ville afin de réaliser les études nécessaires, en collaboration avec Pro Infirmis. Les études sont voie de finalisation.
Postulat	4.04/18	Du minéral au végétal	L'étude visant à végétaliser la rue du 23-Juin notamment a été réalisée. Suite au concours mené pour une zone de rencontre, des plantations pourraient voir le jour sur un premier tronçon, sous réserve des autorisations et du crédit.
Motion	5.22/19	Route de la Communance : sortir de l'impasse	La motion a été acceptée début 2020. La mise en place d'un revêtement phono absorbant a été effectuée. L'étude en vue de l'amélioration des flux de mobilité douce reste à concrétiser.
Motion	5.20/19	Mégots : les gestes qui comptent	L'étude de la mise en place de mesures afin de lutter contre le littering des mégots est terminée. La mise en œuvre est prévue en 2021.
Motion	5.19/19	Faire entrer plus de biodiversité dans le règlement communal	L'étude de l'adaptation du Règlement communal sur les constructions est en cours. Le dépôt public des modifications est prévue en 2021.
Motion	5.18/19	Renforcer l'arborisation dans les projets de construction	L'étude de l'adaptation du Règlement communal sur les constructions est en cours. Le dépôt public des modifications est prévue en 2021.
Motion	5.16/19	Plantons des arbres	La motion a été acceptée. L'étude de l'adaptation du Règlement communal sur les constructions est en cours. Le dépôt public des modifications est prévue en 2021.
Motion	5.15/19	Plan climat	L'étude est en cours, avec une démarche participative. Un questionnaire sera lancée en 2021 afin de finaliser la stratégie et le plan d'actions.
Motion	5.14/19	Vieille Ville – Zone de rencontre	Le concours a été réalisé et a permis de définir le concept à mettre en œuvre. L'étape suivante est la réalisation d'une expertise après laquelle un dépôt public interviendra.
Motion	5.13/19	Place aux femmes dans les rues et places de la ville	La motion est mise en œuvre : une nouvelle rue Jeanne-Haas Ulmann, née à Delémont, a été planifiée en mémoire des victimes de la Shoah.
Motion	5.12/19	Pour un contrôle objectif et sérieux du respect des CCT lors d'adjudication des marchés publics communaux	La motion est mise en œuvre : les attestations des commissions paritaires sont ainsi systématiquement demandées.
Motion	5.07/19	Une déchèterie pour Delémont	L'étude a été finalisée et un terrain a été trouvé aux Prés-Roses pour lequel un changement de zone a été planifié. La mise en place dépendra de la concrétisation d'une déchèterie régionale.
Motion	5.04/19	Un arbre à l'arrivée	La motion a été acceptée sous la forme de la plantation d'un arbre pour toute nouvelle naissance. 82 nouveaux arbres ont été plantés en 2020 et des certificats pour le solde ont été achetés.
Postulat	4.15/19	Des transports urbains gratuits ?	Suite à l'acceptation du postulat, l'étude a été finalisée.
Postulat	4.10/19	Projet de « Jardin de la biodiversité »	Un projet a été réalisé. Il sera concrétisé en 2021-2022 suite à l'acceptation du crédit par le Conseil de Ville.

Postulat	4.08/19	Delémont, ville verte ?	Le projet visant à obtenir le label Ville verte est en cours. Un travail très important doit y être consacré représentant 20% d'un poste de travail.
Postulat	4.07/19	Réintroduire des journées sans voitures	Le projet prévu dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité a été annulé en 2020 suite à la pandémie.
Postulat	4.06/19	Recycler le plastique	L'étude a été menée. Les réflexions en vue d'une mise en œuvre se poursuivent dans le cadre du projet de centre de collecte et de valorisation des déchets.
Postulat	4.03/19	Donner la parole aux citoyens et citoyennes de la Ville	Le Service UETP est attentif à la participation des citoyens et a pris l'habitude depuis plusieurs années de mener des démarches participatives, en particulier pour les grands projets. Ce travail nécessite des ressources importantes.
Motion	5.13/20	Appliquons des critères d'adjudication de développement durable	La motion était déjà en très grande partie mise en œuvre. Un suivi encore plus rigoureux a été mis en place.
Motion	5.07/20	Dépôt sauvage de déchets : il est temps de sévir !	La mise en place d'une stratégie globale avec un concept basé sur l'information, la sensibilisation, la prévention et le contrôle a été élaboré. Le recours aux caméras de vidéosurveillance est indispensable car il n'y a pas de ressources humaines suffisantes pour des contrôles sur le terrain.
Motion	5.05/20	Favoriser la construction en bois	La mise en œuvre de la motion est prévue. Le projet d'école des Arquebusiers sera essentiellement en bois. Le recours au bois local est intégré systématiquement dans tous les projets, pour autant que cela puisse se faire.
Motion	5.03/20	Bruits routiers : si on tentait de mettre les bœufs devant la charrue	La demande de mise à 30 km/h des rues concernées, route de Porrentruy et faubourg des Capucins, a fait l'objet d'une étude et d'une publication qui a suscité des oppositions qui seront traitées.
Postulat	4.04/20	Réviser le règlement du marché delémontain	Ce dossier n'est pas porté par le Service UETP qui participera aux réflexions vu son implication dans la gestion du marché.
Postulat	4.02/20	Projet pilote de la tarification de la mobilité à Delémont	Un dossier a été présenté à la Confédération. Le Conseil fédéral a retenu le projet de Delémont. La suite du processus est attendu.

## 5.2. Etat général d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral

L'état d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral et qui concernent le Service UETP est le suivant avec un état des crédits à fin 2020, selon les chiffres du plan financier communal :

Projets en cours (votés jusqu'à fin 2019)	L'état des dépenses est en principe celui inscrit au plan financier du budget 2020
« Delémont marée basse » – crédit-cadre (Fr. 15'000'000.-)	Les études et les travaux se poursuivent, conformément à la planification retenue. Il reste environ Fr. 3'900'000.- au niveau des dépenses communales.
Crédit-cadre de Fr. 1'110'000.- pour l'aménagement final de la rue Victor-Helg et la réalisation des liaisons avec les rues Saint-Sébastien, Saint-Maurice et Saint-Henri	Les derniers travaux qui concernaient l'aménagement d'un giratoire ont été finalisés. Le crédit est maîtrisé.

Crédit d'étude de Fr. 160'000.- pour la réalisation d'un Plan directeur des rues du centre-gare et l'établissement du projet et du devis du réaménagement de l'avenue de la Gare (étape 1 liée au projet d'agglomération)	Les études du projet sont en cours avec un groupe d'accompagnement représentant tous les milieux concernés (démarche participative). Une procédure d'information et de participation reste à faire, certainement pas avant 2022, vu la charge de travail du Service UETP.
Plan général d'évacuation des eaux : crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 1'700'000.- pour l'assainissement du réseau de canalisation des eaux usées et adaptation de l'émolument annuel d'utilisation	Les travaux d'assainissement liés à ce crédit-cadre sont terminés. Le crédit-cadre a été respecté.
Crédit-cadre 2014-2018 de Fr. 1'500'000.- pour divers assainissements énergétiques dans les bâtiments communaux	Les travaux sont terminés. Le crédit-cadre est maîtrisé.
Crédit-cadre 2013-2017 de Fr. 365'000.- pour le renouvellement et la construction de nouvelles places de jeux	Quelques nouveaux jeux ont été posés et le projet de la place de jeux du Righi a été finalisé, avec une réalisation prévue en 2021. Fr. 310'000.- environ dépensés.
Adoption du plan spécial obligatoire N° 74 « EUROPAN 9 - Gros-Seuc » : projet d'éco-quartier en vue de la réalisation de plus de 300 logements au cœur de la ville de Delémont	Un crédit d'investissement de Fr. 980'000.- a été voté en 2017 pour la part communale des équipements. Les travaux débiteront véritablement en 2021.
Règlement communal sur la vidéosurveillance	Le règlement a été accepté en 2014. Une caméra mobile supplémentaire a été acquise en 2020 et sera également utilisée pour des contrôles à certains écopoints et places de collecte qui posent problème. L'acquisition de nouvelles caméras est planifiée.
Crédit de Fr. 1'850'000.- pour le réaménagement de la route de Moutier (UETP + SID)	La première étape, qui était la principale, a été réalisée le long du Campus Strate J. Fr. 960'000.- environ dépensés. La seconde étape reste à planifier.
Crédit-cadre 2015-2019 de Fr. 950'000.- pour la sécurisation des passages piétons prioritaires (UETP + SID), dont Fr. 475'000.- pour UETP	Les travaux se poursuivent, selon la planification prévue. Il reste environ Fr. 150'000.- sur le crédit voté sur la part UETP.
Crédit-cadre de Fr. 1'850'000.- pour l'assainissement du bruit routier entre 2015 et 2019 (aménagement de surface)	La route de la Communance a été assainie et la route de Domont sera terminée en 2021.
Crédit-cadre de Fr. 1'780'100.- HT pour l'assainissement des réseaux souterrains (PGEE, eau potable, électricité, gaz naturel, éclairage public) dans le cadre de l'assainissement du bruit routier entre 2015 et 2019, dont Fr. 671'300.- pour UETP	La route de la Communance a été assainie et la route de Domont sera terminée en 2021.
Crédit d'étude de Fr. 130'000.- pour les passerelles sur la Sorne du Collège, du Haut-Fourneau et de Morépoint et pour le parc urbain en lien avec le projet « Delémont marée basse »	Les passerelles du Collège et du Haut-Fourneau ont été réalisées et mises en service. La prochaine nouvelle passerelle planifiée est celle de Morépoint en 2021-2022.
Demande de mise à disposition en droit de superficie des parcelles communales n°s 469 (anciens Abattoirs), 839 et 840 (Clair-Logis) pour le développement de structures destinées à l'accueil des aînés	Les deux demandes de permis de construire ont été déposées en 2017. Les travaux de l'EMS Sorne sont terminés et ceux de Clair-Logis sont prévus en 2021.
Crédit de Fr. 1'980'000.- pour l'achat de la parcelle n° 5331, sise à la Communance, d'une surface de 23'000 m <sup>2</sup>	Le crédit a été accepté en 2016. Le terrain sera mis à disposition pour l'accueil de nouvelles entreprises. Une étude pour la planification et l'équipement du secteur est en cours qui débouchera sur un plan spécial.

Crédit-cadre de Fr. 630'000.- pour les adaptations des bâtiments communaux aux directives de protection incendie	Le crédit a été accepté en 2016. Une partie des travaux ont été réalisés. Fr. 430'000.- environ dépensés.
Autorisation de vente des parcelles n <sup>os</sup> 2754 et 2743, représentant 4'243 m <sup>2</sup> , sises Entre-les-Etangs, en vue de la réalisation de maisons individuelles et/ou jumelées pour un montant de Fr. 1'188'040.-	Suite à l'acceptation de la vente des deux parcelles décidée en 2017, les constructions ont débuté sur une partie des parcelles et le solde suivra en 2021.
Autorisation d'échange de terrain entre les parcelles n <sup>os</sup> 897 et 466 afin de remplacer l'écopoint existant de la rue du Vieux-Château et de permettre le développement d'un projet à l'avenue de la Gare, avec une soulte de Fr. 620'550.- en faveur de la Commune	Le Conseil de Ville a accepté le message en 2018. Les projets relatifs aux terrains concernés ont été finalisés. Le crédit pour l'écopoint a été accepté et sera mis en œuvre en 2021. Le concours privé sur la parcelle n <sup>o</sup> 897 a été réalisé et une demande de permis est prévue en 2021.
Crédit-cadre 2017-2021 de Fr. 918'000.- pour le remplacement et l'achat de véhicules pour la Voirie communale	Le crédit a été accepté en 2017. Les changements de véhicules se poursuivent. Il reste environ Fr. 140'000.-
Crédit-cadre de Fr. 1'500'000.- pour l'entretien des bâtiments communaux sur la période 2017-2021	Le crédit a été accepté en 2017. Fr. 900'000.- environ dépensés. Les travaux se poursuivent selon la planification retenue.
Crédit de Fr. 980'000.- pour la part communale à la réalisation des équipements et aménagements des espaces publics du projet d'écoquartier « EUROPAN 9 - Gros-Seuc » permettant la réalisation de plus de 300 logements	Le crédit a été demandé en 2017. Fr. 80'000.- environ dépensés. Les travaux vont véritablement débuter en 2021.
Crédit-cadre de Fr. 900'000.- pour les travaux d'assainissement et de rénovation des fontaines municipales en Vieille Ville	Le crédit a été demandé en 2017. En 2020, les fontaines de la Vierge, des jardins et de la cour du Château ont été traitées. Les autres travaux se poursuivent selon la planification retenue. Il reste environ Fr. 250'000.-.
Crédit-cadre 2017-2021 de Fr. 1'800'000.- pour l'entretien et la réfection des routes	Le crédit a été demandé en 2017. Fr. 1'200'000.- environ dépensés. Les travaux se poursuivent selon la planification prévue.
Message au Corps électoral concernant la demande de crédit de Fr. 7'300'000.- pour les travaux d'assainissement du bâtiment scolaire du Gros-Seuc, dont Fr. 650'000.- à charge des Services industriels pour une centrale photovoltaïque	Le crédit accepté en 2017 a été en très grande partie mis en œuvre. Les élèves ont pu réintégrer le Gros-Seuc à la grande satisfaction de toutes les personnes concernées, en août 2020. Quelques travaux de finition restent à faire. Le crédit sera respecté, malgré les problèmes importants rencontrés durant la pandémie.
Rapport 2017 du Conseil communal au Conseil de Ville concernant le projet « Delémont marée basse »	Le rapport n'a pas pu être réalisé en 2020, suite à un problème de santé du chef de projet DMB et à une surcharge de travail importante. Le prochain rapport est prévu en 2021.
Crédit d'études de Fr. 190'000.- pour lancer un concours d'idées en vue du réaménagement de la place Roland-Béguelin et de la mise en place d'une zone de rencontre sur l'ensemble de la Vieille Ville	Le crédit a été accepté en 2018. Le concours s'est déroulé et les résultats ont été présentés. Une démarche participative a été menée pour adapter et développer le projet retenu. Un rapport a été établi pour lancer une consultation publique.
Crédit-cadre de Fr. 1'950'000.- pour l'entretien des bâtiments du Collège de Delémont sur la période 2018-2022	Le crédit-cadre a été accepté en 2018. Fr. 1'050'000.- environ dépensés. Les travaux se poursuivent selon la planification retenue.
Crédit d'études de Fr. 200'000.- pour lancer un concours de projets en vue de la construction d'un nouveau bâtiment scolaire, intégré dans un concept global de quartier, sur le site des Arquebusiers	Le crédit a été accepté en 2018. Le concours s'est déroulé et les résultats ont été présentés. Un crédit d'études pour le développement du plan spécial et du projet en vue du futur crédit d'exécution a été accepté par le Corps électoral.

Crédit supplémentaire de Fr. 510'000.- pour les travaux d'assainissement du Gros-Seuc	Le crédit a été accepté en 2018. Les travaux sont en très grande partie terminés.
Crédit-cadre de Fr. 360'000.- « Mobilité douce » pour améliorer la sécurité et le confort des itinéraires piétonniers et cyclables	Le crédit-cadre a été accepté en 2018. Fr. 160'000.- environ dépensés. Les premiers grands travaux ont été réalisés à la route du Vorbourg notamment.
Crédit d'étude de Fr. 220'000.- pour financer la part communale afin de lancer une procédure compétitive en vue du développement du secteur stratégique « Gare Sud »	Le crédit a été accepté en 2019. Le concours a été lancé en 2020 et sera terminé en 2021. Un plan spécial suivra.
Crédit d'étude de Fr. 190'000.- pour l'assainissement des réseaux souterrains et des surfaces des rues de la mesure 1.4a3 du projet d'agglomération situés aux alentours du projet « Postemobilier » et liés au projet Delémont marée basse	Le crédit a été accepté en 2019. Un cahier des charges a été établi et les études sont pratiquement finalisées.
Crédit d'investissement de Fr. 1'921'000.- pour le réaménagement de la rue de la Brasserie et du Ticle	Le crédit a été accepté fin 2019. Les travaux sont en bonne partie réalisés.
Crédit de Fr. 321'500.- pour le réaménagement de la place de l'Etang	Le crédit a été accepté en 2019. Les travaux sont en très grande partie terminés. Le crédit est maîtrisé.
Crédit d'investissement de Fr. 1'883'000.- pour le réaménagement de la route de Bâle	Le crédit a été accepté en 2019. Fr. 1'000'000.- environ dépensés. Les travaux se poursuivent.
Crédit d'investissement de Fr. 2'038'000.- pour la construction d'un giratoire au carrefour route de Bâle - avenue de la Gare	Le crédit a été accepté en 2019. Fr. 600'000.- environ dépensés. Les travaux se poursuivent.
Crédit d'investissement de Fr. 1'378'000.- pour le réaménagement de l'avenue de la Gare Nord	Le crédit a été accepté en 2019. Fr. 800'000.- environ dépensés. Les travaux se poursuivent.
Crédit d'études de Fr. 135'000.- pour l'établissement d'un inventaire des conditions d'accessibilité aux bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite et la définition des mesures correctives	Le crédit a été accepté en 2019. Les travaux sont en voie de finition. Le crédit est maîtrisé.
Message au Corps électoral concernant le crédit de Fr. 2'600'000.- pour la réfection du terrain de football synthétique actuel et la conversion d'un terrain engazonné en terrain synthétique	Le crédit a été accepté en 2019. Le projet a été finalisé et le permis délivré. Les travaux ont débuté en 2020 et se termineront en 2021. Fr. 1'300'000.- environ dépensés.
Message au Corps électoral concernant la demande de crédit de Fr. 8'942'000.-, sous déduction des subventions fédérales et cantonales, pour le traitement des micropolluants à la STEP de Soyhières	Le crédit a été accepté en 2019. Le projet a été finalisé et le permis délivré. Les travaux se poursuivent.
Crédit de Fr. 212'000.- pour l'organisation d'un concours de projets pour une nouvelle passerelle reliant le centre-ville au secteur Gare Sud	Le crédit a été accepté en 2020. Le cahier des charges est en cours d'élaboration et le concours sera lancé en 2021.
Crédit-cadre de Fr. 1'910'000.- pour le financement de la première phase du redéploiement du centre d'entretien des travaux publics, soit l'acquisition d'une parcelle de 3'292 m <sup>2</sup> à la rue de la Communance et la construction à court terme d'une nouvelle serre	Le crédit a été accepté en 2020. Un cahier des charges et des demandes d'offres suivent pour réaliser les études nécessaires.
Crédit de Fr. 310'000.- pour les interventions à court terme destinées à l'emménagement de la Villa Vermeille des Services CSJL et CSE	Le crédit a été accepté en 2020. Les travaux permettront une installation rapide des services communaux concernés début 2021.

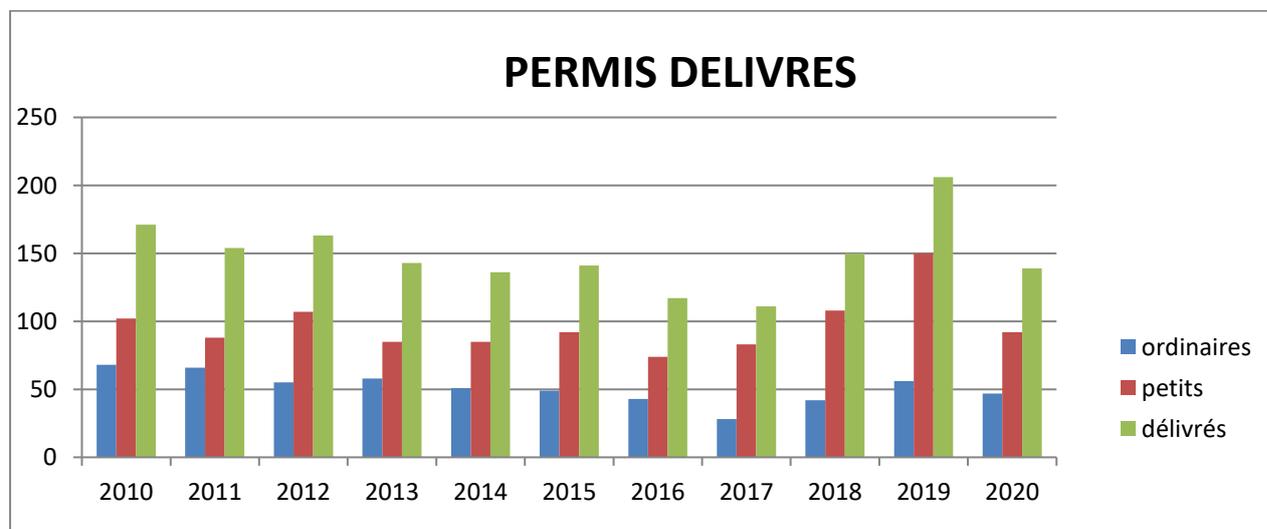
Crédit d'investissement de Fr. 2'096'000.- pour le réaménagement de la rue des Texerans et des espaces publics liés au projet « Postimmobilier » gérés par la Commune	Le crédit a été accepté en 2020. Les études et les appels d'offres ont été préparés. Quelques travaux ont débuté en 2020 et se poursuivront jusqu'en 2022.
Crédit d'investissement de Fr. 580'000.- pour le déplacement de l'écopoint existant de la rue du Vieux-Château à la route de Bâle	Le crédit a été accepté en 2020. Le permis a été délivré et les études en vue de la réalisation sont en cours. Les travaux devraient se faire en 2021.
Crédit de Fr. 410'000.- pour l'acquisition de la parcelle n° 841, rue des Texerans à Delémont (277 m <sup>2</sup> ), et pour la démolition du bâtiment actuel	Le crédit a été accepté en 2020. Les travaux de démolition ont été planifiés et se feront début 2021.
Crédit-cadre 2020-2024 de Fr. 1'900'000.- HT pour l'assainissement du réseau de canalisations des eaux usées	Le crédit a été accepté en 2020. Les premiers travaux ont débuté.
Crédit d'études de Fr. 150'000.- pour le réaménagement des Vies-Ste-Catherine comme itinéraire mobilité douce et la création d'un nouvel accès routier aux Prés-Roses conformément aux mesures 1.36a et 1.36b du projet d'agglomération	Le crédit a été accepté en 2020. Un cahier des charges et des demandes d'offres ont été effectuées afin de lancer les études en 2021.
Message au Corps électoral relatif à la demande d'un crédit d'études de Fr. 770'000.- pour la réalisation des études en vue des constructions sur le secteur MDa « Les Arquebusiers », en particulier un nouveau bâtiment scolaire – 2 <sup>e</sup> lecture	Le crédit a été accepté en 2020. Les cahiers des charges de tous les bureaux ont été établis et les demandes d'offres ont été effectuées. Les études démarreront début 2021, y compris la démarche SEED (Label Quartiers durables).

### 5.3. Permis de construire et police des constructions

Le premier graphique ci-après présente l'évolution du nombre de permis de construire délivrés et publiés. L'année 2020 a été marquée par une diminution des permis de construire traités qui s'explique, d'une part, par le fait qu'il y avait eu beaucoup de changements de chauffage en 2019 et, d'autre part, par la pandémie qui a freiné les projets : 139 dossiers (206 en 2019) ont été délivrés (- 33%) et 160 (207 en 2019) ont été publiés (- 23%).

Malgré la pandémie, une hausse de l'activité immobilière liée à la conjoncture a été constatée.

Le nombre de permis ordinaires traités 47 (59 en 2019) est très légèrement inférieur à l'année précédente, et le nombre de petits permis 92 également (148 en 2019).



	ordinaires	petits	délivrés	publiés
2010	68	102	171	181
2011	66	88	154	146
2012	55	107	163	172
2013	58	85	143	144
2014	51	85	136	136
2015	49	92	141	140
2016	43	74	117	118
2017	28	83	111	112
2018	42	108	150	177
2019	59	148	206	207
2020	47	92	139	160

Avec la forte augmentation du nombre de permis traités et les nombreux cas de police des constructions, la charge de travail du Service UETP est devenue ingérable à certains moments, y compris en raison de la pandémie et du projet JURAC, occasionnant des retards importants. Par ailleurs, les dossiers avec opposition, ou qui posent des problèmes de conformité, sont toujours plus nombreux, ce qui a également contribué à rendre les procédures plus longues et plus complexes.

Nouvelles données depuis 2014, notamment suite à la demande de la Commission de gestion et de vérification des comptes (CGVC) concernant les permis publiés :

- 40 permis (contre 25 en 2019) ont fait l'objet d'oppositions (100 oppositions au total contre 55 en 2019)
- 27 séances de conciliations ont été tenues (contre 16 en 2019)
- 10 permis avec dérogation ont fait l'objet d'oppositions : 3 permis ont été délivrés et 7 sont toujours en cours de traitement
- 30 permis sans dérogation ont fait l'objet d'oppositions : 12 permis ont été délivrés après le retrait des oppositions, et les 18 autres sont en cours
- 20 dossiers ont fait l'objet de demandes d'arrêt des travaux (contre 23 en 2019)

Selon les données Mobatime, le temps consacré aux permis de construire par tous les collaborateurs concernés du Service UETP est approximativement le suivant (entre parenthèses les chiffres 2019), en considérant qu'il est inférieur à la réalité puisque tous les collaborateurs n'ont pas pu noter leur temps de travail effectif en lien avec la pandémie et le télétravail notamment :

- contacts préalables :	407	heures	( 420)
- traitement des dossiers :	1'185	heures	(1'079)
- oppositions et décisions :	234	heures	( 228) sans les heures de l'avocat-conseil <sup>2</sup>
- contrôles de conformité :	445	heures	( 493)
- police des constructions :	445	heures	( 632)
- statistiques :	25	heures	( 42)
- RegBL <sup>1</sup> :	408	heures	( 515)
- coordination interne :	94	heures	( 109)
<b>TOTAL</b>	<b>3'243</b>	<b>heures</b>	<b>(3'518 en 2019)</b>

<sup>1</sup> Registre des bâtiments et logements : augmentation due à la mise à jour globale des données

<sup>2</sup> Le Service UETP a dû recourir beaucoup plus fréquemment aux services de l'avocat-conseil

Suite à la demande de la CGVC faite en 2015, concernant la facturation des principaux émoluments liés aux permis de construire, les résultats de l'analyse des montants facturés aboutit aux chiffres suivants :

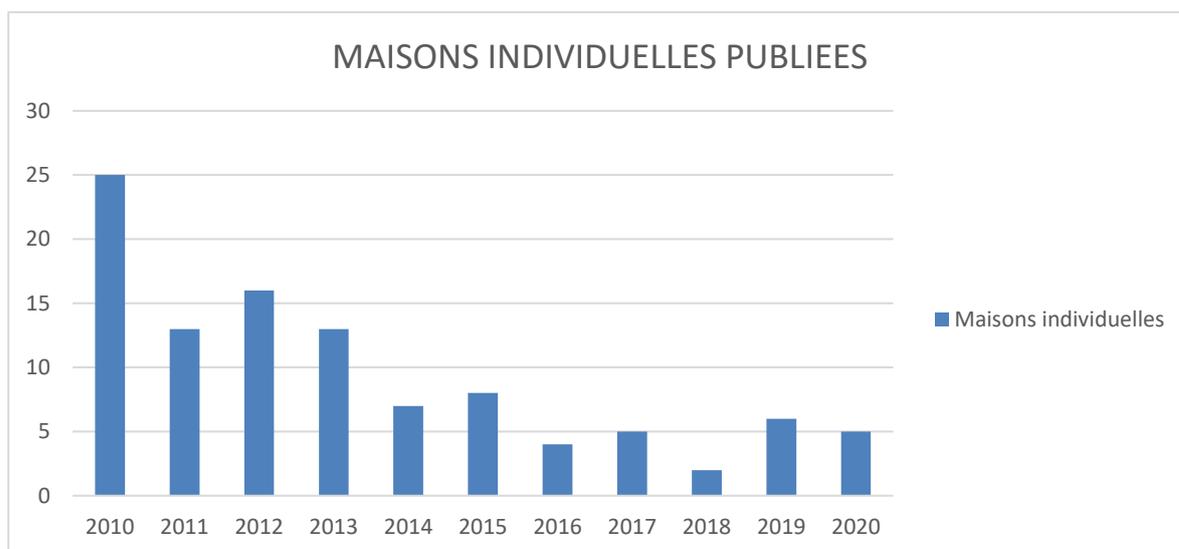
- émoluments communaux UETP :	Fr. 60'605.00
- émoluments cantonaux :	Fr. 25'178.00 (il s'agit d'une refacturation des frais dus au Canton)
- inspecteur du feu :	Fr. 1'700.00
- émoluments SID :	Fr. 5'276.45 (il s'agit d'une refacturation)
- prestations Pro Infirmiss :	Fr. 1'033.95
- expertises diverses :	Fr. 4'552.00

Il faut par ailleurs souligner qu'une part des heures du chef de service et de la responsable des permis de construire, qui interviennent avant même le dépôt du permis de construire (contacts préalables), ne sont pas facturées : ces prestations s'inscrivent en effet dans le cadre de la mission d'aide au projet.

Concernant la gestion des permis de construire, le Service UETP a participé très activement au projet de gestion informatisée JURAC, pour lequel la Ville de Delémont a été une des communes-pilote. Un temps considérable a été consacré à ce dossier par plusieurs personnes, afin que le système soit opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### 5.4. Maisons individuelles et jumelées publiées

Les deux graphiques ci-dessous présentent le nombre de maisons individuelles et jumelées publiées à Delémont au cours des dernières années.



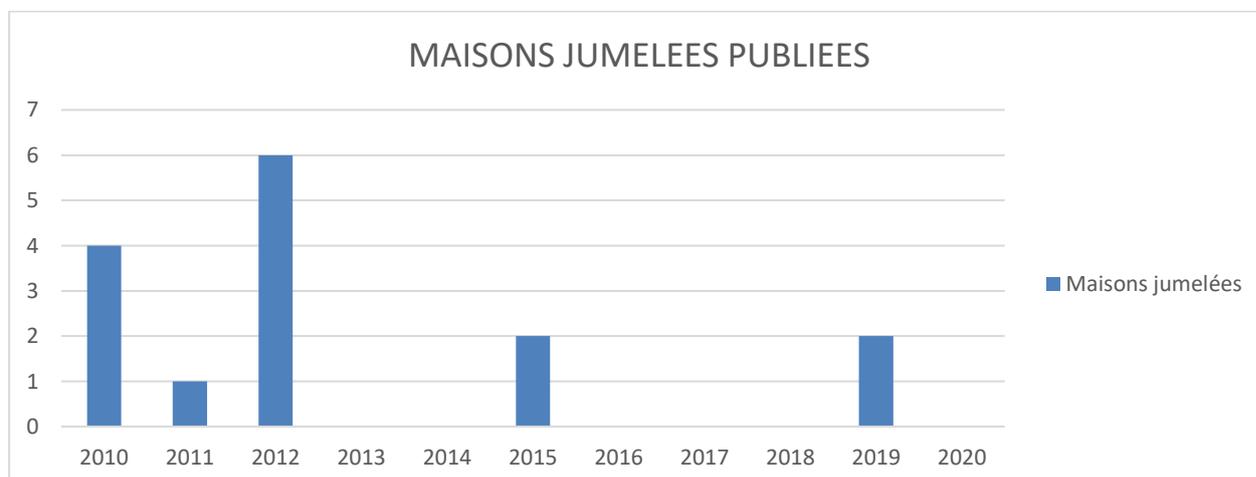
L'offre actuelle de terrains équipés, donc immédiatement disponibles, reste faible, ce qui a conduit le Conseil communal à poursuivre sa réflexion et ses démarches auprès des propriétaires de terrains libres afin de remettre sur le marché de nouvelles surfaces disponibles. Une réflexion a été menée en détail dans ce but, dans le cadre de la révision du PAL « Delémont, Cap sur 2030 », afin d'exploiter les réserves foncières encore libres et densifier les parcelles qui présentent un potentiel de développement.

Les statistiques tirées du *Journal Officiel* concernant les mouvements des ménages liés à la construction de maisons familiales mettent en évidence que le maintien d'une offre de terrains attractive est nécessaire. Au cours de l'année 2020, 5 maisons individuelles ont été publiées à Delémont. Par contre, 7 familles ont quitté la ville pour construire une maison familiale à l'extérieur (contre 5 en 2019).

Ces statistiques doivent quelque peu être relativisées dans le sens où l'on constate que certaines familles, qui étaient en liste d'attente pour construire sur un nouveau lotissement, n'ont pas quitté la ville mais ont racheté des maisons qu'elles ont rénovées. Ainsi, en 2020, 7 maisons individuelles ont été rénovées avec permis (ce qui n'inclut pas les petites rénovations), avec changement de propriétaire (contre 4 en 2019, 7 en 2018 et 6 en 2017).

Le Conseil communal est conscient qu'il est nécessaire d'améliorer l'offre de terrains à bâtir pour la réalisation de maisons individuelles et jumelées notamment. Un rapport d'opportunité a été lancé dans ce sens afin d'évaluer la clause du besoin qui pourrait permettre d'engager une modification du Plan de zones. Les résultats ont mis en évidence que le Canton n'entrerait pas en matière pour une extension de la zone à bâtir, même en l'absence d'une offre pour la maison individuelle, car c'est l'offre pour de nouveaux logements tous types confondus qui est prise en considération.

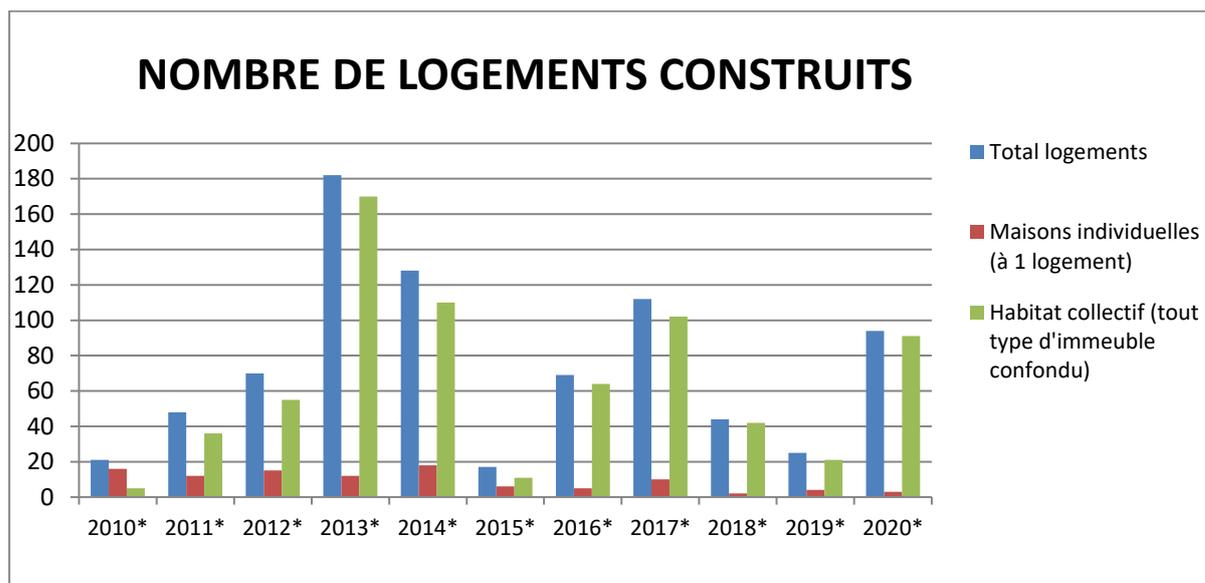
#### Maisons jumelées



Le nombre de maisons jumelées publiées chaque année est très fluctuant et dépend essentiellement des efforts déployés par des investisseurs privés intéressés à la promotion de ce type d'habitat. La création d'une véritable offre en la matière ne pourra être envisagée avec un effet important que lors de la réalisation de nouveaux lotissements, en particulier dans le cadre d'un projet de nouvelle zone à bâtir.

## 5.5. Montants investis et logements construits

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des montants investis et des logements – toutes catégories confondues, individuel, groupé et collectif – construits à Delémont.



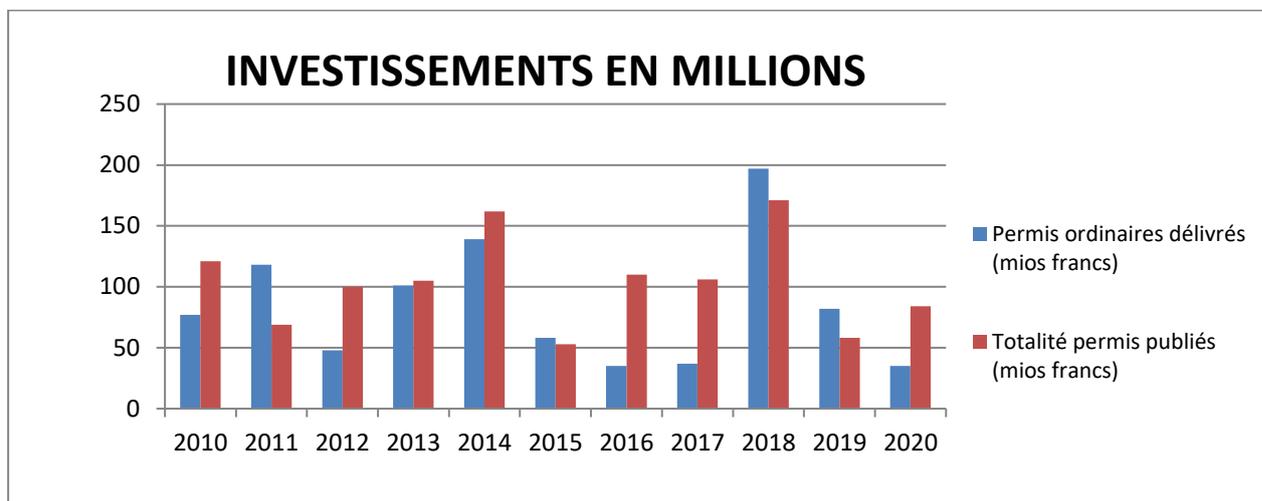
\*les chiffres ont été adaptés car repris du RegBL

Les données précédemment publiées étaient tirées de la statistique des permis de construire. Depuis 2017, toutes les données ont été actualisées en tenant compte des logements effectivement terminés chaque année, soit sur la base des chantiers constatés finis. Cette nouvelle méthode induit quelques changements avec de grandes fluctuations possibles lorsqu'un grand projet se termine (différence subite d'une année à l'autre).

L'année 2020 est nettement supérieure à l'année dernière, en ce qui concerne la réalisation de nouveaux bâtiments voués à l'habitat collectif, avec 94 nouveaux logements (dont 5 maisons individuelles). Sur les 5 dernières années, ce chiffre confirme la moyenne des 60 nouveaux logements par année qui permet, notamment, d'éviter une explosion du nombre de logements vacants. Pour information, en 2019 le taux de logements vacants était de 1,83%, ce qui confirme un marché équilibré, sans réserves excessives pour l'instant même s'il est évident que ce taux va fortement augmenter dans les années à venir en lien avec les projets en cours. La Municipalité n'a toutefois pas les moyens de réguler le marché.

L'effet positif de ces constructions sur l'évolution démographique s'est légèrement répercuté au niveau démographique, puisque la population de Delémont a un peu augmenté. Il faut toutefois rappeler que la construction de nouveaux logements est également nécessaire pour maintenir la population actuelle, en raison notamment du phénomène de desserrement des familles (séparations, divorces) et des jeunes qui prennent plus rapidement un logement que par le passé.

L'intérêt marqué pour ces nouveaux logements est un signe encourageant qui a incité le Conseil communal à poursuivre une campagne d'information et de sensibilisation auprès des promoteurs, des caisses de pensions, des constructeurs et des entreprises générales, afin d'améliorer l'offre actuelle, y compris via des projets de rénovation du bâti existant.



Le montant des investissements est resté dans la moyenne des dernières années, sachant que 2018 avait été une année exceptionnelle avec les deux grands projets Le Ticle - Théâtre du Jura et La Poste. Cette statistique dépend essentiellement de très grands projets qui présentent des montants d'investissement élevés.

## 5.6. Aménagement local et urbanisme

Les principaux efforts déployés en matière d'aménagement local et d'urbanisme ont été consacrés aux deux domaines d'action suivants : d'une part, assurer la promotion des terrains – y compris les friches – et locaux disponibles, en recherchant et en accompagnant les promoteurs et les sociétés intéressés, en collaboration avec le Maire ; d'autre part, poursuivre les études et démarches en vue du développement des secteurs stratégiques, notamment les zones d'activités de la Communance et Innodel, l'écoquartier « EUROPAN 9 - Gros-Seuc », le pôle de développement de la Gare CFF, le secteur Le Ticle - Théâtre du Jura, le secteur Gare Sud (préparation des bases d'un programme en vue de lancer un concours d'idées en urbanisme).

La mise en œuvre du nouveau PAL « Delémont, Cap sur 2030 » est au cœur de l'activité du service : les nouvelles dispositions réglementaires, les enjeux fixés et les objectifs retenus imposent une attention accrue avec un but majeur, concilier densité et qualité. Dans ce sens, le concours d'urbanisme relatif au secteur des Arquebusiers a livré ses résultats qui permettent de développer un plan spécial et le concours « Gare Sud » a été lancé. L'étude du plan spécial « Communance Nord » (terrains à l'Ouest d'Alcosuisse) a été lancée afin d'équiper les surfaces communales pour accueillir des nouvelles entreprises. Une réflexion a été engagée afin de mettre en place une planification sur l'ensemble du territoire pour maîtriser le développement des antennes de téléphonie mobile (5G notamment).

La réflexion engagée, afin de redynamiser la Vieille Ville, a été poursuivie dans le cadre de la démarche participative avec tous les milieux et acteurs concernés. Les études destinées à améliorer l'attractivité et à redynamiser le centre historique de Delémont ont notamment débouché sur la poursuite de la mise en place des 18 actions du projet « Vieille Ville Plus ». Les efforts entrepris pour renforcer l'attractivité de la Vieille Ville ont porté leurs fruits puisque la plupart des vitrines disponibles ont été reprises par de nouveaux commerçants, ceci avant le début de la pandémie. La Covid-19, avec la fermeture des commerces, restaurants et bars a malheureusement déjà produit ses premiers effets avec des arrêts d'activité liés au manque de recettes. Le projet relatif à la place Roland-Béguelin et à la zone de rencontre Vieille Ville a été repris et remodelé en tenant compte de la démarche participative. Un rapport a été élaboré en vue d'une consultation publique.

Une démarche similaire a été engagée avec EspaceSuisse (anciennement ASPAN) afin de définir une stratégie et prendre des mesures en vue de revitaliser le quartier de la Gare, qui a été marqué par l'arrêt de plusieurs commerces de manière simultanée, en particulier par des décisions prises à l'échelle nationale en lien avec des restructurations et par des départs à la retraite. L'effet du commerce en ligne a également été négatif à Delémont, comme partout en Suisse notamment. Le projet « Centre-ville Plus », qui regroupe les démarches engagées pour la Vieille Ville et le quartier de la Gare, se poursuit dans le but de coordonner et dynamiser les actions qui sont en cours dans les deux secteurs.

En matière de promotion et de développement économique, de nombreux contacts ont été établis avec différents investisseurs : plusieurs terrains sont ainsi réservés pour des extensions et des constructions de nouvelles entreprises, à la Communance en particulier. Les démarches se poursuivent pour développer des projets au Sud des voies. Le Maire et l'Urbaniste communal sont également engagés sur Innodel, qui accueille désormais une antenne du SIP BASELAREA (Parc suisse de l'innovation) et dans les projets cantonaux, afin de positionner la ville de Delémont de manière plus favorable aux niveaux régional et national.

## 5.7. Projet d'agglomération

Un investissement très important a, à nouveau, été consenti dans le projet d'agglomération de Delémont, principalement dans deux domaines. Au niveau politique, les deux organes en place (Comité politique-Conseil d'agglomération et Commission d'aménagement du territoire + énergie), placés sous la présidence du Maire et du Conseiller communal UETP, ont poursuivi le travail engagé ces dernières années pour mettre en œuvre le Plan directeur régional et les nombreuses mesures des PA1, 2 et 3.

Le projet « Campagne d'agglomération » a malheureusement dû être mis en attente en raison de la pandémie.

Suite à l'obtention du label Cité de l'énergie pour l'agglomération en tant que Région Energie, les mesures se sont poursuivies. Un appel d'offre a été réalisé pour la recherche d'un nouveau mandataire et c'est la société SACEN qui a remporté le marché.

Une démarche a été engagée en 2019 afin de bénéficier d'un programme fédéral en faveur de la biodiversité dans les agglomérations : elle a débouché sur les premières réalisations. Une autre demande innovante a également été réalisée dans le domaine de la mobilité avec le projet Régiomove, qui a permis d'identifier une série de mesures à mettre en œuvre, et de préparer un concept de promotion de la mobilité douce qui sera mis en œuvre en 2021. Un projet de règlement-type destiné à favoriser la réhabilitation de l'habitat a par ailleurs été établi, que chaque commune pourra reprendre et au besoin adapter en vue de mettre en œuvre sa propre politique.

Du point de vue organisationnel, le bureau technique a vécu sa sixième année de fonctionnement, avec une chargée de mission à 50%, dont le financement est assuré par les 11 communes, placée sous la direction technique du chef du Service UETP. Le bilan 2020 est positif et l'organisation actuelle donne totalement satisfaction.

## 5.8. Transports Urbains Delémontains (TUD)

Le Service UETP a participé activement à l'élaboration de l'offre des prestations des TUD, en collaboration avec CarPostal Région Ouest, chargé de l'exploitation, le Canton (Section mobilité et transports) et les communes de l'agglomération. Comme le montre le tableau ci-dessous, le nombre de voyageurs a diminué en raison de la pandémie.

	<b>Voyageurs<sup>1</sup></b>
2010	241'800
2011	232'255
2012	235'139
2013	226'339
2014	226'191
2015	230'315
2016	239'727
2017	261'099
2018	268'157
2019	283'036
2020	213'340

<sup>1</sup> Jusqu'à fin 2010, il s'agissait d'une estimation sur la base de 4 comptages annuels (méthodologie courante) ; depuis 2011, un système de comptage automatique a été mis en place pour les lignes 1 et 2, ce qui peut conduire à quelques différences par rapport aux années précédentes quant à l'évaluation du nombre de voyageurs transportés.

Il y a eu en effet une diminution de la fréquentation, comme partout ailleurs en Suisse et au-delà, en lien avec la COVID-19, suite au confinement et à la mise en place du télétravail. La diminution de 25% environ qui a été observée sur les lignes des TUD est similaire à la moyenne nationale observée sur le réseau CarPostal.

Concernant PubliCar, le nouveau système d'exploitation mis en place dès fin 2013, avec la collaboration d'un taxi mandaté par CarPostal, a permis d'améliorer la qualité des prestations, tout en réduisant fortement les charges financières. Les résultats sont positifs, puisque 9'013 voyageurs ont été transportés en 2020. Là aussi la diminution s'explique par la pandémie (baisse de 19% environ).

Dans le cadre de la promotion des TUD, et des transports publics en général, les « cartes journalières Commune » ont à nouveau connu un grand succès, malgré la pandémie. Avec 13 titres de transport, la Commune dispose ainsi d'un produit attractif qui contribue à améliorer l'accessibilité des transports publics et à renforcer les efforts entrepris afin de promouvoir une mobilité douce et durable. En 2020, les cartes ont été vendues à 72%.

Suite à la première vague de la pandémie, le Conseil communal avait décidé de rembourser les cartes journalières commune datées du 16 mars au 10 mai 2020, ce qui a représenté 180 cartes pour un montant de Fr. 8'232.15. Le taux de perte sur l'année s'élève à plus ou moins 27% et s'explique évidemment par le fait que les personnes se sont moins déplacées. A contrario, le temps de travail est supérieur à celui des autres années, mais non quantifiable. Cette augmentation est surtout due aux nombreuses explications données par téléphone et à la gestion du retour des cartes à rembourser.

Suite à l'affaire CarPostal, le Conseil communal a mené des démarches afin de disposer d'un maximum d'explications permettant de connaître les origines des problèmes constatés. Ce sont la Confédération et le Canton qui ont conduit les discussions avec CarPostal concernant le remboursement des communes pour toute la Suisse. La Municipalité a bénéficié d'un remboursement de 1 millions de francs. Il faut toutefois relever que les charges payées par la Ville ces dernières années sont correctes, l'affaire CarPostal remontant à des années bien antérieures.

Un nouveau modèle de calcul des offres a été développé et présenté, qui conduira à un changement de la comptabilité communale, puisque les recettes seront à court terme totalement encaissées non plus par la Municipalité, mais directement par l'exploitant qui naturellement les déduira de son offre. L'année 2020 a été marquée par un audit mené par l'Office fédéral des transports qui a débouché sur des résultats très satisfaisants, grâce à la bonne exploitation de CarPostal.

## **5.9. Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés**

La Ville compte 64 bâtiments à entretenir qui représentent une valeur vénale estimée à 110 millions de francs environ. Un entretien minimal des bâtiments communaux a été effectué, en fonction des dotations du budget de fonctionnement. En complément aux crédits spéciaux octroyés par le Conseil de Ville, les crédits-cadre pour l'entretien des bâtiments communaux (2017-2021), pour le Collège (2018-2022), pour le Centre Sportif et pour divers assainissements énergétiques permettent de viser un niveau d'entretien satisfaisant pour les bâtiments considérés.

Les efforts principaux ont été consacrés aux projets suivants : planification et suivi des travaux liés aux crédits-cadre pour le Centre sportif, l'entretien et les assainissements énergétiques des bâtiments communaux et le Collège notamment ; mise en œuvre du crédit-cadre pour les adaptations des bâtiments aux directives de protection incendie, y compris les plans d'évacuation ; poursuite des études de mesures permettant de faciliter l'accès aux principaux bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite (PMR) ; finalisation des réflexions afin d'assainir et d'agrandir le centre d'entretien de la Voirie avec une demande de crédit ad hoc ; gestion du concours pour la planification du quartier et la construction d'un nouveau bâtiment scolaire aux Arquebusiers ; études et demande de crédit relatives au projet de nouveaux terrains synthétiques ; poursuite des travaux d'adaptation au cimetière afin de rendre les lieux plus accueillants et les adapter aux besoins actuels ; finalisation des travaux d'assainissement du bâtiment scolaire du Gros-Seuc ; poursuite de la mise en place des caméras de vidéosurveillance ; poursuite des travaux de rénovation des fontaines de la Vieille Ville ; demande de crédit et lancement des travaux des deux nouveaux terrains synthétiques.

Un suivi attentif a été porté sur les travaux qui ont été engagés par les propriétaires privés sur des bâtiments protégés, en particulier en Vieille Ville, afin de poursuivre l'effort visant une mise en valeur du patrimoine architectural. Sur la base de l'arrêté pour attribuer des subventions pour la rénovation des façades en Vieille Ville, des aides financières ont été accordées à plusieurs propriétaires. Une politique foncière communale active a été poursuivie, dans le cadre d'une vision à long terme, afin de valoriser le patrimoine immobilier communal et disposer des terrains stratégiques pour assurer le développement de la ville.

Des efforts importants ont été menés, en collaboration avec la mandataire chargée du suivi de la politique énergétique communale, afin d'établir une véritable compatibilité énergétique des bâtiments communaux.

La démarche energo<sup>®</sup>, menée en particulier au Centre sportif et au Collège, a permis d'obtenir des économies importantes. D'autres bâtiments ont été analysés sous le même angle et certains réglages ont été affinés, toujours en vue d'économies d'énergie. La démarche Enerschool engagée au Collège s'est poursuivie, qui a permis d'informer et de sensibiliser tous les occupants du bâtiment, en particulier les élèves. Concernant la maintenance des bâtiments (conciergerie), la planification globale a été mise à jour. Les principales données de base qui ont été récoltées par les concierges montrent l'importance des travaux de maintenance actuels : plus de 28'000 heures par année sont consacrées à la maintenance de près de 30'000 m<sup>2</sup> de surface.

## **5.10. Routes, rues et trottoirs**

La ville compte 400'000 m<sup>2</sup> de routes communales (51 km) et trottoirs (40 km) à entretenir, soit 67 terrains de football (routes privées et de la Bourgeoisie non comprises). Cette surface représente, à neuf, un patrimoine avoisinant les 100 millions de francs. Conformément aux documents d'analyse et de gestion de l'état constructif du réseau routier utilisés depuis plusieurs années, les travaux prioritaires ont été réalisés en fonction des ressources financières disponibles.

Le budget annuel pour l'entretien des routes, rues et trottoirs ne permet que de remettre en état des petites dégradations. Le crédit-cadre 2017-2021 pour l'entretien et la réfection des routes, nécessaire pour maintenir au minimum l'état du réseau, a ainsi permis plusieurs interventions prioritaires. Les moyens financiers disponibles ont permis de procéder à un entretien par gravillonnage de quelques rues fortement dégradées et de procéder à la pose de tapis fins dans les secteurs qui étaient en grande partie construits.

Les efforts principaux ont par ailleurs été portés sur les projets suivants : finalisation des travaux de mise à double sens du chemin de Bellevoie et assainissement du pont de la rue de l'Avenir ; mise en œuvre du crédit-cadre pour la sécurisation des passages piétons prioritaires ; poursuite des travaux des rues situées aux alentours du projet Le Ticle - Théâtre du Jura ; réalisation de la seconde étape de la route du Domont dans le cadre de l'assainissement de l'infrastructure et de la protection contre le bruit ; divers autres travaux, notamment l'assainissement de la route de la Communance et la réalisation du giratoire Victor-Helg.

Des études et travaux ont également été consacrés aux aménagements et assainissements qui sont réalisés en lien avec les projets Le Ticle - Théâtre du Jura, aux équipements et aux aménagements du futur écoquartier, à la réalisation des mesures liées au crédit-cadre « Mobilité douce » dont la route du Vorbourg, au réaménagement de la place de l'Etang, à la préparation du projet de réaménagement du quai de la Sorne et de la route de Moutier Ouest, à l'étude de la prochaine étape d'équipement de Communance Sud et au futur giratoire Robert-Caze. Le diagnostic des ouvrages en général (ponts, passerelles, murs, etc.) a été finalisé : il permettra de définir une planification avec les priorités d'intervention à court, moyen et long termes.

## **5.11. Canalisations – PGEE**

Le budget annuel pour l'entretien des canalisations permet de faire des curages, des réfections ponctuelles et quelques passages à la caméra. Les crédits-cadre sont, dans ce sens, nécessaires pour entreprendre des travaux plus importants : le premier pour le renouvellement des infrastructures et le second pour les mesures d'assainissement liées au plan d'actions du PGEE. Dans le cadre des mesures liées à ces crédits, plusieurs tronçons ont été assainis en 2020. Un nouveau crédit-cadre a été accepté pour la poursuite des assainissements nécessaires. Le Département UETP participe activement aux différents projets du SEDE (Syndicat intercommunal pour l'assainissement des eaux de Delémont et environs).

## **5.12. Cours d'eau, projet « Delémont marée basse »**

La gestion et l'entretien des cours d'eau ont été réalisés, en collaboration avec la Commission des digues qui n'a malheureusement pas pu se réunir en 2020, afin d'assurer l'écoulement normal des eaux et d'éviter des problèmes d'obturation ou de refoulement. Le Plan global de gestion et d'entretien de tous les cours d'eau communaux, validé par le Conseil communal et approuvé par l'Office cantonal de l'environnement, est mis en œuvre conformément aux priorités définies. Une réflexion a été engagée en vue de sa révision. Différents travaux ont été réalisés dans ce sens. Une réflexion a également été engagée sur plusieurs autres sujets en lien avec les cours d'eau : lutte contre les plantes envahissantes avec un programme d'intervention en 2021, étude d'aménagements liés à la Golatte, au ruisseau Le Golat, mise à jour de la carte des dangers, études de la passerelle de Morépoint. Le ruisseau du Ticle, le long du chemin de la Brasserie, a été réaménagé.

Les études sur les secteurs « Centre amont » et « Morépoint aval » se sont poursuivies : les travaux sont planifiés pour 2022-2021. Le prochain rapport « Delémont marée basse » sera adressé au Conseil de Ville en 2021.

## **5.13. Déchets**

L'étude de la réorganisation de la gestion des déchets au niveau régional s'est poursuivie. Le SEOD (Syndicat intercommunal pour l'élimination des ordures et autres déchets) a ainsi poursuivi les études d'un projet d'un Centre de collecte et de valorisation des déchets (CCVD).

Un changement de zone a été engagé en vue de la réalisation d'une nouvelle déchèterie aux Prés-Roses. L'étude sur la réorganisation de la gestion des déchets, avec la mise en place d'écopoints, et de conteneurs semi-enterrés, se poursuit. Le SEOD participe également au projet de biogaz qui pourrait reprendre les déchets verts de la ville.

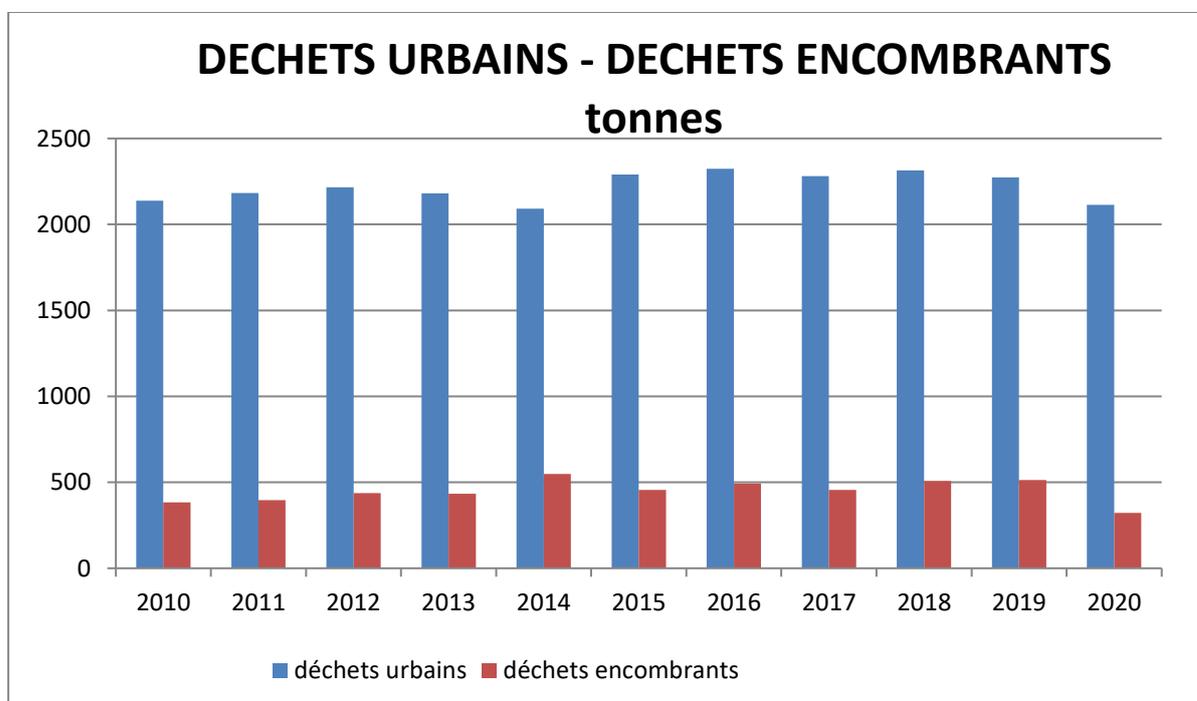
Delémont participe activement à ces réflexions, le Conseiller communal UETP étant membre du Bureau et du Comité du SEOD. Dans ce contexte, il est nécessaire d'inscrire les réflexions au niveau communal dans la ligne de celles faites par le SEOD. Dans ce cadre, l'étude qui a été finalisée, avec l'appui d'un bureau spécialisé, sur la gestion globale des déchets en ville de Delémont dans le but, notamment, de rechercher des solutions de rationalisation et d'économie, devrait être mise en œuvre en fonction des décisions qui seront prises sur la future déchèterie régionale en particulier.

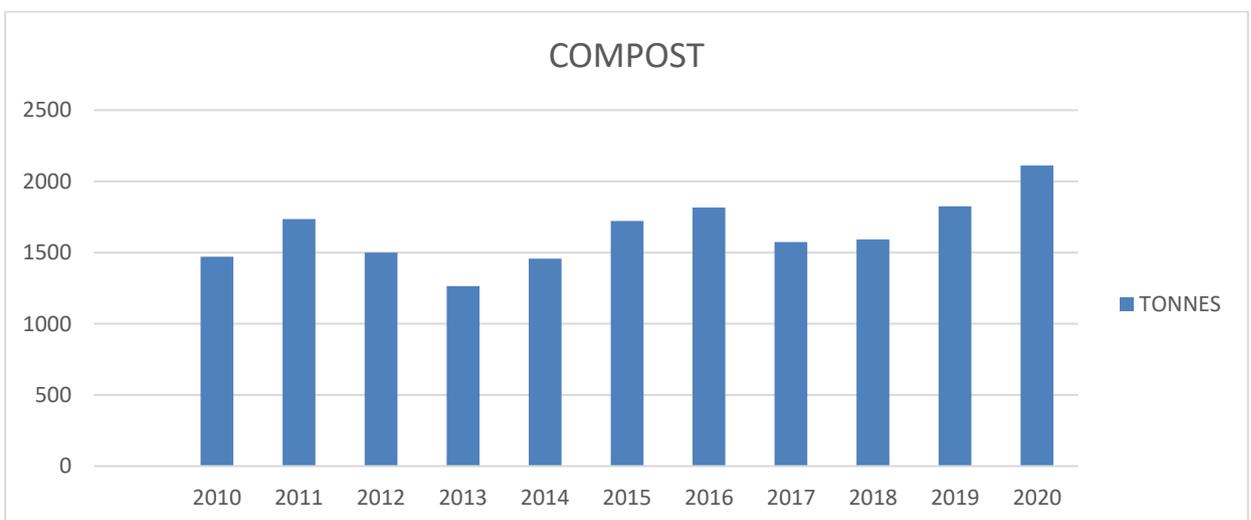
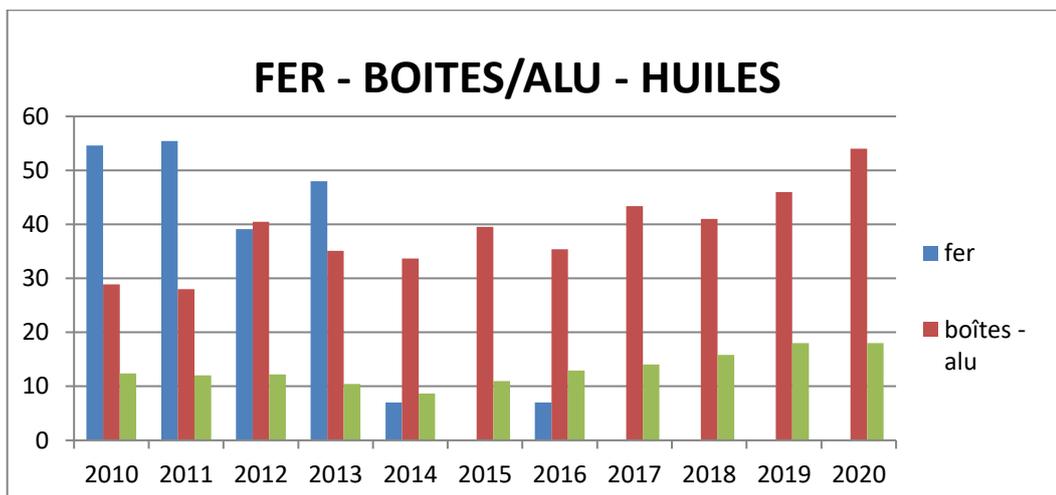
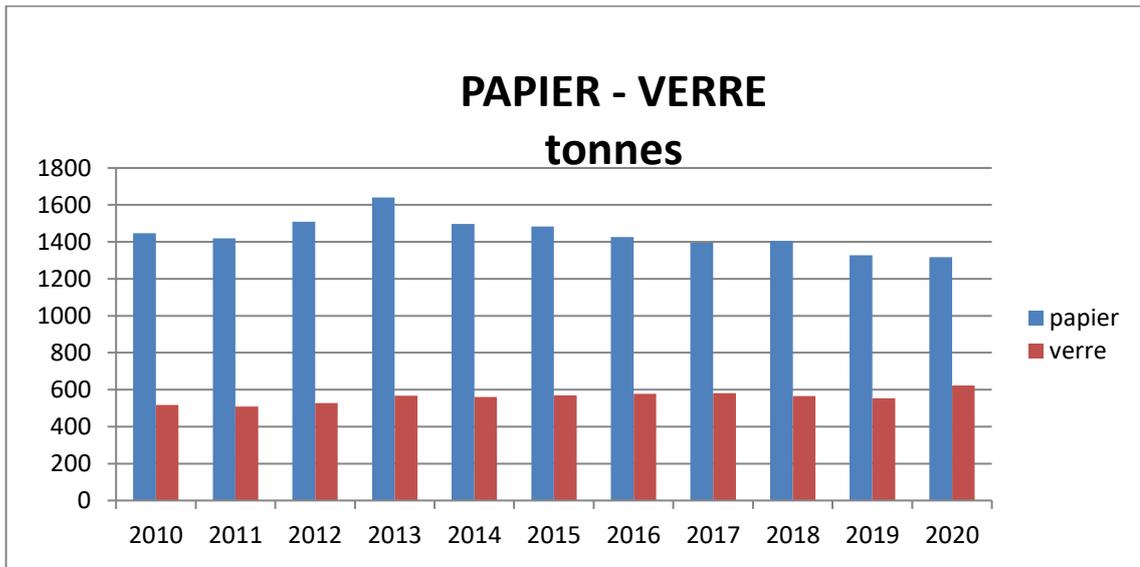
L'étude en vue de la mise en place de conteneurs semi-enterrés se poursuit. Une réflexion plus globale a démarré sur tous les moyens d'action permettant de revoir le mode de gestion actuelle des déchets à Delémont, y compris au niveau de la communication. Le groupe de travail communal a ainsi repris ses activités afin de rechercher les meilleures solutions possibles.

Une stratégie de communication a par ailleurs été élaborée, avec l'appui d'un bureau spécialisé, pour mettre en œuvre une action intégrale composée d'actions dans les domaines de l'information, la communication, la sensibilisation et la répression. Cette stratégie, ralentie par la pandémie, sera mise en œuvre progressivement. Une présence régulière de la problématique des déchets a déjà été mise en place dans le journal *Delémont.ch*.

Les tonnages des déchets collectés sont plus ou moins constants depuis plusieurs années. La répartition des déchets 2020 par type est la suivante (chiffres en tonnes) :

- déchets urbains livrés au SEOD	2'114
- déchets encombrants livrés au SEOD	322
- déchets verts	2'113
- papier (par entreprises privées et Voirie)	1'318
- huiles végétales et minérales par conteneurs (entreprise privée)	18
- verre par conteneurs (entreprise privée)	622
- aluminium + boîtes (entreprise privée)	54
- collectes de vêtements usagés en 2020 par Texaid en ville de Delémont	164





#### **5.14. Environnement, affichage public, réclames et enseignes**

Le travail de la chargée de mission à 60% a permis de mettre en œuvre plusieurs mesures dans les domaines nature, paysage et environnement. Les actions inscrites au plan directeur « Nature en ville » ne nécessitant pas d'investissement financier particulier ont été poursuivies, notamment par des recommandations pour la plantation de haies et d'arbres, de parterres fleuris et pour l'aménagement de pieds d'arbres. Les contacts se sont poursuivis avec la Bourgeoisie concernant le renouvellement des arbres des allées du Domont (nouvelle étape de replantation) et du Vorbourg. La suite de ces projets se fait selon le programme d'intervention retenu, qui se déroule sur plusieurs années.

Plusieurs autres projets se sont poursuivis ou ont été engagés, en tenant compte notamment des nouvelles exigences liées au réchauffement climatique : plantation de plus de 80 nouveaux arbres, verdissement du cimetière, nouveaux plantages en Vieille Ville, verdissement éphémère de l'avenue de la Gare, mise en place d'une première Fête de la Nature (qui a dû être annulée en raison de la pandémie), mise en place de l'action « 40 chênes pour les 40 ans du Canton du Jura », étude d'un sentier de la biodiversité, réflexion sur l'impact des sentiers VTT « sauvages », etc. Un projet d'exposition « Nature en ville » a été lancé qui devrait se concrétiser en 2021. Le label Ville verte, qui permettra de valoriser le travail fait, notamment, par la Voirie et de développer de nouvelles mesures, a été poursuivi.

La gestion des jardins familiaux, qui avait totalement été déléguée aux associations, a fait l'objet d'une analyse qui a débouché sur un constat de non conformités, dont certaines posent des problèmes du point de vue de la sécurité ou de l'environnement. Une démarche a été mise en place pour recadrer les conditions d'utilisation de ces jardins, en concertation avec les associations. L'année 2020 a également été marquée par la pandémie puisqu'il a fallu mettre en place un programme de passage dans les jardins par tournus, ce qui a nécessité des démarches importantes avec toutes les personnes concernées. Le dossier des jardins familiaux sera repris en 2021 par le Service CSJL, vu sa dimension sociale prédominante.

La Conception d'évolution du paysage (CEP), qui a été établie dans le cadre de la révision du PAL, a débouché sur un plan d'actions avec les mesures à mettre en œuvre à court, moyen et long termes.

Concernant les places de jeux, les mesures planifiées ont été mises en œuvre, conformément au Plan directeur communal et aux priorités fixées dans le crédit-cadre 2013-2017. De nouveaux jeux ont notamment été installés à divers endroits. Le projet de nouvelle place de jeux du Righi a été finalisé et se réalisera en 2021. L'étude du réaménagement de la prochaine place, sur le parc du Pré-Guillaume, a été lancée. Elle débouchera sur un crédit-cadre avec les prochains projets d'assainissement et de réaménagement des places qui seront prioritaires.

La mise en application du Plan directeur communal de l'affichage public permet un traitement plus systématique des diverses requêtes en matière de réclames et d'enseignes, dont la gestion ne pose plus de problèmes majeurs grâce à ce nouvel instrument. La réflexion lancée afin de mettre au point un nouveau règlement permettant d'assurer une meilleure gestion et un suivi plus efficace des réclames et enseignes se poursuit mais n'a pas été concrétisée par manque de temps. Le Service UETP participe au groupe de travail chargé d'améliorer la signalisation de manifestations aux entrées de ville.

#### **5.15. Plan climat et réduction de l'empreinte écologique**

Très sensibles aux questions liées au développement durable depuis de nombreuses années, le Département et le Service UETP ont engagé une réflexion afin d'intégrer de manière beaucoup plus active toutes les questions liées au réchauffement climatique dans les projets qui sont menés et qui ont un fort potentiel afin de réduire l'empreinte écologique et d'améliorer le bilan carbone de la Ville. Six domaines d'actions prioritaires ont été retenus : bâtiments, réduire la dépendance des bâtiments aux énergies fossiles et promouvoir les énergies renouvelables, réduire la consommation ; mobilité, favoriser une mobilité sobre en carbone ; biens de consommation, promouvoir des modes de production et de consommation énergétiquement sobres, durables ; aménagement du territoire et urbanisme, prendre en compte les changements climatiques dans le développement territorial ; santé, protéger la population des effets néfastes du changement climatique ; espaces naturels, biodiversité, dangers naturels, protéger l'eau, la biodiversité, l'agriculture et les forêts face au changement climatique. Les études ont été lancées avec les autres services concernés, dans le cadre d'une démarche participative, afin de définir une stratégie et un plan d'actions. Le dossier sera finalisé en 2021.

\* \* \* \* \*

Préambule : une année marquée par la crise sanitaire du Coronavirus .....	3
---	---

## **1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE ET DE LA PROMOTION ECONOMIQUE..... 4**

---

1.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	4
1.2. Votations – Elections .....	5
1.3. Conseil de Ville .....	5
1.4. Conseil communal .....	6
1.5. Administration générale et Chancellerie communale .....	8
1.6. Développement de la communication de la Ville .....	9
1.7. Service du personnel .....	9
1.8. Archives. ....	13
1.9. Commission de conciliation en matière de bail.....	14
1.10. Contrôle des habitants .....	14
1.11. Jumelages.....	16
1.12. Commission de la mairie.....	17
1.13. Service de police.....	18
1.14. Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD) .....	20
1.15. Protection civile .....	22
1.16. Service financier .....	22
1.17. Statistiques et comparaisons fiscales .....	22
1.18. Déclarations d'impôts 2020.....	30
1.19. Commission des finances .....	31
1.20. Commission d'évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles .....	31
1.21. Encaissement des impôts .....	31
1.22. Informatique .....	31

## **2. DEPARTEMENT DE LA COHESION SOCIALE, DE LA JEUNESSE ET DU LOGEMENT ..... 33**

---

2.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	33
2.2. Logement .....	34
2.3. Aide sociale.....	34
2.4. Allocations de fin d'année .....	34
2.5. Bourses et prêts.....	34
2.6. Commission des affaires sociales et du logement.....	34
2.7. Commission de la jeunesse .....	34
2.8. Agence communale AVS-AI .....	35
2.9. Office communal de l'emploi.....	35
2.10. Maison de l'Enfance.....	36
2.11. Ludothèque .....	37
2.12. Espace-Jeunes .....	38
2.13. Colonie du Creux-des-Biches .....	39
2.14. Conseil delémontain des jeunes .....	40
2.15. Vélostation .....	40
2.16. Skate-Park .....	40
2.17. Clair-Logis .....	41

## **3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DES ECOLES..... 42**

---

3.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	43
3.2. Sports.....	43
3.3. Culture.....	45
3.4. Bibliothèque municipale .....	46
3.5. Ecole primaire .....	48

#### **4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX ..... 50**

---

4.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	50
4.2.	Commission de l'énergie.....	51
4.3.	Service de l'électricité .....	51
4.4.	Service des eaux .....	58
4.5.	Service du gaz .....	61
4.6.	Services partagés .....	62
4.7.	Service clientèle .....	63
4.8.	Comité opérationnel (ComOp) de La Chartre .....	67
4.9.	Considérations finales.....	67

#### **5. DEPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS..... 69**

---

5.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	70
5.2.	Etat général d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral .....	73
5.3.	Permis de construire et police des constructions .....	77
5.4.	Maisons individuelles et jumelées publiées .....	79
5.5.	Montants investis et logements construits .....	80
5.6.	Aménagement local et urbanisme .....	81
5.7.	Projet d'agglomération .....	82
5.8.	Transports Urbains Delémontains (TUD) .....	82
5.9.	Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés.....	83
5.10.	Routes, rues et trottoirs.....	84
5.11.	Canalisations – PGEE .....	84
5.12.	Cours d'eau, projet « Delémont marée basse » .....	84
5.13.	Déchets .....	84
5.14.	Environnement, affichage public, réclames et enseignes .....	87
5.15.	Plan climat et réduction de l'empreinte écologique .....	87